

WIFAK

International Bank



La Banque pour

TOUTS

Rapport Annuel
2020

Sommaire

I. Wifak International Bank : 3 ans d'existence, 3 ans de résilience, 3 ans d'excellence	3
1. Visions et Valeurs :	4
2. Faits marquants et Chiffres clés 2020 :	5
II. Conjoncture Economique :	7
1. Environnement International :	7
2. Environnement National :	8
III. Actionnariat	10
Condition d'accès aux Assemblée Générales :	11
IV. Une Gouvernance Efficiente et Saine	12
1. le Conseil d'administration impulse les orientations stratégiques:	12
2. Les comités assistent le conseil d'administration :	14
V. Wifak Bank : au Soutien et Service de sa clientèle	18
1. Soutenir sa Clientèle, est une priorité de la banque en 2020:.....	18
2. Continuer son projet de Digitalisation dans une approche « Customer Centric"	18
3. Produits et services :	19
4. La Qualité : Une démarche permanente et encrée au sein de Wifak Bank	21
VI. Développement et organisation :	22
VII. Prix et distinctions :	24
VIII. Capital Humain :	26
1. Effectif :	26
2. Formation et accompagnement :	27
IX. Action Wifak Bank	28
X. Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir	29
XI. Rapport de Gestion :	31
1. Activité de la Banque :	31
2. Performance de la Banque :	36
Etats Financiers Individuels au 31/12/2020	42
Rapport du Comité Charaique	89
Rapports des Commissaires aux comptes sur les états Financiers Individuels	91
-Rapport Général des commissaires aux comptes	92
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et aux articles 43 t 62 de la loi 2016-48-Exercice 2020.....	101
Etats Financiers Consolidés au 31/12/2020	107
Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers Consolidés	152

I. Wifak International Bank : 3 ans d'existence, 3 ans de résilience, 3 ans d'excellence

Après sa transformation d'une société de Leasing en une Banque universelle spécialisée en finance islamique, Wifak Bank marque sa position sur le marché financier tunisien pour la troisième année consécutive.

2020 a été particulièrement tragique sur l'humanité et cataclysmique sur l'économie. Encore plus solide malgré son jeune âge, Wifak Bank a veillé à continuer à jouer son rôle en tant qu'opérateur d'importance vitale en soutenant sa clientèle, et en l'aidant à franchir le cap de la crise, ainsi, tous les employés de Wifak International Bank ont mutualisé leurs efforts afin de mettre le client dans le centre de leurs préoccupations en ce temps de crise.

Fidèle à sa mission d'une Banque citoyenne et engagée, Wifak Bank continue son histoire en résilience et en visant l'excellence.



1. Visions et Valeurs :

a) Vision de la Banque

Développer une banque islamique universelle, à dimension régionale, moderne et de référence,

Contribuer à l'essor économique de la Tunisie en général et au développement régional en particulier

Affirmer la vocation Maghrébine et Africaine,

Placer le capital humain au cœur de la stratégie de développement de la Banque

b) Valeurs de la Banque



2. Faits marquants et Chiffres clés 2020 :

a) Faits marquants

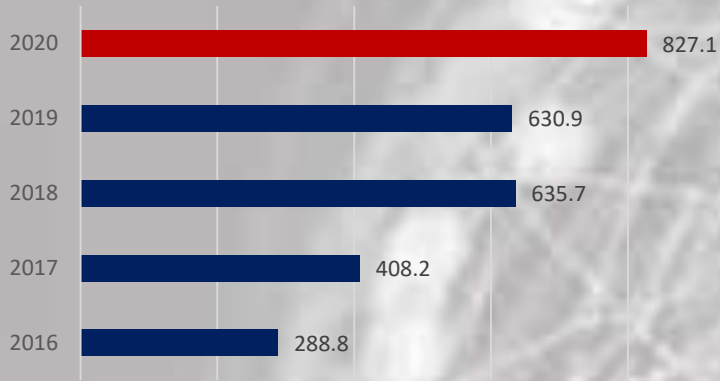
Pour Wifak Bank, l'année 2020 a été marquée par les faits et les réalisations suivantes :

- Le renforcement du réseau des agences par une nouvelle agence pour un total réseau de 31 Agences
- L'émission d'un emprunt obligataire conformément aux principes / préceptes de la Finance Islamique de 15 MDT
- Le développement de l'offre présentée à la clientèle par le lancement de nouveaux produits notamment : Hissab ithmar, Tashil Zawaj, Tamouil Mourabaha Participatif...
- Le soutien de sa clientèle suite à l'avènement de la crise sanitaire COVID-19
- L'exercice 2020 s'est aussi caractérisé par l'attribution à Wifak Bank du prestigieux prix « GIFA Power Award (Islamic Banking) 2020 » lors de la 10ème édition du Global Islamic Finance Awards qui s'est tenue le 14 septembre 2020 au Pakistan.
- Wifak Bank a été également distinguée par la revue financière internationale « Global Banking and Finance Review » qui lui a attribué l'illustre prix « Best Islamic Corporate Bank Tunisia 2020 », pour la 10ème édition du Global Banking & Finance Awards.
- L'avancement sur le projet de la digitalisation de la Banque

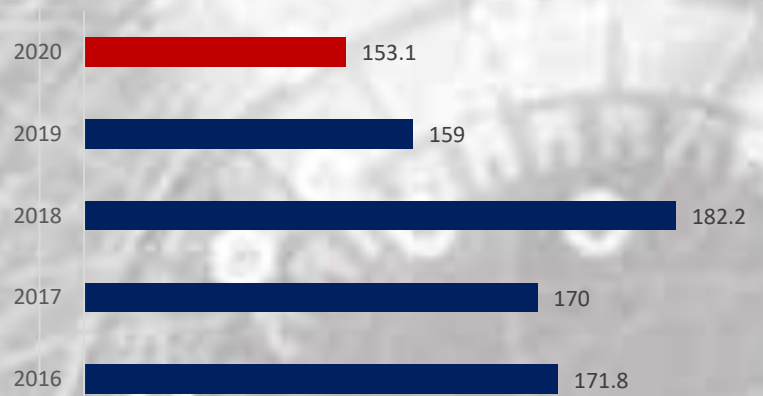
b) Chiffres clés

	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	
Activité	Nombre d'agences	31	30	27	23	7
	Nombre de DAB et GAB	33	32	30	25	-
	Effectif	287	286	291	228	163
	Total Bilan	827	630.9	635.7	408.2	288.8
	Capitaux propres	153.1	159	182.2	170	171.8
	Dépôts de la clientèle	487.1	352.7	284.9	104.8	3.3
	Dettes de financement et ressources spéciale	41.8	36.9	48.4	76.8	99.6
	Créances à la clientèle	482.7	401.6	402.4	252.1	210.7
	Immobilisations	55.4	58.6	59.3	56.9	20.9
Résultat	Produit Net Bancaire	31.7	22.4	24.3	15.7	16.6
	<i>Dont commissions</i>	10.3	7.4	5.6	1.6	0.9
	Charges opératoires	25.9	25.4	20.4	13	5.6
	Résultat opérationnel	5.8	-3	3.9	2.7	11
	Dotations aux Amortissements	4.6	6.8	6.5	4.3	0.5
	Provisions	-6.4	-12.1	-1.6	0.7	4.6
	Résultat Net de l'Exercice Après modification comptable	-5.88	-23.03	-3.8	-1.7	4.9
Ratios	Coefficient d'exploitation (sans amortissement)	82%	113.41%	84.06%	83.21%	33.70%
	ROE (En %)	-3.84%	-14.48%	-2.11%	-0.99%	2.87%
	ROA (En %)	-0.71%	-3.65%	-0.61%	-0.41%	1.71%
	Taux des créances classées (En %)	10.77%	10.77%	5.17%	5.60%	10.40%

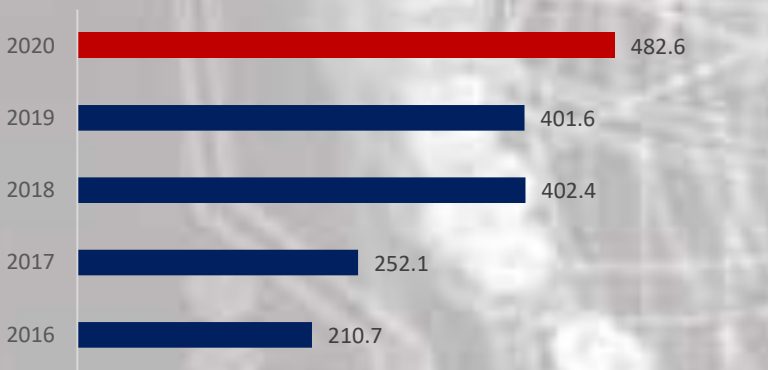
Total Bilan (en MDT)



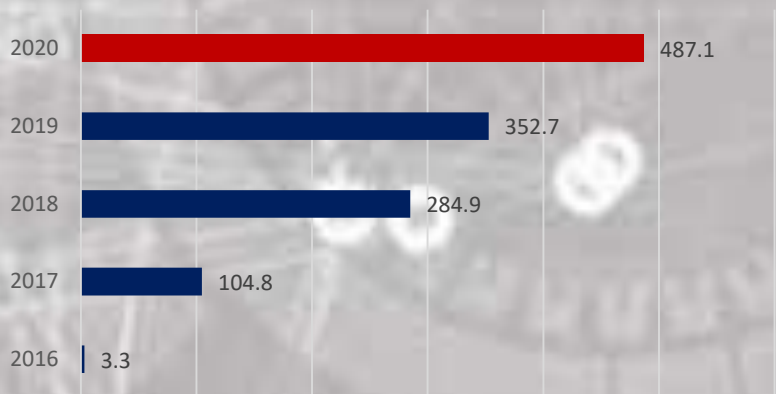
Capitaux Propres (En MDT)



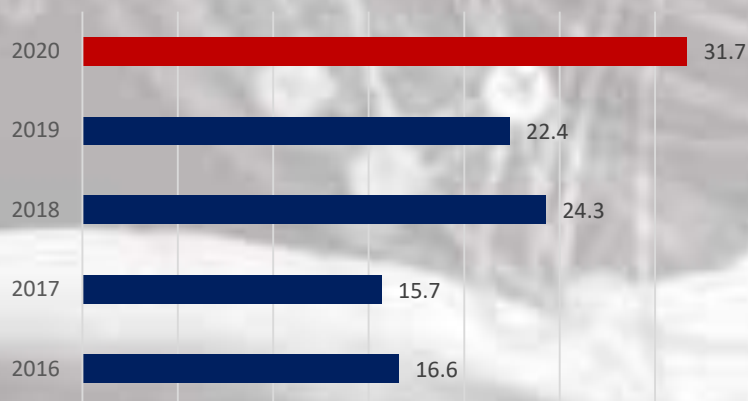
Financement à la clientèle (En MDT)



Dépôts de la clientèle (En MDT)



Produit Net Bancaire



II. Conjoncture Economique :

1. Environnement International :

« L'économie mondiale est en train de s'extirper du gouffre dans lequel elle s'était enfoncée lors du « Grand Confinement d'avril ». Mais la pandémie de COVID-19 continuant de se propager, de nombreux pays ont ralenti leur réouverture et certains rétablissent des confinements partiels afin de protéger les populations à risque. » déclare le FMI dans son dernier rapport publié en Octobre 2020. En effet, le Fonds Monétaire International (FMI) a légèrement révisé à la hausse ses prévisions relatives à la croissance économique mondiale pour 2020. A noter que ces projections confirment la poursuite de la récession mondiale cette année quoique à un rythme moins aigu que prévu lors des prévisions antérieures. Ainsi, le PIB mondial devrait se contracter de 4,4% en 2020 contre -5,2% annoncé en juin dernier

Concernant les Etats-Unis, l'activité économique devrait connaître une contraction de seulement 4,3% cette année contre -8% prévue en juin. Cette évolution reflète, surtout, le gigantesque programme de soutien de 2700 milliards de dollars adopté par la première économie mondiale. Toutefois, pour l'année 2021, le taux de croissance a été légèrement révisé à la baisse à 3,1%, en raison de l'échec des négociations quant à l'adoption d'un deuxième plan de relance.

Dans la Zone Euro, la croissance devrait régresser de 8,3% en 2020, une contraction un peu moins forte que celle prévue en juin (-10,2%). Ce repli devrait concerner, principalement, les grandes économies de la région, en particulier la France (-9,8%), l'Allemagne (-6%) ainsi que l'Espagne (-12,8%) et l'Italie (-10,6%).

En revanche, l'économie chinoise, serait la seule à réaliser un taux de croissance positif en 2020 soit 1,9%, près de deux fois plus que prévu au début de l'été, soutenue par d'importantes mesures de relance monétaires et budgétaires. Son rebond atteindrait 8,2% l'an prochain, ce qui serait sa meilleure performance depuis près d'une décennie.

S'agissant de la situation de l'emploi, elle demeure dégradée dans les principaux pays industrialisés. Ainsi, le taux de chômage aux Etats-Unis est resté à des niveaux élevés et ce, malgré la poursuite de sa baisse en septembre 2020 (7,9% contre 8,4% le mois précédent). En revanche, le taux de chômage dans la Zone Euro a continué, en août 2020 et pour le cinquième mois consécutif, sa progression pour s'établir à 8,1% contre 8% un mois plus tôt. Egalement au Japon le taux de chômage a connu une légère hausse passant de 2,9% à 3% d'un mois à l'autre.

Par ailleurs, la plupart des indices des prix internationaux de produits de base ont connu, au cours du mois de septembre 2020, une hausse en comparaison avec leurs niveaux du mois précédent, à l'exception de celui de l'énergie ayant enregistré une baisse de 5,1%. Ainsi, l'augmentation a concerné, notamment, les prix des produits alimentaires (3,5%), des métaux (2%) et ceux des engrais chimiques (1,2%). Cette évolution est imputable, principalement, à l'affaiblissement du dollar américain et à la bonne tenue de l'activité manufacturière en Chine et aux Etats-Unis.

En ce qui concerne l'inflation, les prix à la consommation ont enregistré une baisse dans la plupart des pays industrialisés suite au repli des prix de l'énergie dans la foulée de la crise sanitaire mondiale. En effet, le taux d'inflation au Japon a connu une certaine décélération (0,2% au mois d'août 2020 contre 0,3% un mois auparavant). De même pour la Zone Euro, le taux d'inflation est demeuré négatif en septembre pour le deuxième mois consécutif (-0,3% contre -0,2%).



S'agissant des politiques monétaires, et dans un contexte de récession mondiale, les principales banques centrales ont maintenu leurs taux directeurs à des niveaux faibles. Ainsi, la Réserve Fédérale Américaine (FED) a décidé, lors de sa dernière réunion tenue le 16 septembre 2020, de maintenir ses taux d'intérêt directeurs dans une fourchette comprise entre 0,0% et 0,25% jusqu'à ce que les conditions du marché du travail soient compatibles avec les objectifs de plein emploi même si l'inflation dépasse temporairement son objectif de 2%. Par ailleurs, elle entend poursuivre ses achats des titres du Trésor et des titres hypothécaires résidentiels et commerciaux et ce, au moins au même rythme qu'actuellement.

Pour sa part, la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé, lors de sa réunion du 10 septembre 2020, de maintenir son taux directeur inchangé à 0% jusqu'à ce que les perspectives d'inflation convergent durablement vers un niveau suffisamment proche de sa cible de 2 %,

Pour ce qui est des marchés des changes internationaux, ils ont été marqués par une légère dépréciation de l'Euro vis-à-vis du Dollar des Etats Uni d'Amérique, revenant à 1,1724 dollar, au terme du mois de septembre 2020, contre 1,1939 à fin août.

2. Environnement National :

Déjà en difficulté depuis des années, l'économie tunisienne a été particulièrement touchée par la pandémie du COVID-19 cette année. Selon le dernier rapport de l'Institut National des Statistiques (INS) publié en Novembre 2020, la croissance de l'économie tunisienne a diminué, au cours des neuf premiers mois, de -10% par rapport à la même période une année auparavant.

En effet, cette régression s'explique par la baisse du Produit Intérieur Brut (PIB), au cours du troisième trimestre 2020, de 6%, par rapport au troisième trimestre 2019. Ce repli est dû essentiellement à la baisse de la production dans tous les secteurs, exception faite du secteur agricole.

En ce qui concerne la crise sanitaire, avec l'augmentation du nombre de contaminations au coronavirus et la croissance du taux de mortalité, la priorité absolue du gouvernement porte sur la lutte contre cette pandémie, y-compris à travers des efforts de mobilisation des fonds. En outre, des efforts ont été menés, depuis le début de la crise, à mobiliser des ressources pour soutenir des familles vulnérables ainsi que des entreprises. Néanmoins, la bureaucratie et la lenteur des procédures administratives entravent le décaissement et l'utilisation des fonds obtenus.

Les bouleversements politiques et les perturbations de la production minière, outre la pandémie sont parmi les facteurs à l'origine de ce ralentissement, estime la Banque Mondiale dans le rapport de suivi de la situation économique.

La pauvreté et la vulnérabilité devraient augmenter et inverser la tendance à la réduction rapide de la pauvreté observée ces dernières années.

D'après la BM, le déficit du compte courant reste élevé, s'établissant à 7,1% du PIB en 2020. Il s'agit cependant d'une amélioration par rapport au taux de 8,8% enregistré en 2019, les importations diminuant plus vite que les exportations.

S'agissant des perspectives pour les deux années à venir, la banque estime qu'après cette contraction anticipée de 9,2% en 2020, la croissance devrait temporairement s'accélérer pour s'établir autour de 6% en 2021, à mesure que les effets de la pandémie s'estompent. Cependant, après cette brève embellie, la trajectoire de la croissance devrait revenir à un rythme plus modéré d'environ 2% en 2022.

Le déficit budgétaire quant à lui, devrait se creuser pour atteindre 8,1% du PIB en 2020, avant de diminuer progressivement jusqu'à 4,5% d'ici 2022, au regard des risques baissiers liés à une masse salariale croissante.

Dans son commentaire sur sa dernière action de notation relative à la Tunisie, l'agence américaine de notation Fitch Ratings a indiqué dans son document publié le 23 Novembre 2020, que depuis 2011, la croissance économique de la Tunisie a toujours été inférieure à la médiane de la catégorie "B", reflétant une combinaison de détérioration de la compétitivité, de perturbations de l'activité économique dues à des troubles sociaux et de chocs exogènes.

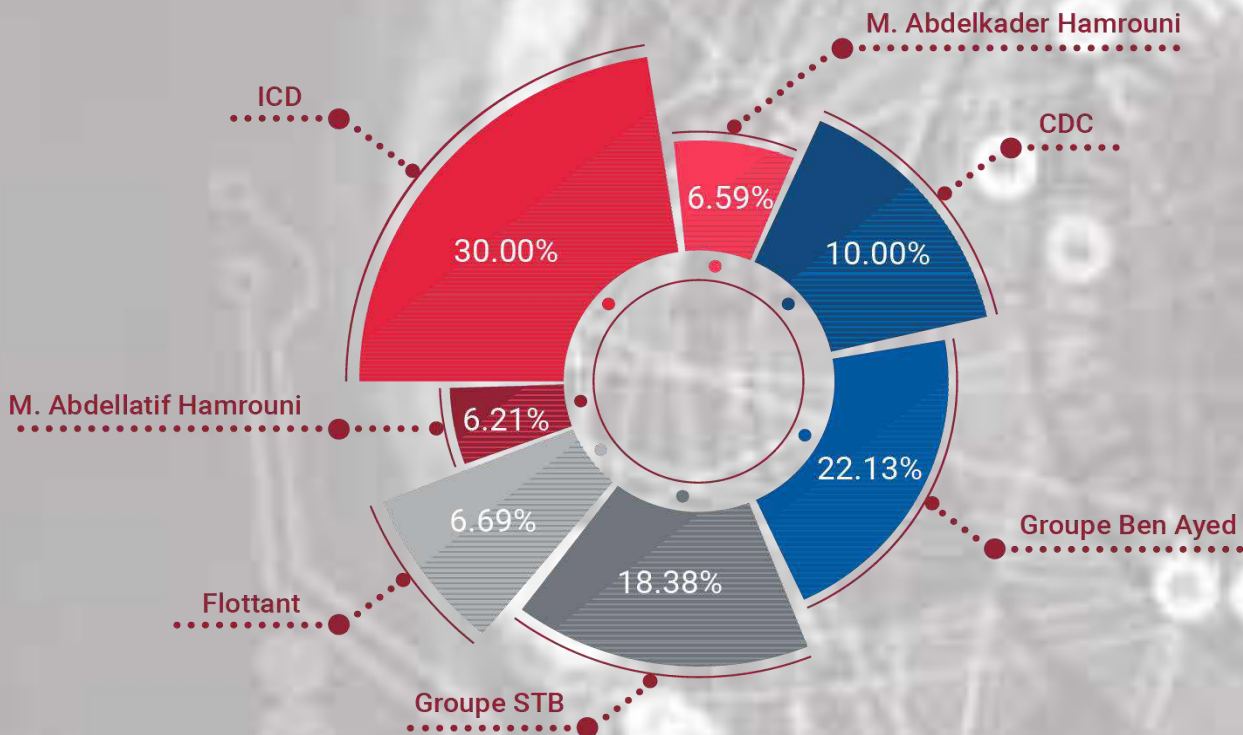
Selon les prévisions de l'agence, les perturbations dues à la crise sanitaire entraîneront une contraction record du PIB de 8% en 2020. " La croissance reprendra à 4% en 2021 soutenue par l'économie diversifiée de la Tunisie, une forte production agricole, de riches ressources touristiques, et une normalisation de l'activité minière ", estime Fitch.

Quant à l'inflation, l'agence prévoit une inflation moyenne de 5,6% en 2020-2021, supérieure à sa moyenne à long terme de 4,5%.



III. Actionnariat

Avec un capital social de 150 Millions de Dinars, la structure d'actionnariat de Wifak Bank se caractérise par, d'une part, sa stabilité qui témoigne de la confiance de ses investisseurs, et d'autres part, sa riche diversité avec la présence aussi bien d'actionnaires Tunisiens institutionnels et privés que d'actionnaires étrangers.



Présentation des principaux actionnaires

ICD

Groupe STB

CDC

Groupe M. Hedi Ben Ayed

M. Abdellatif Hamrouni

M. Abdelkader Hamrouni

Tableau de Bord de l'actionnaire

En Dinars

2020

Résultat Net par action : -0.16

Actif Net Par Action : 5.16

Cours

Plus Haut : 6.85

Plus Bas : 6.1

Indice Tunindex au 31 Décembre : 6884.93



Condition d'accès aux Assemblées Générales :

Conformément à l'article 32 des statuts de la Banque, les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libérés les montants exigibles dans le délai imparti par la mise en demeure, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur Président Directeur Général, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le Président Directeur Général, le gérant, ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propriétaire.

IV. Une Gouvernance Efficiente et Saine

Afin de préserver de façon pérenne les intérêts de toutes ses parties prenantes, Wifak Bank s'impose un mode de gouvernance porteur d'exemplarité. Depuis toujours, la Banque veille au respect des dispositions légales et législatives. De plus, eu égard à son rôle stratégique au sein de l'économie, la Banque se doit de garantir une sécurité totale de ses activités et de mettre en place les dispositifs de contrôle adéquats. S'inscrivant dans une démarche de renforcement continu, la gouvernance de Wifak Bank s'appuie sur différentes instances de décision et de surveillance et de comités en charge des grandes lignes stratégiques et opérationnelle.

1- Le Conseil d'Administration impulse les orientations stratégiques

La mission première du Conseil d'Administration est de maintenir un équilibre entre les intérêts des actionnaires et les perspectives de croissance, de création de valeur à long terme et de protection des déposants. Cette instance est responsable du processus de planification stratégique, de la détermination et la gestion des risques, du contrôle interne et de la gouvernance. Le Conseil d'Administration de Wifak Bank se distingue par le caractère collégial des prises de décision et par la présence de plusieurs experts nationaux et internationaux. Il se compose de huit Administrateurs dont deux Administrateurs Indépendants.

M. Basem Ali TANTUSH

Président du Conseil, Mandat : 2019-2021

Islamic Corporation for the Development of the private sector

Représenté par Mme Rakay ADDERHAM, Mandat : 2019-2021

Groupe Société Tunisienne de Banque

Représenté par M. Nabil Frini, Mandat : 2019-2021

Caisse des Dépôts et Consignations

Représenté par Mme Boutheyna BEN YAGHLANE, Mandat : 2019-2021

M. Mohamed Hedi BEN AYED

Membre représentant lui-même, Mandat 2019-2021

M. Mohamed Habib KARAOULI

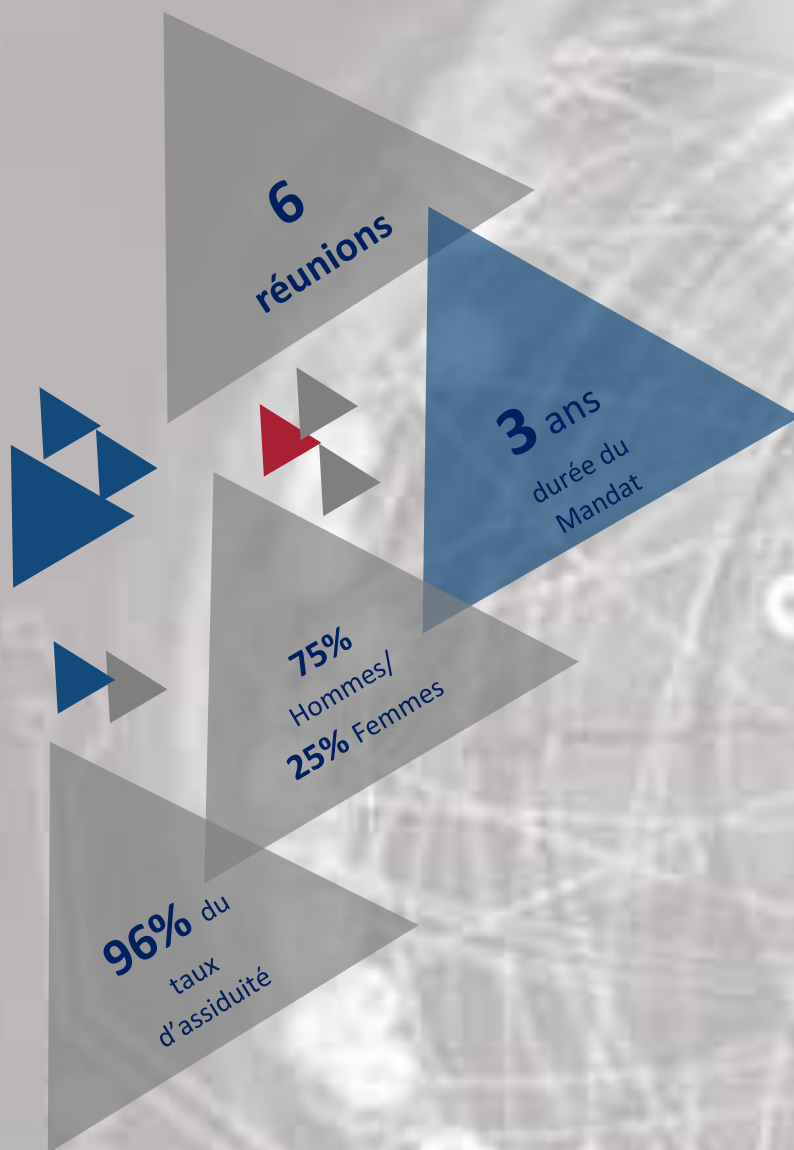
Membre indépendant, Mandat 2019-2021

M. Mahfoudh BAROUNI

Membre indépendant, Mandat 2019-2021

M. Mohamed SAIDANE

Membre représentant les petits actionnaires, Mandat 2019-2021



Dans le cadre de son dispositif de gouvernance, Wifak International Bank a mis en place un ensemble de règles qui régissent le fonctionnement, les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration. Ce règlement intérieur précise :

- 1- La composition et les missions du Conseil d'Administration
- 2- Son Mode de fonctionnement
- 3- Les mandats et les comités spécialisés
- 4- Les règles déontologiques

Les travaux du Conseil d'Administration en 2020, ont été marqués principalement par la continuité de la mise en place et le suivi des principaux axes stratégiques de la Banque et le suivi du développement de l'activité, surtout face à la crise sanitaire nécessitant la prise de mesures correctrices et des ajustements des prévisions. Les travaux ont porté principalement sur :

- Les orientations d'ordre stratégique englobant le suivi de la stratégie globale de la Banque et son ajustement tenant compte des effets et des retombées d'une conjoncture difficile, tant à l'échelle nationale qu'internationale, sur les activités de la Banque.
- L'adoption de la stratégie de migration vers les normes IFRS.
- Le suivi de l'avancement de l'implémentation du système d'information et son évaluation.
- La révision des politiques mises en place chaque fois que nécessaire.
- Suivi périodique de la situation financière de la banque.
- Le suivi permanent de l'orientation prise vers la digitalisation globale de la Banque.

- Le recours au marché financier pour le financement de son activité dans une optique de diversification de ses ressources.
- Le renforcement du système de contrôle interne de la banque dont notamment le contrôle de conformité et du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme conformément à la réglementation en vigueur et aux bonnes pratiques.
- L'approbation des mises à jour des politiques de la Banque en relation avec une approche d'instauration des règles de bonne Gouvernance.
- Le suivi des travaux des différents comités qui lui sont rattachés
- Comme chaque année, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers annuels individuels et consolidés ainsi que les états financiers intermédiaires. Il a convoqué l'assemblée générale et a arrêté également le projet des résolutions à soumettre à cette Assemblée.
- Courant 2020, le Conseil d'Administration de Wifak Bank a continué le suivi de la situation de la liquidité de la banque, son évolution et ses prévisions compte tenu des perturbations de l'instabilité de la conjoncture micro et macro-économique et bien évidemment compte tenu de la persistance des contraintes réglementaires. A ce sujet le Conseil d'Administration a examiné l'impact des exigences réglementaires sur la croissance de l'activité et l'impact des mesures prises par le Gouvernement et la Banque Centrale de Tunisie en relation avec la gestion de la crise sanitaire notamment les circulaires 06-07 et 08 de 2020, sur les chiffres de la banque.
- Suivi des travaux des différents comités de son ressort.

2- Les comités assistent le conseil d'administration :

1. Comité d'Audit :

a. Mission et composition :

Le Conseil d'Administration désigne, parmi ses membres, les membres du Comité d'Audit.

Le Comité est composé d'au moins de trois membres dont les mandats concordent avec leurs mandats au Conseil.

Le Comité d'Audit est présidé par un membre indépendant du Conseil au sens de l'article 13 de la circulaire de la Banque centrale de la Tunisie (BCT) 2011-06 et jouissant d'une qualification et d'une expertise dans le domaine financier et comptable.

Un membre du Conseil siégeant dans le Comité d'Audit ne peut siéger dans le Comité des Risques.

Les membres de l'organe de Direction ne peuvent pas être membres du Comité d'Audit. Le secrétariat du Comité d'Audit est assuré par le responsable de l'Audit Interne.

Le Conseil d'Administration réuni au 30 avril 2019, a constitué parmi ses membres le Comité Permanent d'Audit. La composition du Comité d'Audit à fin 2020 est comme suit :

M. Habib KARAOULI

Président du Comité,

M. Mohamed Hedi BEN AYED

Membre

M. Nabil Frini

Membre

Travaux durant l'exercice 2020 :

Réunion du Comité d'audit :

5 réunions

Dans le cadre de sa mission d'assistance du Conseil d'Administration dans la préparation de ses décisions stratégiques et ainsi que de la mise en œuvre de son devoir de surveillance,

Le comité d'audit s'est réuni à différentes occasions durant l'année 2020 et a statué sur plusieurs volets dont notamment :

- Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2019 et les états financiers intermédiaires au 30/06/2020.
- Suivi de la réalisation des recommandations énoncées par le Comité permettant le renforcement de l'efficacité du système de contrôle interne mis en place.
- L'examen de la lettre de direction de 2019 relative au contrôle interne.
- Suivi annuel et trimestriel de l'activité de la conformité à travers l'examen des rapports trimestriels et ce et en vue de renforcer l'efficacité du système de contrôle LAB/FT mise en place.
- L'examen et le suivi des travaux de l'audit interne pour l'exercice 2019 et suivi de l'avancement des travaux d'audit programmés pour 2020.
- L'examen du rapport d'audit interne sur le dispositif LAB/FT et approbation des termes de références.
- L'examen des rapports d'inspection réalisés en 2020.
- L'examen de la stratégie et la feuille de route de migration vers les normes internationales IFRS
- La proposition de la nomination d'un commissaire aux comptes.
- La validation du plan d'audit interne pour l'exercice 2020.

Le comité a également procédé à l'examen des points suivants :

- Examen de l'activité trimestrielle de la banque.
- L'examen du rapport du médiateur bancaire pour l'exercice 2019.
- L'examen de l'actualisation du Business Plan 2021-2025 et du budget 2021.

2. Comité des Risques :

a. Mission et composition

Le Comité des Risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Le Comité recommande au Conseil des actions correctrices pour une meilleure maîtrise des risques.

La composition du comité des risques à la fin de l'année 2020 se présente comme suit :

M. Mahfoudh BAROUNI

Président du Comité,

M. Mohamed SAIDANE

Membre

Mme Rokya EDDERHAM

Membre

Mme Bouthayna BEN YGHLANE

Membre

b. **Travaux durant l'exercice 2020**

Réunion du Comité des risques :

6 réunions

Les travaux du Comité ont porté essentiellement sur :

- La situation de la liquidité de la banque
- La qualité du portefeuille de la banque
- Les principales statistiques sur l'activité financement
- Un contrôle et une revue particuliers de certains incidents ou indicateurs dans le cadre du suivi des recommandations du comité des risques
- Revue et approbation des politiques suivantes : plan de financement d'urgence, politique risque de marché, mise à jour de la politique de gestion du risque des contreparties financières, Politique de sécurité des appareils mobiles, Politique de sauvegarde et de restauration, Charte de sécurité pour les administrateurs des technologies de l'information ;
- Examen du rapport sur la maturité de la fonction « Risk Management » de la banque
- Suivi des projets du Pôle Risques : SNI, cartographie des risques opérationnels, base des incidents, amélioration du système d'information et la mise en application de sa phase II, cartographie des risques LAB/FT, paramétrage de l'application LAB/FT, stress testing du portefeuille sur les recommandations de la Banque Centrale de Tunisie,
- Suivi des indicateurs coût des ressources, coefficient d'exploitation et impact covid-19
- Discussion de la proposition de Revue du schéma délégataire de la politique de financement ;
- Examen du projet d'Instauration de la ligne de métier Ijara
- Examen du résultat de l'analyse des accès et habilitations au SI iMAL accordés à l'agence

3. Comité de Nomination et de Rémunération :

Réunion du Comité CNR : 4 réunions

Le comité de nomination et de rémunération « comité », issu du Conseil d'Administration, est créé par décision du Conseil d'Administration du 25 août 2020, en application des dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

a. **Mission et composition**

Le Comité de nomination et de rémunération est créé pour assister le Conseil d'Administration en formulant des avis et des recommandations en ce qui concerne la politique interne de recrutement et de rémunération.

Le comité est chargé notamment des attributions suivantes :

- Examiner et valider la politique générale de recrutement.
- Examiner et valider la politique générale de rémunération.
- Concevoir et suivre la politique de gestion des situations de conflits d'intérêts.
- Valider le plan de développement des ressources humaines et de succession en cas de vacances imprévisibles des hauts cadres de la banque.
- Les dispositions en matière de retraite ;
- La divulgation des rémunérations dans les documents publics de la Banque, y compris les dépôts à la Bourse et le rapport annuel.

Nom	Qualité
M. Basem Ali TANTUSH	Président du Comité
M. Mahfoudh BAROUNI	Membre
M. Habib KARAOULI	Membre
Mme Boutheyna BEN YAGHLANE	Membre

b. Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques :

1. Missions et composition :

Le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques a été désigné par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30/04/2019 et ce, pour un deuxième mandat successif de trois ans (2019-2021). Il est composé des membres suivants

Dr. Mounir TLILI

Président du Comité,

Dr. Hichem GRISSA

Membre

M. Mounir GRAJA

Membre

Les principales attributions du Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques de la Banque consistent notamment à l'approbation charaïque des différents produits et services offerts à la clientèle y compris les modèles des contrats et des procédures qui sont rattachés, le contrôle de conformité de différentes opérations réalisées par la Banque aux principes charaïques ainsi que l'établissement des avis charaïques (Fatwas) sur les différentes consultations soulevées par les différentes structures de la Banque.

2. Travaux durant l'exercice 2020

Dans le cadre du suivi de l'activité de la Banque, le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques a effectué neuf réunions en 2020. Elles ont été consacrées à l'étude et à l'approbation des nouveaux produits ainsi que l'examen des consultations charaïques. En outre, il a effectué une mission d'audit charaïque portant sur l'examen des opérations réalisées en 2019. Cette mission a été achevée par l'élaboration d'un rapport annuel qui a montré le respect des opérations menées par la Banque aux principes de la finance islamique y compris les décisions du comité.

V. Wifak Bank : en Soutien et au Service de sa clientèle

1- Soutenir sa clientèle, est une priorité de la Banque en 2020 :

La pandémie de COVID-19 a fortement perturbé l'économie et suscité d'importantes préoccupations en matière de santé publique tant à l'échelle mondiale que nationale. Nos clients ont dû affronter une crise ayant des conséquences sur leur bien-être immédiat et mettant en péril la réalisation de leurs ambitions.

Mettant à profit une grande capacité de résilience, la Banque a été la seule à appliquer les dispositions de la BCT en terme de rééchelonnement sans coût supplémentaire pour sa clientèle. La priorité est de soutenir le rétablissement de la situation économique en générale et d'assurer la pérennité de l'activité professionnelle de sa clientèle spécifiquement.

Wifak Bank a assuré tout au long de la crise une continuité de ses services à l'ensemble de sa clientèle tout en maintenant le niveau de qualité souhaité.



2- Continuer son projet de digitalisation dans une approche « Customer Centric » :

En vue de répondre aux besoins de ses clients, Wifak Bank a entamé un projet de digitalisation dans une logique de transformation digitale en profondeur qui touche tous les aspects de back-office et front office de la Banque.

A cet effet, un cabinet international a été sélectionné pour accompagner les travaux de diagnostic et d'élaboration de la stratégie ainsi que la feuille de route qui sera adoptée pour les prochaines années.

Avec la forte implication de l'équipe de la Banque ainsi que la participation de quelques-uns de ses clients et de clients potentiels, le cabinet a livré à la fin de la mission un diagnostic détaillé de l'activité de la Banque en plus d'une stratégie et d'une feuille de route qui seront adoptées pour les années à venir.

Les projets digitaux - et non digitaux - ayant été proposés par le cabinet sont au nombre de 60 (19 projets non digitaux et 41 projets digitaux). L'ordre de priorité des projets a été défini selon les critères d'accessibilité, d'attractivité et d'interdépendance.

Certains projets considérés comme Quick Wins, s'inscrivent parfaitement dans la volonté de la Banque d'accompagner sereinement la conduite du changement en impliquant ses collaborateurs et en enrichissant la culture digitale et innovante de ces derniers, et d'optimiser le pilotage et d'améliorer l'efficacité des processus internes de la Banque.

En plus de ce premier ensemble de projets, la banque a identifié, d'autres projets à intégrer dans la stratégie digitale à court et moyen terme ; ils touchent le front-office de la Banque et sont considérés comme essentiels à l'issue de la phase de diagnostic et d'analyse des besoins de la clientèle. Dans la même logique, Le cabinet « Amarante » a recommandé des projets qualifiés de fortement disruptifs et innovants qui permettront à Wifak Bank de se positionner comme la Banque Innovante 2.0 de Tunisie.

Une transformation digitale réussie se doit être progressive, c'est-à-dire que la banque devra passer par plusieurs étapes, impliquant des projets à court, à moyen et à long terme, et évolutive, c'est-à-dire ouverte au changement et intégrant pleinement la culture d'innovation et d'itérations permanentes. Pour cela, les projets recommandés par le cabinet ont été définis et phasés selon les critères d'attractivité, accessibilité et l'interdépendance validés conjointement avec l'équipe de la Banque.

Pour compléter son offre de produit la Banque a approché des fintechs afin d'optimiser ses processus et par conséquent gagner en efficacité opérationnelle, en assurant la sécurité, et la conformité avec une meilleure expérience client.

Cette solution permet notamment l'auto-enrôlement en ligne moyennant l'identification digitale et certifiée

3. Produits et services :

Wifak Bank veille constamment à apporter un soutien accru au développement d'une offre plus riche avec en toile de fond un haut niveau de protection et de sécurité et qui combine à la fois la simplicité et l'autonomie.

En effet, parallèlement à l'avancement de son projet de transformation digitale, Wifak Bank continue à développer l'offre de ses produits et service. A cet effet, l'exercice 2020 a été marqué par les événements suivants :

Le Lancement du Produit Ithmar :

Wifak Bank ayant vécu la transformation d'une société de leasing en une banque universelle et ayant subi les contraintes financières imposées aux banques islamiques telles que l'impossibilité d'accéder au marché obligataire, au marché financier et à une ligne de financement extérieure, et eu égard au niveau du coût des ressources, au risque de concentration et aux charges financières engendrées par certains dépôts notamment ceux dits à terme, et à fiscalité appliquée aux dépôts à termes des clients, Wifak Bank a saisi l'opportunité d'innover en proposant une alternative à ses clients et prospects ; le produit Hissab ITHMAR.

Hissab ITHMAR est un compte épargne dédié aux clients souhaitant fructifier leurs avoirs stables dans le temps avec un taux bonifié supérieur au Taux de rémunération de l'épargne TRE appliqué sur la place, selon la technique de placement Wakala Bil istithmar Moukaida qui a pour objectif de drainer des ressources et de capter de nouvelles relations.

Lancement du Produit Tashil Zawaj

Les coûts élevés de l'organisation du mariage et tout ce qui s'en rapporte sont devenus un frein pour les jeunes pour se marier en Tunisie.

Wifak Bank, soucieuse d'accompagner ses jeunes clients et de leur présenter une solution globale clé en main a créé le produit de financement Tashil Zawaj. Plus besoin de se disperser en jonglant avec les prestataires, Wifak Bank devient le seul interlocuteur du client en lui offrant l'accès à une plateforme où il peut choisir parmi la liste des Wedding Planners avec lesquels la banque est conventionnée et les prestations que ces derniers proposent avec des tarifs compétitifs.

Tashil Zawej est un financement permettant aux clients de financer les frais de leur mariage conformément aux principes de la finance islamique, selon la technique de Mourabaha.

Wifak Bank innove et est la première banque en Tunisie à offrir à ses clients désireux de se marier, un package complet de prestations et de produits pour planifier l'heureux évènement.

Lancement du Produit WAAD

Wifak Bank est la première Banque Islamique en Tunisie à offrir un instrument de couverture contre le risque de change relatif aux opérations de commerce international afin de se prémunir contre les variations aléatoires des cours de change.

La mise en place du contrat Waad avec les clients se fait après l'étude approfondie de :

- La volatilité de la devise convenue par rapport au Dinar Tunisien ;
- Le niveau de liquidité en devises sur le marché local de change ;
- L'exposition de change de la banque

Lancement de Produit Tamouil COVID-19

Conformément à la circulaire 2020-12, un financement islamique exceptionnel pour soutenir les entreprises et professionnels dont les activités ont été impactées par la pandémie de la COVID-19, a été mis en place.

Lancement de Produit Tamouil Mourabaha Participatif

Mourabha Participatif est un financement dédié pour l'acquisition de parts sociales ou d'actions d'une société qui répond aux exigences charaïques.

Lancement de Produit Tamouil pharmacien

Ce produit a été créé pour répondre aux besoins des pharmaciens en vue de financer leurs stocks. Les avantages proposés sont :

- Une réponse de principe en 72h ;
- Une durée de remboursement pouvant atteindre 12 mois ;
- Remboursement fixe avec une marge de profit déterminée à l'avance.

Partenariat ITALCAR

Toute la banque s'est mobilisée pour faire réussir cette action qui s'étalera du 03/11 au 30/11. Les actions entreprises et les avantages mis en place sont :

- Mise en place d'un stand WIB au sein du showroom ITALCAR ;
- Financements avantageux pour les clients particuliers et professionnels ;
- Des accessoires gratuits pour les clients ;
- Franchise de 60j offerte par ITALCAR ;
- Accord de principe en 60mn pour IJARA et 24h pour Mourabaha ;
- Une campagne de communication qui débutera le 15/11.

4. La Qualité : Une démarche permanente et encrée au sein de Wifak Bank

Dans un contexte économique actuel national et international caractérisé par une mutation profonde et la mondialisation des échanges, la turbulence et l'incertitude de l'environnement, la concurrence accrue et l'évolution rapide et croissante des exigences des marchés internes et externes, Wifak International Bank cherche constamment des facteurs de différenciation axés sur l'amélioration permanente et dynamique de la qualité de ses produits et services.

L'importance de cet enjeu fait que la qualité ne peut pas être considérée comme une retombée du respect des procédures de de conception ou de commercialisation. La qualité doit être gérée en tant que telle, planifiée et pilotée pour dégager un résultat.

En outre du suivi de ses indicateurs de qualité, la Banque veille également à suivre les délais des dossiers des financements, l'organisation des appels mystères clients, les visites mystères agences ainsi que le développement du dispositif de gestion des réclamations externes.

VI. Développement et organisation :

Le Comité a eu à examiner en 2020 les orientations stratégiques de la banque en matière RH. Il a approuvé la Politique de Gestion des Ressources Humaines, qui a été validée par notre Conseil d'Administration, dont les axes stratégiques sont orientés vers l'ancrage d'une culture de compétitivité et de performance dans la Banque, ainsi qu'une gestion de carrière permettant l'épanouissement professionnel des collaborateurs.

➤ Le Recrutement

Durant l'année 2020, la DRH s'est lancés dans une campagne de recrutement afin de renforcer notre capital humain et combler les postes vacants de notre organigramme et ce conformément aux recommandations de notre Conseil d'Administration.

Le recrutement interne demeure l'un des principaux leviers dans la motivation du personnel et la gestion de carrières, pour privilégier la promotion des collaborateurs en interne. Des mesures d'encouragement ont été mises en place pour les collaborateurs éligibles dans ce cadre.

A cet effet, des appels à candidature en interne, ainsi que des annonces bien détaillées pour les postes à pourvoir ont été lancées, à travers un cabinet de recrutement et notre compte LinkedIn.

➤ La Formation et développement des compétences

La Banque s'est orientée vers une formation pragmatique, comme étant un levier de croissance dans le développement du capital humain, en terme de compétence et maîtrise du poste.

Un plan de Formation Individuel(PFI) a été conçu, sur la base d'une approche participative, pour atteindre les objectifs suivants :

- Permettre aux responsables de manager avec efficacité leurs équipes dans le respect des normes, la maîtrise des risques et la conformité des opérations,
- Développer les compétences de la force de vente (Négociations, technique de vente, approche besoins clients), afin de répondre aux attentes de la Direction Générale en terme de réalisation des objectifs,
- Améliorer le potentiel technique, ce qui permet d'avoir une compatibilité entre poste occupé et compétences requises,
- Augmenter le degré d'implication et de motivation des collaborateurs,
- Préparer les collaborateurs pour la prise de poste, dans le cadre de la mobilité interne.

La Banque s'est orientée également, vers le perfectionnement des compétences du Top et Middle managers, en matière de soft skills, permettant de travailler davantage sur les axes de progression managériale en terme de :

- Communication Professionnelle,
- Leadership, Management et motivation des collaborateurs,
- Conduite des réunions,
- Prise de parole et résolution des problèmes,
- Gestion du temps, des priorités, du stress et des projets.

➤ La Gestion de carrière et mobilité interne

La Gestion de carrière s'inscrit dans le cadre de la refonte de la Gestion des Ressources Humaines de la Banque, et vise à constituer le socle du dispositif de motivation du Personnel.

Une démarche pragmatique a été mise en place, concrétisée par la diffusion d'une procédure ayant pour objectif de :

- Expliciter le processus des entretiens de carrière entamé par la DRH, en accompagnement du plan de transformation de notre Banque,
- Informer des mesures incitatives mises en place, pour encourager la mobilité au niveau du réseau commercial.

Des entretiens de carrière ont été effectués afin d'évaluer les prédispositions de certains collaborateurs à occuper les postes ciblés.

A. Le Système d'Information Ressources Humaines (SIRH)

La mise en place d'un nouveau système SIRH, a été approuvée, afin d'assurer une mise à niveau technique de la DRH, et lui permettre de disposer des données de pilotage RH pour accompagner l'implémentation de notre politique :

- La gestion de la paie
- La gestion de la formation
- La gestion des carrières et des compétences
- La gestion du temps et des présences
- La création et la personnalisation de rapports et statistiques RH
- L'automatisation des processus RH.

La solution SIRH validée inclura un portail intranet collaboratif et évolutif pour gérer l'automatisation des processus suivants :

- Processus formation et développement des compétences
- Processus recrutement
- Processus congé
- Processus disciplinaire
- Processus mission

B. Dispositif de communication interne

Un dispositif de communication interne a été mis en place en 2020, dans le cadre du renforcement de la relation DRH-Collaborateur.

L'organisation des Afterwork, ainsi que des rencontres, dans une ambiance agréable et conviviale, avec les Top et middle management de la Banque, s'inscrit dans la consolidation de la politique de communication interne de la Banque.

La mise en place d'un lien anonyme pour permettre aux collaborateurs de s'exprimer et formuler leurs suggestions et interrogations sur certains sujets, qui sont reprises par la DRH, dans le bulletin d'information interne, dont le premier numéro a été diffusé en 11/2020.

C. Gestion de la crise COVID-19

Compte tenu, des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie mondiale COVID19, la DRH a contribué activement à la gestion de cette crise en collaboration avec la cellule de crise de la Banque, notamment lors de la période du confinement total du centre d'affaires d'El Kram, et ce, à travers :

- La mise en place des notes service sur les mesures de préventions à adopter contre la propagation de ce virus.
- La réduction de l'effectif des services centraux pendant la période de confinement.
- L'organisation des horaires de travail en deux équipes pendant la période de confinement.
- La participation dans la mise en place d'un dispositif de continuité d'activité.
- La participation dans la mise en place d'une procédure « COVID 19 : Les mesures à entreprendre en cas de contamination »
- L'organisation du mode de télétravail pendant la période du confinement total du centre d'affaires d'El Kram ;
- Lancement d'une campagne de solidarité contre la propagation du Coronavirus, à travers laquelle le personnel de la banque a contribué, par sa propre volonté, par un don à partir d'une journée de travail sous forme, soit de retenues sur salaires, ou reprise du solde du congé.

VII. Prix et distinctions :

- Pour sa contribution à l'essor de l'industrie de la finance islamique en Tunisie, son dynamisme, son rôle dans la conduite du changement et son remarquable potentiel d'évolution, Wifak International Bank a remporté en septembre le prestigieux prix GIFA Power Award Islamic Banking 2020, lors de sa 10ème édition tenue le 14 septembre 2020 au Pakistan. Ce prix récompense également la réussite de Wifak Bank, une institution relativement jeune mais jouissant de perspectives très prometteuses, dans l'unique expérience de transformation d'une société de leasing en une Banque Universelle qui opère conformément aux dispositions de la Finance Islamique.

La cérémonie a été diffusée en Streaming Live avec une audience de plus de 50 000 personnes dans plus de 30 pays. L'audience globale atteindra au moins un million de personnes dans le monde.



- Wifak Bank a également remporté au titre de l'année 2020 le prestigieux prix « **Best Islamic Corporate Bank Tunisia Awards 2020** » décerné par le Magazine spécialisé Global Banking & Finance. Cette distinction appuie la réussite de Wifak Bank à accompagner et à apporter des solutions s pour mieux répondre aux attentes de ses clients Corporate.

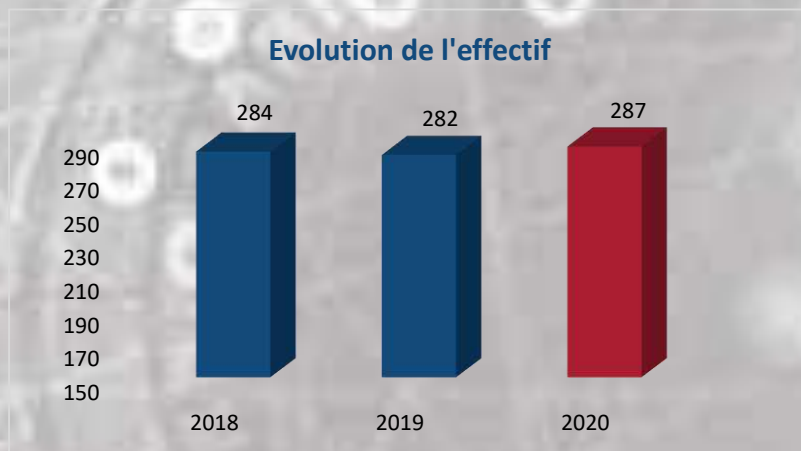
En 2020, le magazine **Global Banking & Finance**, référentiel mondial d'informations et d'analyses pertinentes sur les tendances et les réalisations dans la finance et l'économie a attribué son prix « **Best Islamic Corporate Bank Tunisia Awards 2020** » à Wifak Bank. En effet, un jury de spécialistes s'est basé sur plusieurs critères pour l'attribution de ce prestigieux prix. Ces critères d'évaluation tiennent de l'engagement et de la pertinence des solutions mises à la disposition des clients Corporate, de la qualité du service client, de la création de valeur et de l'innovation

VIII. Capital Humain :

Le capital humain de Wifak International Bank est au centre de ses orientations stratégiques moyennant une gestion de carrière permettant le renforcement continu des capacités du capital humain et la réalisation d'un plan de succession efficace et fiable au sein de la banque. Ceci se traduit de facto par l'épanouissement professionnel des collaborateurs ; une formation pragmatique, basée sur un Plan de Formation Individuel (PFI), permet ainsi aux collaborateurs une maîtrise du poste.

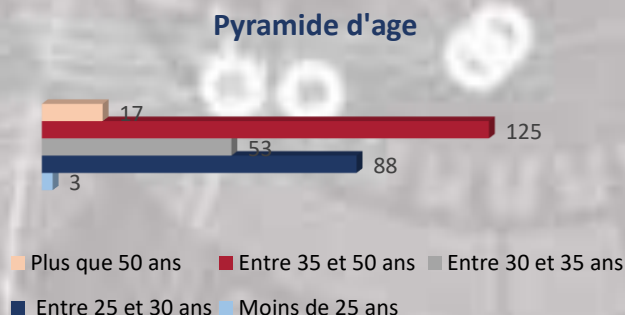
1. Effectif :

Durant 2020, la Banque s'est orientée vers une approche de redéploiement et de recrutement des effectifs qui s'inscrit d'une part dans le cadre de la gestion des carrières des collaborateurs, et d'autre part dans une gestion des charges dans un contexte de crise tout en continuant le renforcement des équipes de la Banque par des experts métiers. A cet effet, l'évolution de l'effectif de la Banque se présente comme suit :



a) Profil :

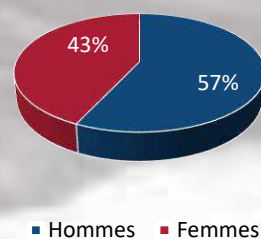
Avec une structure d'âge jeune, 50% des collaborateurs de Wifak Bank ayant moins de 35 ans, Wifak Bank compte sur l'apport d'une équipe qualifiée et dynamique.



b) Genre :

La répartition Hommes-Femmes au sein de Wifak Bank durant l'année 2020 présente une parité de 57% pour les hommes et 43% pour les femmes

Effectif par genre



2. Formation et accompagnement :

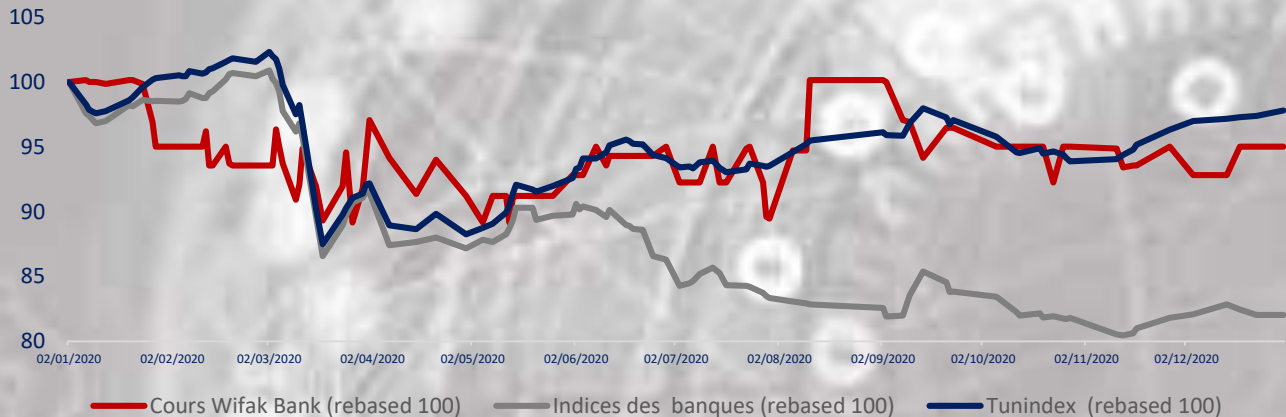
La formation du personnel est au cœur des orientations stratégiques de Wifak Bank qui compte faire de la qualité de son capital humain l'un des atouts et des points forts vecteurs de sa performance. Elle tient à soutenir le développement des compétences à travers un large programme de formations destiné à l'ensemble des collaborateurs afin de maîtriser les spécificités de la banque Islamique et maintenir ainsi un niveau élevé de performance des ressources.

Durant 2020, les principales actions de formation se présentent comme suit :

Indicateurs	Valeurs
Nombre de collaborateur ayant participé au moins une fois à une action formation	207
Pourcentage de participation du personnel de la banque	72%
Nombre de jours de participation cumulé	315 Jours
Nombre de modules de Formation	87 actions
Nombre d'heures de formation	1418 Heures

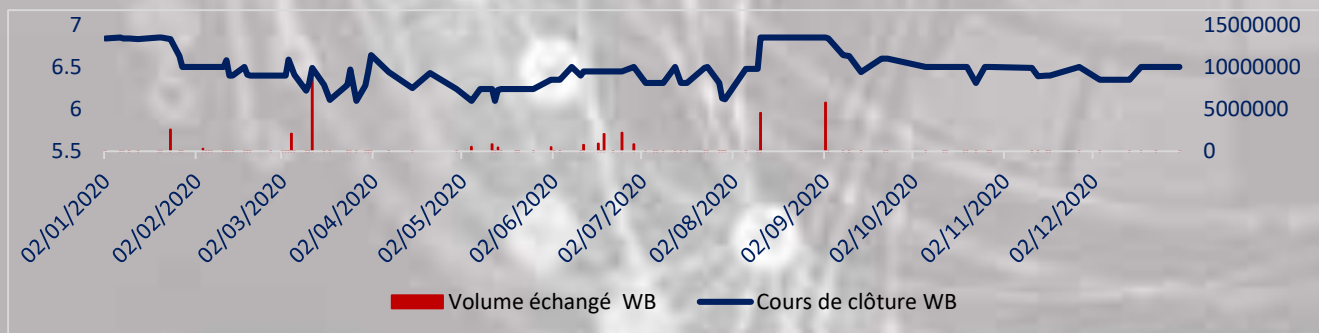
IX. Action Wifak Bank

L'action WIFAK BANK a clôturé l'année 2020 avec un cours de 6.5 Dinars (cours de clôture de la séance boursière du 31/12/2020) contre 6.84 dinars au début d'année (cours de clôture de la séance boursière du 02/01/2020). Le plus haut cours enregistré durant l'année 2020 est celui de la séance boursière de 07/01/2020. Le cours le plus bas de l'année 2020 est de 6.1 dinars, enregistré le 27/03/2020.



Le cours de l'action WIFAK BANK sur performe l'indice des banques et affiche au 31 décembre 2020 une baisse annuelle de -4.97% contre une contreperformance annuelle -17.28% et -2.20% pour les banque et le Tunindex respectivement.

INDICATEURS	2019	2020	Var 2019/2020 en Mt	Var 2019/2020 %
Cours de l'action (en TND)	6.85	6.5	-0.35	-5.1%
Fonds propres /par action (en TND)	5.31	5.16	-0.16	-3.0%
Capitalisation boursière (en MTND)	204.8	194.4	-10.47	-5.1%
Capitaux propres (en MTND)	159	154	-4.74	-3.0%
Capitalisation boursière / capitaux propres (en %)	129%	126%	221%	-2.2%



La capitalisation boursière de WIFAK BANK au 31/12/2020 s'est établie à 194.4 MTND contre 204.8 MTND fin décembre 2019.

Par ailleurs, le nombre d'actions WIFAK BANK échangées sur toute l'année 2020 a augmenté pour se situer à 5 340 463 actions soit un volume échangé de 35.194 MDT contre 1 243 258 actions en 2019 soit un volume échangé de 192.6 MTND.

X. Evolution prévisionnelle et perspectives d'avenir

Suite à l'achèvement des travaux de mise en place et de transformation de la Banque, Wifak Bank ambitionne de jouer pleinement son rôle pour améliorer l'inclusion financière notamment dans les régions intérieures et participer activement à la mobilisation de l'épargne, à la promotion de l'investissement et à la création de l'emploi.

La Banque projette également d'achever la transformation digitale de l'ensemble de ses process et services afin de se positionner en tant que leader dans ce domaine.

• Objectifs en termes des dépôts pour l'année 2025 :



• Objectifs en termes des financements pour l'année 2025 :



• Ratios Cibles en 2025 :

Ratios

ROA	1.44%
ROE	12.06%
LTD	110%
Coefficient d'Exploitation	52%



XI. Rapport de Gestion :

1. Activité de la Banque :

a) Les ressources de la Banque :

(1) Les dépôts à la clientèle :

L'exercice 2020 a été principalement marqué par un effort de collecte de dépôts déployé par la Banque malgré la crise sanitaire, pour atteindre une évolution de 38% sur son encours des dépôts.

Dans ce cadre la part de marché de Wifak Bank est passée de 0.53% en 2019 à 0.67% en 2020 tenant compte des données des 12 Banques cotées sur la bourse de Tunis.

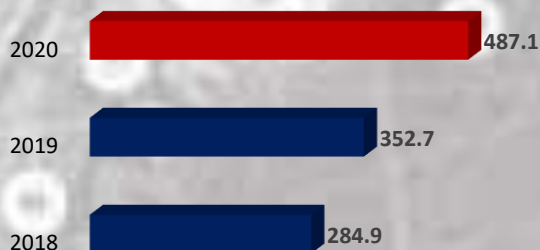
La structure des dépôts par produit :

Les efforts déployés durant 2020 ont été principalement axés sur la poursuite de la stratégie adoptée par la Banque en vue d'améliorer la structure globale des dépôts, afin de maîtriser en premier lieu le coût des ressources, et mitiger en deuxième lieu le risque de concentration. Pour ce faire, l'encours des dépôts à vue a évolué de 96% par rapport à son niveau en 2019, les dépôts d'épargne ont progressé de 66% tandis que les dépôts Istithmar ont reculé de -27%.

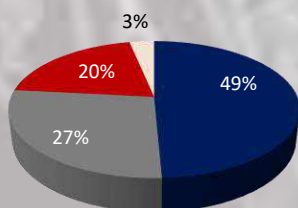
Ces réalisations sont la résultante d'un pilotage et d'un suivi concomitants de l'effort de collecte des dépôts effort conjugué de la force de vente et du lancement du nouveau produit d'épargne « Ithmar » qui a réalisé une collecte totale de 32.7 MDT en seulement 7 mois de son lancement soit un quart du total dépôts collectés en 2020.

Ainsi la structure des dépôts par produits à fin Décembre 2020 se présente comme suit :

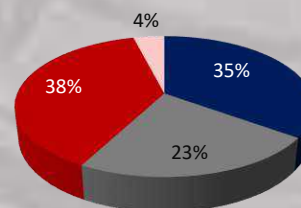
Dépôt de la clientèle en (MDT)



Structure des dépôts par produit en 2020



Structure des dépôts par produit en 2019

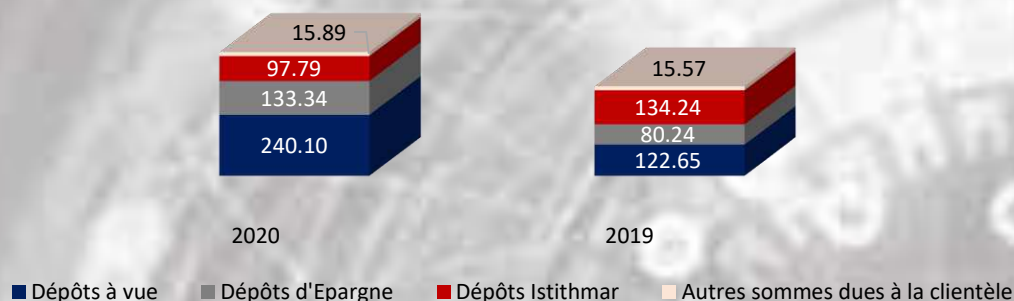


■ Dépôts à vue
■ Dépôts Istithmar

■ Dépôts d'Epargne
■ Autres sommes dues à la clientèle

■ Dépôts à vue
■ comptes Istithmar

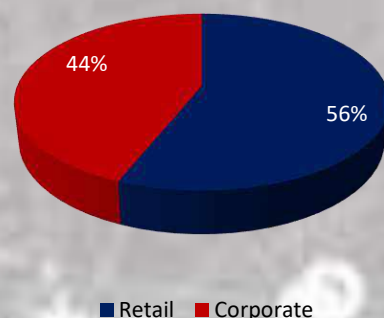
■ Comptes Tawfir
■ Autres sommes dues à la clientèle



La structure des dépôts par marché :

L'examen de l'évolution de la structure des dépôts par marché fait ressortir une part de 44% des dépôts réservée aux clients particuliers contre une part de 56% pour les clients Entreprises. La Banque cherche à développer son portefeuille clients particuliers et professionnels qui s'inscrit dans le cadre de sa stratégie de se positionner en tant que la banque des particuliers et des professionnels.

Structure des dépôts par marché 2020



Ainsi la structure des dépôts selon la maturité résiduelle s'est établie comme suit

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	200 451 957	-	-	-	200 451 957
Tawfir	145 311 678	-	-	-	145 311 678
Istithmar	31 748 074	40 899 334	5 474 000	-	78 121 408
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	-
Dettes rattachées	4 455 267	-	-	-	4 455 267
Total	381 966 976	40 899 334	5 474 000	-	428 340 310

(2) Emprunts et ressources spéciales :

Les emprunts et les ressources spéciales de la banque ont évolué de 30% par rapport à leur niveau à fin 2019 pour passer de 37 MDT à 48 MDT. Cette évolution s'explique par :

- Une augmentation venant suite à l'émission réussie d'un emprunt obligataire en conformité avec les concepts de la Finance Islamique avec un total 15 MDT,
- Une diminution suite au remboursement des emprunts octroyés avant la transformation de la Banque ainsi que les tranches de l'emprunt obligataire émis à fin Juin 2019.
- La Banque a procédé à la diversification de ses ressources avec des maturités plus importantes et ce afin d'assurer un équilibre de la structure de son Bilan et de réaliser une meilleure stabilité. A cet effet, et par souci de rentabiliser ses ressources relativement chères, les ressources d'emprunt obligataire sont adossées aux financements Ijara qui présentent une marge plus confortable pour la Banque.

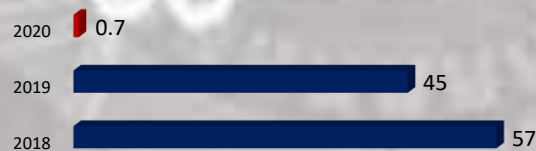
Emprunts et ressources spéciales



(3) Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

La Banque a réussi à réduire son niveau des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers au 31/12/2020 qui est la résultante d'une orientation de la Banque d'alléger sa dépendance vis-à-vis du marché interbancaire et le coût y afférant, une opportunité due principalement à l'obtention du refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers



(4) Banque Centrale, CCP :

Durant 2020, les ressources de la Banque ont été consolidées par l'obtention du refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie, du portefeuille de financement Mourabaha, Ijara et des certificats de leasing permettant à la Banque de diversifier ses ressources avec un coût maîtrisé.

Banque Centrale, CCP

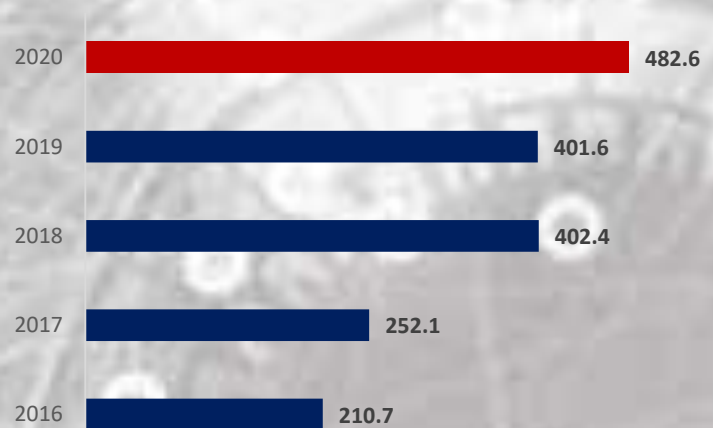


b) Les emplois de la Banque :

(1) Les financements à la clientèle :

Le volume global des financements nets à la clientèle a enregistré une augmentation de 20% par rapport à leur niveau en 2019. En effet, malgré la crise sanitaire qui a freiné le niveau des investissements en Tunisie, la Banque a pu continuer le développement de son activité de financement et ce dans le cadre du soutien et de support à sa clientèle.

Financement à la clientèle (En MDT)

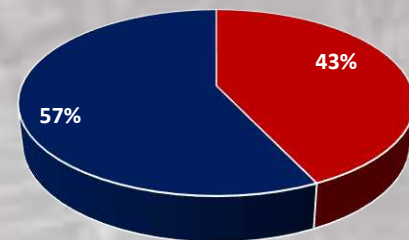


La structure des financements par produit :

Durant 2020, la Banque a accéléré l'effort de développement de son produit Mourabaha portant la part de l'encours à 43% contre 31% une année auparavant, pour atteindre un montant brut de 218.2 Millions de dinars, marqué par une évolution de 68%.

La part de fonds de commerce de L'activité IJARA de la banque a atteint un encours de 289.9 Millions de dinars qui représente 57% contre 69% en 2019.

Structure Encours des Financements par produit

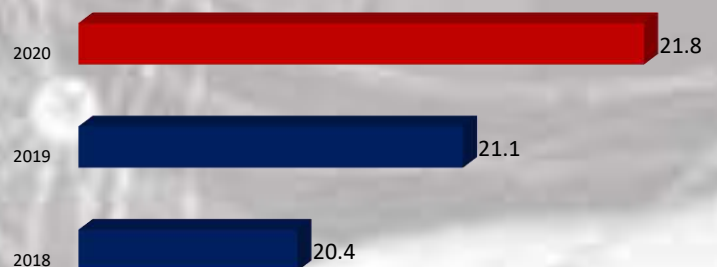


■ Financement Mourabaha
■ Financement Ijara

(2) Portefeuille-titres :

Le portefeuille titre de Wifak Bank a totalisé 21.9 MDT au 31/12/2020 contre 21.2 MDT enregistré à la fin de l'année 2019.

Evolution du Portefeuille d'investissement



(3) Les valeurs immobilisées :

Depuis son démarrage, la Banque a prévu un investissement matériel et immatériel important afin de se doter de la meilleure infrastructure indispensable pour son activité.

Durant 2020 et suite à l'avènement de la crise sanitaire, la Banque a adopté une politique de rationalisation des investissements afin de mieux gérer sa liquidité en ce temps de crise. A cet effet, l'évolution des valeurs immobilisées s'explique par :

- Le Développement du réseau commercial par l'ouverture d'une nouvelle agence ainsi que l'amélioration de son SI,
- Ainsi que par l'effet de l'amortissement.

Ainsi, l'encours des immobilisations de la Banque a connu une régression de 6 % pour passer de 58.7 MDT en 2019 à 55.4 MDT au 31/12/2020.

Evolution des valeurs immobilisées



c) Activité Monétique :

Wifak Bank cherche constamment à améliorer l'équipement de sa clientèle en terme de carte ainsi que d'abonnements au service de Banque à distance.

A cet effet, les réalisations en terme d'activité monétique au titre de 2020 se présentent comme suit :

	2019	2020	Var 2019/2020
Nombre de cartes émises	13 147	16 226	23.4%
Nombre d'abonnement SMS	10 547	13 135	24.5%
Nombre d'abonnement WIFAKNET	3 176	4 321	36.1%
Nombre des distributeurs automatiques de billets (DAB)	29	30	3.4%
Nombre des guichets automatiques de billets (GAB)	3	3	0.0%
Nombre des transactions cartes Wifak Bank	238 781	344 665	44.3%
Montant des transactions cartes Wifak Bank (en DT)	29 137 341	62 878 050	115.8%
Nombre des transactions interbancaire sur DAB Wifak Bank	146 809	199 397	35.8%
Volume des transactions interbancaire sur DAB Wifak Bank(DT)	19 236 180	30 277 360	57.4%
Nombre des transactions internationales sur DAB Wifak Bank	97 890	22 172	-77.4%
Volume des transactions internationales sur DAB Wifak Bank(DT)	30 205 260	7 024 300	-76.7%

2. Performance de la Banque :

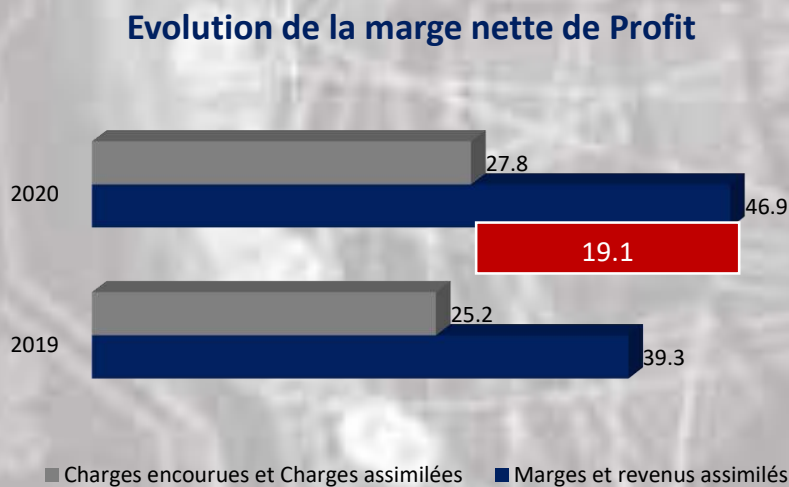
Les performances de la Banque pour l'exercice 2020 sont détaillées comme suit :

a) Banque de financement :

Une analyse de la rentabilité de l'activité de financement de la Banque fait ressortir une évolution de 19% des profits et revenus assimilés pour atteindre 46.9 Millions de Dinars contre 39.3 Millions de dinars pour l'exercice 2019. De l'autre côté, les charges financières ont connu une augmentation de 9% pour passer de 25.2 Millions de dinars à 27.5 Millions de Dinars cumulant une évolution de la marge Nette de profit de 35% passant de 14.1 Millions de Dinars à fin 2019 à 19.1 Millions de Dinars.

En effet, suite l'augmentation du coût des ressources durant 2019, la Banque a adopté toute une politique de maîtrise de ses charges financières qui s'articule autour des axes suivants :

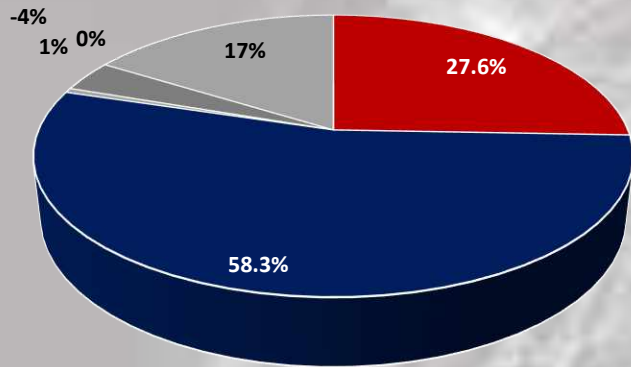
- La poursuite de la collecte des dépôts à terme tout en privilégiant les tickets moyens à coûts moins élevés et des maturités moins longues dans une anticipation baissière du niveau des taux
- Limiter le niveau des prêts interbancaires et ce suite à l'obtention du refinancement auprès de la BCT
- La baisse du niveau du TMM.



Les marges et revenus assimilés de la banque se composent principalement des produits de l'activité historique de la Banque Ijara présentant 58.3% avec 27.3 Millions de dinars. Quant aux produits Mourabaha, ils ont totalisé 12.9 Millions de Dinars présentant 27.6%.

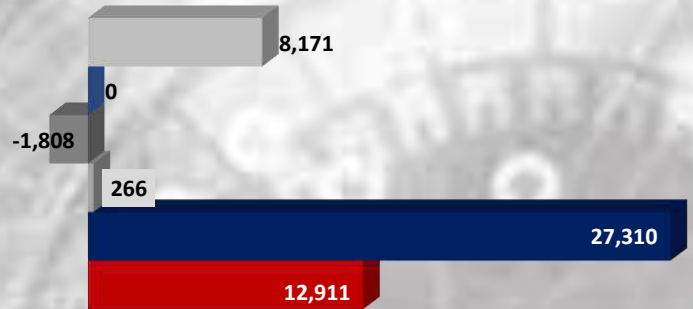
La structure des profits et revenus assimilés se présentent comme suit :

Structure des profits et revenus assimilés en (%)



- Portefeuille Murabaha
- Portefeuille Ijara
- Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises
- Profits réservés
- Autres Marges et revenus assimilés

Structure des profits et revenus assimilés en (M DT)

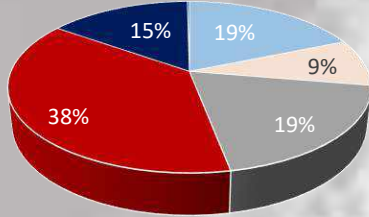


- Opérations avec les établissements bancaires et financiers
- Autres Marges et revenus assimilés
- Profits réservés
- Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises
- Portefeuille Ijara
- Portefeuille Murabaha

S'agissant des marges et revenus encourues par la Banque durant l'exercice 2020, ils sont composés principalement de :

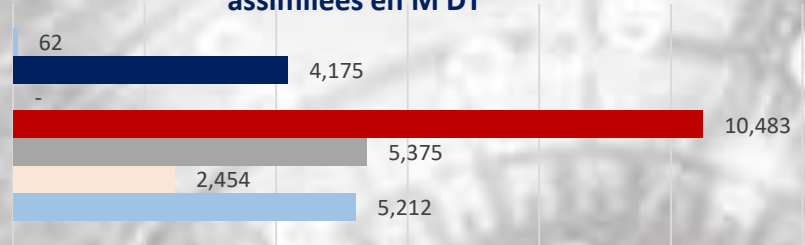
- les profits sur dépôts Istithmar à hauteur de 38%,
- les profits sur dépôts Tawfir à hauteur de 19%,
- les profits versés sur emprunt et ressources spéciales à hauteur de 15%
- les profits versée sur l'opération avec les établissement bancaires et financiers à hauteur de 19%.

Structure des marges encourues et charges assimilées en %



- Opérations avec les établissements bancaires et financiers
- Marges sur dépôts a vue
- Marges sur comptes Tawfir
- Marges sur dépôts Isthithmar
- Marges sur certificats de dépôts
- Emprunt et ressources spéciales
- Autres Marges et charges

Structure des marges encourues et charges assimilées en M DT

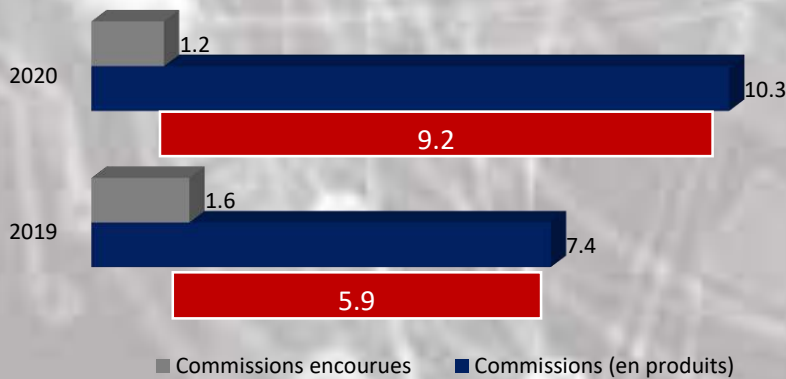


- Autres Marges et charges
- Emprunt et ressources spéciales
- Marges sur certificats de dépôts
- Marges sur dépôts Isthithmar
- Marges sur comptes Tawfir
- Marges sur dépôts a vue
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers

b) Banque de service :

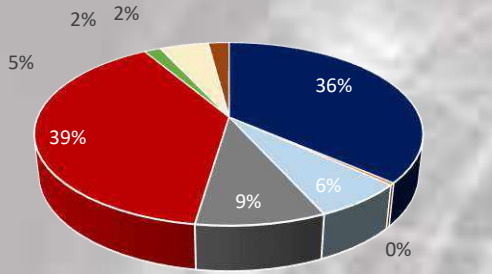
Les performances de l'activité « Banque de services » de la Banque ont enregistré une augmentation de 56% par rapport aux réalisations de décembre 2019. Cette performance est tirée principalement par une surperformance sur les commissions d'étude et d'engagement et se présente comme suit :

Evolution de la marge Nette sur commission



Une analyse de la structure des commissions perçue montre que la contribution des commissions d'étude et engagement avec une part de 39% soit un total de 4.0 Millions de dinars, suivie des commissions sur Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte accapare une part de 36% pour totaliser 3.8 Millions de dinars

Structure des commissions perçues en %



- Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte
- Commissions sur engagements par signature en TND
- Commissions sur opérations de commerce extérieur
- Monétiques
- Commissions de Gestion, études et Engagement
- Commissions de Banque Directe
- Bancassurance
- Autres commissions

Structure des commissions perçues en M TND



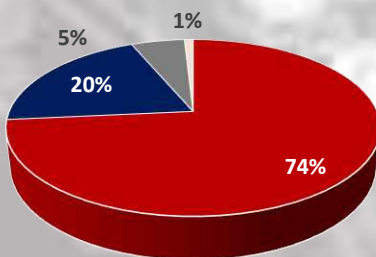
- Autres commissions
- Bancassurance
- Commissions de Banque Directe
- Commissions de Gestion, études et Engagement
- Monétiques
- Commissions sur opérations de commerce extérieur
- Commissions sur engagements par signature en TND
- Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte

Quant aux commissions encourues, la part des commissions versées sur VISA et MasterCard a totalisé 865 mille dinars avec une part de 74% du total commissions encourues.

A cet effet, les détails des structures des commissions encourues et perçues sont présentés dans les graphique ci-dessous

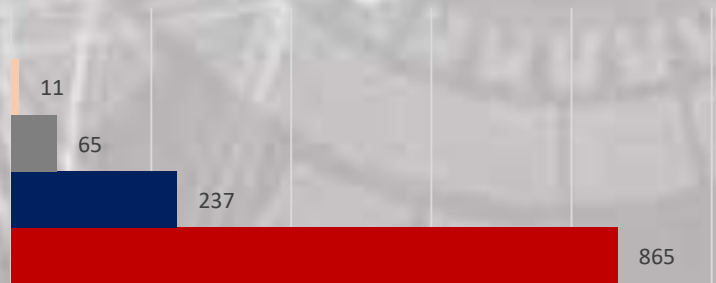
c) Banque des marchés :

Structure des commissions encourues en %



- Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD
- Commissions Encourues sur FONDS GERES
- Commissions Encourues sur SIBTEL
- Autres commissions Encourues

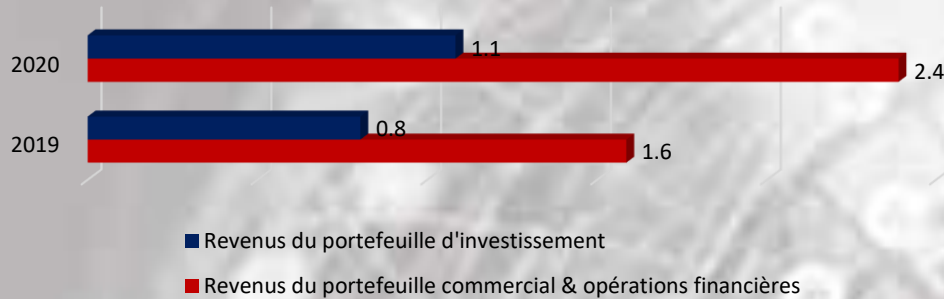
Structure des commissions encourues M DT



- Autres commissions Encourues
- Commissions Encourues sur SIBTEL
- Commissions Encourues sur FONDS GERES
- Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD

Les revenus du portefeuille titres et opérations financières a enregistré une hausse de 45% par rapport à son niveau en 2019 pour passer de 2.4 MDT à 3.5 MDT en 2020 soutenu principalement par le résultat réalisé par l'activité Salle des marchés et le nouveau produit Waad lancé par la Banque.

Revenus des Portefeuilles titres et opérations financières



d) Le Produit Net Bancaire

Porté par l'effet de l'évolution des revenus de la banque de services, de marché et de financement, le Produit Net Bancaire relatif à l'année 2020 a enregistré une augmentation de 42% par rapport à l'exercice 2019 pour passer de 22.4 Millions de dinars à 31.7 Millions de dinars.

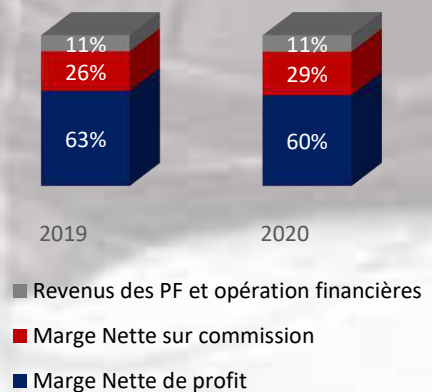
Le Produit Net Bancaire



Une analyse des composantes du Produit Net Bancaire réalisé en 2020 montre une structure qui se détaille comme suit :

- La contribution de la marge nette des profits a atteint 63% du total PNB suivie d'une part de 29% accaparée par les commissions nettes, et une part de 11% relative aux revenus du portefeuille titres et opérations financières.

Structure du PNB en %



e) Le Résultat d'Exploitation :

Porté par l'effet conjugué de l'évolution du PNB, la baisse des frais généraux et la maîtrise du coût du risque, le résultat d'exploitation de la Banque est passé de -21.93 MDT en 2019 à -5.29 MDT en 2020.

En Millions de Dinars				
	2020	2019	Evolution MDT	en Evolution en %
Produit Net Bancaire (PNB)	31.73	22.37	9.38	42%
Frais de personnel	18.34	18.07	0.27	1%
Charges générales d'exploitation	7.55	7.3	0.25	3%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4.63	6.84	-2.21	-32%
Frais Généraux (FG)	30.52	32.21	-1.69	-5%
Autres produits d'exploitation	0.02	0	0.02	-
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs	-6.35	-12.07	6.72	-47%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-0.17	-0.03	-0.14	470%
Résultat d'Exploitation	-5.29	-21.93	17.66	76%

Le graphique suivant retrace l'évolution du Résultat d'Exploitation durant les trois dernières années

Evolution du résultat d'exploitation



f) Le Résultat Net de l'Exercice

Suite l'amélioration de son Produit Net Bancaire, la Banque a enregistré une amélioration notable de son résultat global malgré une année difficile. A cet effet le résultat net de la Banque est passé de -23 MDT à -5.3 MDT dont 3,625 MDT proviennent des provisions collectives conformément au circulaire de la BCT du 11 janvier 2021.

g) Les ratios

(1) Les ratios de structure :

	2018	2019	2020
Dépôts de la clientèle /Créances sur la clientèle	70.79%	87.85%	99%
Dépôts de la clientèle/Total Bilan	44.81%	56.32%	58.89%
Créances sur la clientèle/Total Bilan	63.30%	64.11%	58.35%

Le taux de couverture des financements par les dépôts de la clientèle s'est situé à 99% en 2020 contre 87.85% une année auparavant, une évolution qui traduit l'effort de la collecte des dépôts proportionnellement au développement de l'activité de la Banque. Par ailleurs, la part des dépôts à la clientèle par rapport au total bilan a atteint 58.89% contre 56.32% en 2019, tandis que la part des créances, elle représente 58.35% du total bilan contre une part de 64.11% affichée en 2019.

(2) Les ratios de rentabilité :


	2018	2019	2020
Rentabilité des Fonds Propres "R O E"	-1.55%	-14.48%	-3.84%
Rentabilité des Actifs "R O A"	-0.44%	-3.65%	-0.71%
Marge de profit / P N B	53.18%	63.97%	60.17%
Commissions Nettes / P N B	19.65%	25.21%	28.88%
PNB/Total actif	3.96%	3.52%	3.84%

Ratio de liquidité

170,678%

Ratio de crédit sur dépôts

102.045%



Etats Financiers Individuels au 31/12/2020

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation		Notes	31-déc 2020	31-déc 2019
AC01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	71 377 256	53 455 713
AC02	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	167 527 382	63 046 017
AC03	Créances sur la clientèle	(1-3)	482 629 803	401 559 497
AC04	Portefeuille titres commercial	(1-4)	40 176	37 815
AC05	Portefeuille d'investissement	(1-5)	21 830 080	21 082 124
AC06	Valeurs immobilisées	(1-6)	55 353 390	58 648 446
AC07	Autres actifs	(1-7)	28 434 103	33 105 931
TOTAL ACTIFS			827 192 190	630 935 543
PA01	Banque Centrale, CCP	(2-1)	84 238 187	2 008 889
PA02	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	699 579	45 058 334
PA03	Dépôts de la clientèle	(2-3)	487 130 302	352 748 386
PA04	Dettes de financements et Ressources spéciales	(2-4)	41 846 709	36 942 131
PA05	Autres passifs	(2-5)	60 154 512	35 684 295 (*)
TOTAL PASSIFS			674 069 289	472 442 035
CP01	Capital		150 000 000	150 000 000
CP02	Réserves		20 542 419	20 542 419
CP03	Actions propres		(694 663)	(694 663)
CP04	Autres capitaux propres		16 110 456	16 105 530
CP05	Résultats reportés		(27 459 779)	(5 452 201) (*)
CP06	Résultat de l'exercice		(5 375 532)	(22 007 577)
TOTAL CAPITAUX PROPRES			(3) 153 122 901	158 493 508
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			827 192 190	630 935 543

(*) : Retraité pour des besoins de comparabilité

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc. 2020	31-déc. 2019	
PASSIFS EVENTUELS				
HB 01-	Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	9 686 138	3 049 920
HB 02-	Crédits documentaires	4-2	23 509 625	2 276 090
HB 03-	Actifs donnés en garantie		0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			33 195 763	5 326 010
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 04-	Engagements de financement donnés	4-3	70 094 533	49 271 547
HB 05-	Engagements sur titres		0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			70 094 533	49 271 547
ENGAGEMENTS RECUS				
HB 06-	Engagements de financement reçus		0	0
HB 07-	Garanties reçues	4-4	314 519 944	278 473 485

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31 Décembre 2020


Désignation		Notes	31-déc 2020	31-déc 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			60 663 708	49 146 604
PR01	Marges et revenus assimilés	(5-1)	46 850 358	39 309 003
PR02	Commissions en produits	(5-2)	10 341 003	7 448 792
PR03	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	2 389 358	1 586 136
PR04	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	1 082 988	802 673
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			(28 937 711)	(26 776 694)
CH01	Marges encourus et charges assimilées	(5-5)	(27 760 435)	(25 187 754)
CH02	Commissions encourues	(5-6)	(1 177 276)	(1 588 940)
CH03	Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE			31 725 997	22 369 910
PR05/CH04	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(5-7)	(6 351 182)	(12 068 876)
PR06/CH05	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		(171 097)	(26 185)
PR07	Autres produits d'exploitation	(5-8)	24 558	1 515
CH06	Frais de personnel	(5-9)	(18 335 426)	(18 069 810)
CH07	Charges générales d'exploitation	(5-10)	(7 554 236)	(7 300 299)
CH08	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-11)	(4 633 390)	(6 838 122)
RESULTAT D'EXPLOITATION			(5 294 776)	(21 931 867)
PR08/CH09	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires		64 281	43 796
CH011	Impôt sur les bénéfices		(139 737)	(114 506)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			(5 370 232)	(22 002 577)
PR09/CH010	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		(5 300)	(5 000)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			(5 375 532)	(22 007 578)
	Modification comptable		(500 000)	(1 017 779)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION			(5 875 532)	(23 025 356)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31-déc 2020	31-déc 2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	58 705 302	49 607 467
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(30 029 203)	(25 140 138)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(80 108 916)	403 806
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	135 554 649	66 315 163
Titres de placements	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(19 374 038)	(20 524 806)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	16 596 042	(37 846 853)
Impôt sur le bénéfice	(145 037)	(119 506)
	-	-
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	81 198 799	32 695 133
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
	-	-
	-	-
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	(959 052)	(675 282)
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	211 097	(3 168)
Acquisition / cessions sur immobilisations	(744 380)	(3 769 066)
	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(1 492 335)	(4 447 516)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Rachat d'actions	0	(196 137)
Encaissement d'emprunt obligataire	15 000 000	15 242 100
Remboursement d'emprunt obligataire	(2 790 490)	(735 923)
Remboursement d'emprunts	(7 386 174)	(26 044 122)
Dividendes versés et autres distributions	-	-
Mouvements sur fond social et de retraite	4 926	4 776
	-	-
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	4 828 262	(11 729 306)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	84 534 726	16 518 311
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	69 472 321	52 954 010
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	154 007 047	69 472 321



Notes aux Etats Financiers au 31 /12/ 2020

I. PRESENTATION DE LA BANQUE :

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle, et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société **EL WIFAK LEASING** a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2020 à la somme de **150.000.000 DT** divisé en 30.000.000 actions de **5 DT** chacune.

	Montant	%
Actionnaires Tunisiens	104 995 560	70.00%
Actionnaires Etrangers	45,004,440	30.00%
Total	150,000,000	100.00%

La société WIFAK INTERNATIONAL BANK est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun

II. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de WIFAK INTERNATIONAL BANK sont préparés et présentés en respectant :

Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.

Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;

Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;

Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;

La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41).

1. Créances sur la clientèle

1.1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptes d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2 Classification et évaluation des créances :

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements Ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en Ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- Les provisions collectives :

Le calcul de la provision collective est effectué conformément à l'annexe III de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2021-01. Cette opération passe par quatre étapes :

- le regroupement des engagements classés 0 et 1 par secteur d'activité,
- la détermination pour chaque secteur d'activité d'un taux de migration moyen,
- la majoration des taux de migration historiques,
- l'estimation du taux de provisionnement à appliquer par groupe de contreparties.

Cette note détaille la méthodologie et les résultats obtenus.

1- Regroupement des engagements par secteur d'activité :

La segmentation des engagements de la banque fait ressortir une répartition sur les différents secteurs d'activité aussi bien pour :

- les professionnels du secteur privé :
 - Agriculture
 - Industries mécaniques et électriques
 - Oléifacteurs
 - Industries agroalimentaires

- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyage
- Agence de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

- les particuliers (Logement & Consommation / secteur public & secteur privé).

A ce titre, un travail sur l'affiliation des secteurs d'activité des différentes relations a été effectué ayant permis de fiabiliser la segmentation.

2- Détermination du taux de migration moyen :

Pour chaque groupe gi, il faudrait déterminer un taux de migration moyen observé au cours au moins des cinq années antérieures à 2020. La Banque a retenu la migration en créances classées durant les années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Le taux de migration de moyen pour chaque groupe gi est calculé comme suit :

$$TMM_{gi} = \frac{\sum_{N=2015}^{2019} TM_{gi}(N)}{5}$$

Avec :

$$TM_{gi} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Engagements 0 et 1 du groupe i de l'année N-1}} \times 100$$

Le risque additionnel du groupe i désigne les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N.

Conformément à méthodologie référentielle édictée par la BCT au niveau de sa circulaire n°2021-01, des ajustements en matière de risque additionnel ont été apportés à certains secteurs et qui ont consisté à neutraliser le biais engendré par certaines relations dont l'engagement qui dépasse largement la moyenne observée.

3- Majoration des taux de migration historiques :

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δgi » imposées au niveau de la circulaires 2021-01.

4- Estimation du taux de provisionnement :

Cette étape consiste à la détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel observé durant les cinq années antérieures à 2020 pour chaque groupe de créances :

$$TPM_{gi} = \left[\sum_{N=2015}^{2019} TP_{gi}(N) \right] / 5$$

Avec

Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe i de l'année N

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}} \times 100$$

La banque a procédé à des ajustements apportés pour certains secteurs pour neutraliser le biais engendré par certaines relations dont le niveau de provisionnement dépasse largement la moyenne de provisionnement constaté sur le secteur en question.

5- Calcul de la provision collective :

Pour chaque groupe de créances, la provision collective est calculée de la manière suivante :

$$PC_{gi} = \text{Engagements } gi \text{ 0 et 1} \times (TM_{gi} + \Delta gi) \times TP_{gi}$$

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2- Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- Portefeuille titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

A2 : Portefeuille d'investissement :

Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. date d'arrêt:

Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêt ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres

3- Prise en compte des produits

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêt des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

6- Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

10- Faits saillants de la période :

L'exercice 2020 a été marqué également par :

- Le report des tombées des créances échues classés 0 & 1 pour 7 mois pour la période allant du mois de mars au mois de septembre 2020 et ce, en application des circulaires BCT 2020-06 ,07 & 08 relatives aux mesures exceptionnelles en faveur des entreprises, professionnels et des particuliers ;
- Les produits d'exploitation bancaires ont enregistré une hausse de 23% par rapport à la même période de 2019 ;
- Le Produit Net Bancaire a enregistré une augmentation de 9,3 KDT, soit une hausse de 42% par rapport au 31 décembre 2019 ;
- Les encours des financements à la clientèle ont enregistré une augmentation de 83,3 MDT, soit une hausse de 20% par rapport au 31 décembre 2019 ;
- Les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une progression de 38% par rapport au 31 décembre 2019 ;
- L'enrichissement de l'offre à la clientèle par le lancement d'un nouveau produit « Hissab Ithmar » qui permet aux clients WIFAK de bénéficier d'un bonus proportionnel à la stabilité de leurs dépôts ;
- L'émission et la clôture du deuxième emprunt obligataire conformément aux percepts de la Finance Islamique pour un montant de 15 KDT ;
- L'attribution à « **WFAK INTERNATIONAL BANK** » du prestigieux prix « Best Islamic Corporate Bank Tunisia 2020 » décerné par la revue financière internationale « Global Banking and Finance Review » pour sa 10^{ème} édition.
- L'attribution à **WIFAK INTERNATIONAL BANK** du prestigieux prix « GIFA Power Award (Islamic Banking) 2020 » lors de la 10^{ème} édition du Global Islamic Finance Awards qui s'est tenue le 14 septembre 2020 au Pakistan.

11- Modification comptable :

Au cours de l'exercice 2020, il a été procédé aux modifications comptables ci-dessous :

• Suite à la communication du redressement fiscal partiel pour les exercices 2016-2017, la banque a constitué une provision pour risque fiscal estimé à 500 KDT. Ce montant a été porté en « Modifications Comptables » en ajustant les capitaux propres d'ouverture et la colonne comparative a été retraitée en conséquence.

Rubrique	2019 Approuvé	Retraitement	2019 retraité
PA 5- Autres Passifs	35 184 295	500 000	35 684 295
CP 5- Resultats Reportés	- 4 952 201	-500 000	- 5 452 201

I. NOTES EXPLICATIVES

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à **71 377 256 DT** contre **53 455 713 DT** au 31/12/2019 enregistrant ainsi une augmentation de **34%**.

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	6 361 045	6 173 117	187 928	3%
BCT, CCP et TGT	65 072 879	47 282 596	17 790 283	38%
Provision sur incidents caisse	(56 668)	-	-	-
Total	71 377 256	53 455 713	17 921 543	34%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissement Bancaires et financiers ont totalisé **167 527 382 DT** au 31/12/2020 contre **63 046 017 DT** enregistré au 31/12/2019.

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	136 399 962	43 967 433	92 432 529	210%
Créances sur les établissements Financiers	31 127 420	19 078 584	12 048 836	100%
Total	167 527 382	63 046 017	104 481 365	166%

Note 1.2.1 Créances sur les établissements bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31/12/ 2020, à 136 399 962 DT et se détaille comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	648 003	511 179	136 824	27%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	(68 498)	(225 042)	156 544	(70%)
Placements MOUDHARABA interbancaire	135 753 550	43 674 125	92 079 425	211%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	66 907	7 171	59 736	833%
Total créances sur les établissements bancaires	136 399 962	43 967 433	92 432 529	210%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 31 127 420 DT et se détaille comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Prêts aux les établissements financiers	31 000 000	19 000 000	12 000 000	100%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	127 420	78 584	48 836	100%
Total créances sur les établissements financiers	31 127 420	19 078 584	12 048 836	100%

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	135 820 457	-	-	-	579 505	136 399 962
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	648 003	648 003
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	(68 498)	(68 498)
Placements MOUDHARABA interbancaire	135 753 550	-	-	-	-	135 753 550
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	66 907	-	-	-	-	66 907
Etablissements financiers	30 099 159	1 028 261	-	-	-	31 127 420
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	30 000 000	1 000 000	-	-	-	31 000 000
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	99 159	28 261	-	-	-	127 420
Total	165 919 616	1 028 261	-	-	579 505	167 527 382

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	136 399 962	136 399 962
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	648 003	648 003
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	(68 498)	(68 498)
Prêts aux établissements bancaires	-	-	135 753 550	135 753 550
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	66 907	66 907
Etablissements financiers	-	-	31 127 420	31 127 420
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	31 000 000	31 000 000
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	127 420	127 420
Total	-	-	167 527 382	167 527 382

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Dans le cadre de la conjoncture économique connue dans le pays à cause de la pandémie COVID-19 et suite à la diffusion des circulaires BCT n°2020-06, 2020-07 et 2020-08 relatives au report des échéances des crédits accordés à la clientèle pour des différents périodes selon le statut juridique des bénéficiaires de ces crédits, la banque a suivi la politique adoptée par la banque centrale en général et toutes les banques locales en particulier en accordant ces avantages à ses clients. En fait, la banque a reporté les échéances des crédits de 3 mois à 6 mois selon les conditions prévues par les différentes circulaires.

Dans ce cadre et pour être conforme aux principes comptables de base : rattachement des charges aux produits, la banque a continué de constater les produits relatifs aux crédits accordés et dont les échéances ont été reportées. Ces produits sont logés dans des compte de Produits à recevoir présentés au niveau de la rubrique de bilan Créances sur la Clientèle.

Les écarts de profits entre les nouveaux échéanciers et les anciens sont constatés en tant que produits à recevoir

Les financements à la clientèle ont passé de **401 559 497 DT** au 31/12/2019 à **482 629 803 DT** au 31/12/2020. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Kardh Hassan	2 623 420	1 421 797	1 201 623	85%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	480 006 383	400 137 699	79 868 684	20%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	472 151 161	393 413 001	78 738 160	20%
Financement Mourabaha	218 080 511	129 912 686	88 167 825	68%
Financement Ijara	291 006 909	293 339 227	(2 332 318)	(1%)
Provisions sur creances douteuses et litigieuses	(33 285 057)	(27 205 912)	(6 079 145)	22%
Profits réservés sur creances	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%
Portefeuille sur ressources ordianaires en devises	7 855 222	6 724 699	1 130 523	100%
Total	482 629 803	401 559 497	81 070 306	20%

Une partie des créances sur la clientèle sont refinançables auprès de la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la banque a bénéficié de refinancement en 2019.

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	2 623 420	2 623 420
Autres concours à la clientèle	-	-	480 006 383	480 006 383
Total	-	-	482 629 803	482 629 803

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	472 151 161	393 413 001	78 738 160	20%
Portefeuille Ijara	291 006 909	293 339 227	(2 332 318)	(1%)
Encours financiers (*)	263 734 777	268 318 931	(4 584 154)	(2%)
Impayés et autres facturations	31 465 178	28 984 546	2 480 632	9%
Produits constaté d'avance sur Financement Ijara	(2 084 274)	(1 433 284)	(650 990)	45%
Produits à recevoir sur Financements Ijara	1 142 922	-	1 142 922	
Reglement non affecté	(3 251 694)	(2 530 967)	(720 727)	28%
Portefeuille Mourabaha	218 080 511	129 912 686	88 167 825	68%
Mourabaha Court terme	93 522 555	68 458 436	25 064 119	37%
Encours financiers	72 866 799	44 437 944	28 428 855	64%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	1 247 499	870 880	376 619	43%
Impayés sur Financement Mourabaha	19 408 257	23 149 612	(3 741 355)	(16%)
Mourabaha Moyen terme	95 590 360	37 327 923	58 262 437	156%
Encours financiers	92 933 203	36 227 329	56 705 874	157%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	2 457 040	684 944	1 772 096	259%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	200 117	415 650	(215 533)	(52%)
Mourabaha Long terme	28 967 596	24 126 328	4 841 268	20%
Encours financiers	28 142 348	23 707 293	4 435 055	19%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	576 161	270 179	305 982	113%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	249 087	148 856	100 231	67%
Provisions sur creances douteuses et litigieuses	(33 285 057)	(27 205 912)	(6 079 145)	22%
Profits réservés sur créances	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%
Autres concours à la clientèle en devises	7 855 222	6 724 699	1 130 523	100%
Encours financiers	7 814 008	6 713 464	1 100 544	100%
Produits à recevoir	41 214	11 235	29 979	100%
Total	480 006 383	400 137 699	79 868 684	20%

(*) Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2020, présentent un solde de 263 734 777 DT contre 268 318 931 DT par rapport au 31 décembre 2019 pour enregistrer une évolution de 1% et se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2019	1 299 546 299	1 031 227 368	268 318 931
Capital Amorti des anciens contrats		60 755 521	- 60 755 521
Ajouts de la période	82 459 390	17 963 904	64 495 486
Investissement	75 034 019	17 404 656	57 629 363
Relocation	6 861 689	559 248	6 302 441
consolidation	563 682	-	563 682
Retraits de la période	38 961 409	30 637 290	8 324 119
Cession de la valeur Résiduelle	21 367 641	21 367 255	386
Cession anticipée	10 915 910	8 229 611	2 686 299
Transferts (Cession)	748 080	518 244	229 836
Relocation	5 929 778	522 180	5 407 598
Solde 31-12-2020	1 343 044 280	1 079 309 503	263 734 777

Le stock des provisions et profits réservés au 31/12/2020 se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(33 285 057)	(27 205 912)	(6 079 145)	22 %
Provision individuelles	(27 373 548)	(24 675 019)	(2 698 529)	11%
Provisions collectives	(5 535 358)	(2 140 590)	(3 394 768)	159%
Provisions additionnelles	(376 151)	(390 303)	14 152	(4%)
Total provisions sur créances	(33 285 057)	(27 205 912)	(6 079 145)	22 %
Profits réservés	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%
Total profits réservés	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39 %
Total général des provisions et profits réservés	(36 936 259)	(29 838 913)	(7 097 346)	24%

Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que des provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Montant brut de la créance classée	70 741 813	54 662 386	16 079 427	29 %
Provisions au 31/12/N-1	(27 205 912)	(15 563 827)	(11 642 085)	75 %
Dotations de l'exercice	(9 876 076)	(13 447 945)	3 571 869	(27%)
Reprise de l'exercice	3 796 930	1 805 860	1 991 070	110%
Perte sur Créances Radiées	-	-	-	-
Provision	(33 285 058)	(27 205 912)	(6 079 146)	22 %
			-	-
Total net de la créance	37 456 755	27 456 474	10 000 281	36%

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Montant brut de la créance classée	63 364 525	54 662 386	8 702 139	16 %
Profits réservés au 31/12/N-1	(2 633 001)	(1 717 657)	(915 344)	53 %
Dotations aux profits réservés	(1 018 201)	(915 344)	(102 858)	11 %
Reprise profits réservés de l'exercice	-	-	-	-
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-
Total des Profits réservés au 31/12/N	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL	TOTAL	Variation
	A	B1	B2	B3	B4			
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	au 31-12-20	au 31-12-19	
Encours en principal	321 128 229	112 156 134	9 552 423	10 177 127	12 902 222	465 916 135	379 404 937	86 511 198
Impayés	1 399 052	13 802 351	1 641 138	6 415 886	24 083 275	47 341 702	48 976 053	-1 634 351
Autres débits	317 629	517 374	77 973	162 672	4 995 117	6 070 765	4 971 765	1 099 000
Règlements non affectés	-1 516 500	-7	-31	-44 366	-1 313 941	-2 874 845	-2 411 530	-463 315
PAR	1 467 465	1 931 775	221 162	26 113	62 386	3 708 901	710 979	2 997 922
Débits de compte	651 426	233 386	118 400	198 893	1 404 788	2 606 893	1 408 948	1 197 945
ENGAGEMENTS BILANTIELS	323 447 301	128 641 013	11 611 065	16 936 325	42 133 847	522 769 551	433 061 153	89 708 398
ENGAGEMENTS HORS BILAN	96 807 094	6 422 625	0	60 471	105	103 290 295	47 597 558	55 692 737
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	420 254 395	135 063 638	11 611 065	16 996 796	42 133 952	626 059 846	480 658 711	145 401 135
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	31 000 000	0	0	0	0	31 000 000	26 028 000	4 972 000
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	451 254 395	135 063 638	11 611 065	16 996 796	42 133 952	657 059 846	506 686 711	150 373 135
<i>Dont Créances Classées</i>			<i>11 611 065</i>	<i>16 996 796</i>	<i>42 133 952</i>	<i>70 741 813</i>	<i>54 580 321</i>	<i>16 161 492</i>
Agios réservés	-	-	362 551	842 630	2 446 021	3 651 202	2 633 001	1 018 201
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	521 673	1 415 850	25 436 027	27 373 550	24 675 018	2 698 532
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	376 151	376 151	390 303	14 152
Provisions collectives	5 535 358	-	-	-	-	5 535 358	2 140 590	3 394 768
TOTAL DE LA COUVERTURE	5 535 358		884 224	2 258 480	28 258 199	36 936 261	29 838 912	7 097 349
ENGAGEMENTS NETS	414 719 037	135 063 638	10 726 841	14 738 316	13 875 753	589 123 585	450 819 799	138 303 786
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) -Tous engagements confondus			1.77%	2.59%	6.41%			
			10.77%				10.77%	-0,01%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			7.62%	13.29%	67.07%			
			44.39%				50,75%	-6,36%

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève au 31 Décembre 2020 à 40 176 DT. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque au 31 Décembre 2020 se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Titres de transaction	40 176	37 815	2 362	6 %
Titres cotés	40 176	37 815	2 362	6 %
Titres Ami	7 280	6 286	994	16 %
Titres Unimed	17 940	17 241	699	4 %
Titres SAH	14 957	14 288	669	5 %
Total	40 176	37 815	2 362	6%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Autres	Total
Titres de transaction	-	40 176	40 176
Titres cotés	-	40 176	40 176
Titres Ami	-	7 280	7 280
Titres Unimed	-	17 940	17 940
Titres SAH	-	14 957	14 957
Total	-	40 176	40 176

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31/12/2020 un solde de **21 830 080 DT** contre **21 082 124 DT** au 31/12/ 2019 enregistrant ainsi une augmentation de **4 %**.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	Note	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Titres d'investissement (1)	1.5.1	19 374 514	18 586 421	747 956	4%
Titres de participation (2)	1.5.2	69 453	69 453	-	-
Parts dans les entreprises liées (3)	1.5.3	900 000	900 000	-	-
Titres participatifs (4)	1.5.4	1 526 250	1 526 250	-	-
Total		21 830 080	21 082 124	747 956	4%

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 Décembre 2020 et 31 Décembre 2019 se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Fonds Gérés	19 293 051	18 503 770	789 281	4%
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	0	0
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	0	0
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	0	0
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	0	0
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	-210 000	-210 000	0	0
Fonds Gérés Wifak Sicar	15 300 000	15 300 000	0	0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	500 000	500 000	0	0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	1 000 000	1 000 000	0	0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	2 000 000	2 000 000	0	0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	1 400 000	1 400 000	0	0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	1 400 000	1 400 000	0	0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	4 500 000	4 500 000	0	0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	0	0
Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar	-403 282	-232 186	-171 096	74%
Revenus des fonds gérés	4 116 333	3 155 955	960 378	30%
Titres-d 'investissement hors Fonds gérés	41 326	82 651	-41 325	-50%
Montants bruts emprunt national	40 000	80 000	-40 000	-50%
Créances rattachées	1 326	2 651	-1 325	-50%
Total	19 334 377	18 586 421	747 956	4%

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Titres de participation	169 453	169 453	-	-
Provisions sur titres de participation	(100 000)	(100 000)		
Total	69 453	69 453	0	0

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Titre	% de détention	31.12.2020	Provision 31.12.2020	Provision 31.12.2019
SIBTEL	0,62%	69 353	-	-
Med food SA	3,33%	100 000	-100 000	-100 000
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0,00%	100	-	-
Total		169 453	-100 000	-100 000

1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description		31/12/2020	31.12.2019	%riation	%
Parts dans les entreprises liées	(*)	900 000	900 000	-	-
Total		900 000	900 000	-	-

(*)Ce compte se détaille comme suit :

Titre	% de détention	31.12.2010	Provision 31.12.2020	31.12.2019	Provision 31.12.2019
Wifak Sicar	97,83%	900 000	-	900 000	-
		900 000	-	900 000	-

1.5.4 Titres participatifs :

Cette rubrique correspond à l'encours en relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « ChahadetZitouna 2017 » pour un principal de 1 500 KDT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans.

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31/12/2020 un solde de **55 353 390 DT** contre un solde de **58 648 445 DT** au 31/12/ 2019 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Immobilisations incorporelles	4 497 025	5 158 976	(661 951)	(13%)
Immobilisations incorporelles	7 525 400	7 428 901	96 499	1%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(3 028 375)	(2 269 924)	(758 451)	33%
Immobilisations corporelles	50 067 077	52 540 683	(2 473 606)	(5%)
Immobilisations corporelles	62 682 319	61 874 941	807 378	1%
Amortissement des immobilisations corporelles	(12 615 242)	(9 334 257)	(3 280 985)	35%
Immobilisations encours	789 288	948 786	(159 498)	(17%)
Immobilisations encours	789 288	948 786	(159 498)	(17%)
Total	55 353 390	58 648 445	(3 295 056)	(6%)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS Au 31 décembre 2020 (Exprimé en dinars)

Description	Valeur Brut au 31.12.2019	Acquisition Transfert	Valeur Brut au 31.12.2020	Amortissement cumulé 31.12.2019	Dotations d'amortissement t 2020	Amortissement cumulé 31/12/2020	V.C.N 31.12.2020
1) Immobilisations Incorporelles	7 428 901	96 499	7 525 400	-2 269 925	-758 450	-3 028 375	4 497 025
* Licence	933 257	96 499	1 029 756	-772 256	-115 714	-887 970	141 786
* Logiciels	6 488 443	0	6 488 443	-1 494 789	-641 296	-2 136 085	4 352 358
* Site web	7 201	0	7 201	-2 880	-1 440	-4 320	2 881
* Droit au bail	0	0	0	0	0	0	0
2) Immobilisations Corporelles	61 874 940	807 379	62 682 319	-9 334 257	-3 280 985	-12 615 242	50 067 077
Immobilisations d'exploitation	51 482 870	584 090	52 066 960	-4 907 618	-1 948 028	-6 855 646	45 211 314
* Terrains d'exploitation	9 510 611	0	9 510 611	0	0	0	9 510 611
* Bâtiments	29 742 855	0	29 742 855	-2 261 510	-690 966	-2 952 476	26 790 379
* Aménagements de bâtiments	12 229 404	584 090	12 813 494	-2 646 108	-1 257 062	-3 903 170	8 910 324
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 704 286	18 241	1 722 527	-476 698	-159 059	-635 757	1 086 770
Matériels de Transport	866 023	136 980	1 003 003	-433 303	-174 332	-607 635	395 368
Matériels Informatique	6 846 528	62 976	6 909 504	-3 104 389	-822 277	-3 926 666	2 982 838
Machines DAB et GAB	886 161	0	886 161	-411 396	-177 231	-588 627	297 534
Coffres Forts	88 090	5 092	93 182	0	0	0	93 182
Autres Immobilisations	982	0	982	-853	-58	-911	71
3) Immobilisation en cours	948 786	-159 498	789 288	0	0	0	789 288
Immobilisations corporelles en cours	948 786	-305 424	643 362	0	0	0	643 362
Immobilisations incorporelles en cours	0	145 926	145 926	0	0	0	145 926
TOTAUX	70 252 627	744 380	70 997 007	-11 604 182	-4 039 435	-15 643 617	55 353 390

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 Décembre 2020 un montant de **28 434 103 DT** contre un montant de **33 105 930 DT** au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	4 669 058	4 233 802	435 256	10%
<i>Comptes d'attente</i>	3 979 863	4 209 149	(229 286)	(5%)
Comptes d'attente de la salle de marché	125 275	773 064	(647 789)	(84%)
Comptes d'attente de la compensation	3 854 588	3 436 085	418 503	12%
Autres comptes d'attente	-	-	-	-
<i>Comptes de régularisation</i>	689 195	24 653	664 542	2 696%
Autres	23 765 045	28 872 128	(5 107 083)	(18%)
Stock de matière, fourniture et timbres	259 956	313 856	87 048	28%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	3 474	5 496	(2 022)	(37%)
Cartes et imprimés en stock	256 482	308 360	89 070	29%
<i>Materiels en stock (Murabaha et Ijara)</i>	13 238 723	6 327 577	2 672 936	42%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	3 359 080	9 075 307	(5 716 227)	(63%)
<i>Dépôts et cautionnements</i>	22 775	17 775	5 000	28%
<i>Opérations avec le personnel</i>	8 459 317	7 250 819	1 208 498	17%
<i>Débiteurs divers</i>	(3 498 867)	1 677 825	(1 079 430)	(64%)
<i>Charges à répartir (1)</i>	100 564	694 518	(593 954)	(86%)
<i>Autres</i>	1 823 497	3 514 451	(1 690 954)	(48%)
Total Autres Actifs	28 434 103	33 105 931	(4 671 828)	(14%)

Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 84 238 187 DT au 31/12/2020 contre un solde de 2 008 889 DT au 31/12/ 2019, se détaillant comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	84 000 000	2 000 000	82 000 000	4 100%
Dette rattaché sur Wakala bel Istithmar auprès de la BCT	238 187	8 889	229 298	2 580%
Total	84 238 187	2 008 889	82 229 298	4 093%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31/12/2020 un solde de **699 579 DT** contre **45 058 334 DT** au 31/12/2019 enregistrant ainsi une baisse de **98%**. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	699 579	45 058 334	(44 358 755)	(98%)
Total	699 579	45 058 334	(44 358 755)	(98%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	699 579	504 708	194 871	39%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	0	44 553 626	(44 553 626)	(100%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	699 579	45 058 334	(44 358 755)	(98%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	699 579	-	-	-	699 579
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	699 579	-	-	-	699 579
Total	699 579	-	-	-	699 579

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	699 579	699 579
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	699 579	699 579

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31/12/ 2020 un solde de **487 130 302 DT** contre **352 748 386 DT** au 31/12/2019 et se décomposent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Dépôts à vue	201 224 742	122 650 178	78 574 564	64%
Dépôts à vue	200 452 255	122 203 056	78 249 199	64%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	772 487	447 123	325 365	73%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	285 905 558	230 098 208	55 807 352	24%
Tawfir	146 883 957	80 238 566	66 645 391	83%
Tawfir	145 311 678	79 353 656	65 958 022	83%
Dettes rattachées sur tawfir	1 572 279	884 910	687 369	78%
Istithmar	80 231 909	133 969 401	-53 737 491	(40%)
Istithmar en dinars	71 811 986	123 882 600	(52 070 614)	(42%)
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	2 060 884	4 249 070	(2 188 186)	(51%)
Istithmar en devises	6 309 422	5 790 833	518 589	9%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	49 617	46 898	2 720	6%
Autres sommes dues à la clientèle	58 789 693	15 890 241	42 899 452	270%
Total	487 130 302	352 748 386	134 381 916	38%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Ne disposant pas de maturité	Total
Dépôts à vue	200 451 957	-	-	-	-	200 451 957
Tawfir	145 311 678	-	-	-	-	145 311 678
Istithmar	31 748 074	40 899 632	5 474 000	-	-	78 121 706
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	58 789 693	58 789 693
Dettes rattachées	4 455 268	-	-	-	-	4 455 268
Total	381 966 977	40 899 632	5 474 000	0		487 130 302

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à **41 846 709 DT** contre **36 942 131 DT** au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Emprunts Matérialisés	14 529 378	21 991 856	(7 462 479)	(34%)
Ressources Spéciales	-	-	-	#DIV/0!
Emprunts obligataires	27 317 331	14 950 275	12 367 056	83%
Total	41 846 709	36 942 131	4 904 578	13%

Le solde des emprunts se subdivise comme suit au 31/12/2020 et au 31/12/2019 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Emprunts Matérialisés	14 338 462	21 724 636	(7 386 175)	(34%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	190 916	267 220	(76 304)	(29%)
Total	14 529 378	21 991 856	(7 462 479)	(34%)

Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit au 31/12/2020 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Emprunts obligataires	26 715 687	14 506 177	12 209 510	84%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	601 644	444 098	157 546	35%
Total	27 317 331	14 950 275	12 367 056	83%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres
Emprunts Matérialisés	-	-	14 529 378
Ressources Spéciales	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	27 317 332
Total	-	-	41 846 709

Le tableau des mouvements des emprunts hors dettes rattachées au 31 décembre 2020 se détaille comme suit :

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Remboursement 2020	Soldes 31/12/2020
ATB 14	2 000 000	400 000	400 000	0
	2 000 000	400 000	400 000	0
AB37	2 000 000	285 714	285 714	0
AB38	2 000 000	357 144	285 714	71 430
AB39	2 000 000	428 572	285 714	142 858
AB40	2 000 000	428 572	285 714	142 858
AB41	2 000 000	428 572	285 714	142 858
AB42	1 500 000	262 086	262 086	0
AB43	1 500 000	96 808	96 808	0
AB44	2 000 000	244 861	244 861	0
	15 000 000	2 532 328	2 032 325	500 003
QNB 01	4 000 000	200 000	200 000	0
QNB 02	3 000 000	150 000	150 000	0
QNB 03	3 000 000	150 000	150 000	0
QNB 04	3 000 000	300 000	300 000	0
QNB 05	2 000 000	200 000	200 000	0
	15 000 000	1 000 000	1 000 000	0
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	17 792 308	3 953 849	13 838 459
	25 700 000	17 792 308	3 953 849	13 838 459
TOTAL	57 700 000	21 724 636	7 386 174	14 338 462

La ventilation, au 31 décembre 2020, des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
DETTES BANCAIRES				
AMEN BANK	71 429	428 571	0	500 000
AB 38	71 429			71 429
AB 39		142 857		142 857
AB 40		142 857		142 857
AB 41		142 857		142 857
MOURABAHA ZITOUNA	988 462	2 965 385	9 884 615	13 838 461
	988 462	2 965 385	9 884 615	13 838 461
Total	1 059 891	3 393 956	9 884 615	14 338 462

(*) Les dettes rattachées sur les emprunts matérialisés s'élèvent à 190 916 DT.

Au 31 décembre 2020, la ventilation des emprunts, matérialisés hors dettes rattachées selon la duréerésiduelle, se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
<u>DETTES BANCAIRES</u>				
<u>AMEN BANK</u>	71 432	428 571	0	500 003
AB 38	71 432	-	-	71 429
AB 39	-	142 857	-	142 857
AB 40	-	142 857	-	142 857
AB 41	-	142 857	-	142 857
<u>MOURABAHA ZITOUNA</u>	988 459	2 965 385	9 884 615	13 838 459
	988 459	2 965 385	9 884 615	13 838 459
Total	1 059 891	3 393 956	9 884 615	14 338 462

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent au 31 Décembre 2020 et au 31 Décembre 2019 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	3 559 545	3 426 425	133 120	4%
Provisions pour passifs et charges	3 559 545	3 426 425	133 120	4%
Comptes d'attente et de régularisation	56 594 967	32 257 871	24 337 096	75%
<i>Comptes d'attente</i>	7 174 869	4 697 893	2 476 976	53%
<i>Comptes de régularisation</i>	10 578 852	1 742 271	8 836 581	507%
Créditeurs divers	33 436 549	22 157 863	11 278 686	51%
Fournisseurs	31 484 848	20 421 174	11 063 674	54%
Dépôts du personnel	627 071	457 185	169 886	37%
Prestataire de services	1 324 630	1 279 504	45 126	4%
Etat, impôts et taxes	2 545 134	1 501 474	1 043 660	70%
Autres	2 859 563	2 158 370	701 193	32%
Total Autres passifs	60 154 512	35 684 295	24 470 216	69%

(3) Notes explicatives sur Capitaux propres

Les capitaux propres de Wifak International Bank ont atteint **153 122 901 DT** au 31 Décembre 2020 contre **158 993 506 DT** au 31 Décembre 2019 enregistrant ainsi une diminution de 3.69%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés
Capitaux Propres au 31.12.2019	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	-694 663	668 532	15 436 999	-3 934 422
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat AGO du 30.06.2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-22 007 578
Variation 2020	-	-	-	-	-	-	4 925	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux Propres au 31.12.2020	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	-694 663	673 457	15 436 999	-25 942 000

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à 9 68 6138 DT contre 3 049 920 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Cautions	7 998 704	2 866 418	5 132 286	179%
Avals	1 687 434	183 502	1 503 932	820%
Autres garanties données	-	-	-	-
Total	9 686 138	3 049 920	6 636 218	820%

(1) L'encours des cautions se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	7 998 704	2 866 418	5 132 286	179%
Total	7 998 704	2 866 418	5 132 286	820%

La ventilation des cautions par nature de relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	200 000	-	7 798 704	7 998 704
Total	200 000	-	7 798 704	7 998 704

(1) L'encours des avals se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Avals en faveur des banques locales	-	-	-	-
Avals sur emprunts obligataires	-	-	-	-
Avals en faveur de la clientèle	1 687 434	183 502	1 503 932	820%
Total	1 687 434	183 502	1 503 932	820%

La ventilation des avals par nature de la relation :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Avals en faveur des banques locales	-	-	-	-
Avals sur emprunts obligataires	-	-	-	-
Avals en faveur de la clientèle	-	-	1 687 434	1 687 434
Total	-	-	1 687 434	1 687 434

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 23 509 625 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Crédits documentaires Import	23 509 625	2 276 090	21 233 535
Total	23 509 625	2 276 090	21 233 535

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	212 495	-	23 297 130	23 509 625
Crédits documentaires Export	-	-	-	-
Total	212 495	-	23 297 130	23 509 625

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élevaient au 31 décembre 2020 à 74 094 533 DT contre 49 271 547 DT au 31 décembre 2019 enregistrant ainsi une augmentation de 50 % et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Engagements de financement donnés	74 094 533	49 271 547	24 822 986	50%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	74 094 533	49 271 547	24 822 986	50%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	70 094 533	42 271 547	27 822 986	66%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	60 529 585	37 204 476	23 325 109	63%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	9 564 948	5 067 071	4 497 877	89%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	4 000 000	7 000 000	(3 000 000)	(43%)
Total	74 094 533	49 271 547	24 822 986	50%

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2020 à 314 519 944 DT contre 278 473 485 DT au 31 décembre 2019.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	618 392	1 008 909	(390 517)	(39%)
Garanties reçues de la clientèle	313 901 552	277 464 576	36 436 976	13%
Total	314 519 944	278 473 485	36 046 459	13%

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à **46 850 358 DT** au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	8 171 374	2 179 694	5 991 680	275%
Opérations avec la clientèle	38 678 984	37 129 309	1 549 675	4%
Portefeuille Murabaha	12 910 601	9 923 664	2 986 937	73%
Portefeuille Ijara	27 310 448	28 210 078	-899 630	-3%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	266 169	111 107	155 062	140%
Profits réservés	-1 808 234	-1 115 540	-692 694	-233%
Autres Marges et revenus assimilés	-	-	-	-
Total	46 850 358	39 309 003	7 541 355	19%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 Décembre 2020 un montant **10 341 004 DT** enregistrant ainsi une augmentation de **2 892 211 DT** par rapport au 31 Décembre 2019 et se présentent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	3 775 682	2 332 564	1 443 118	62%
Commissions sur engagements par signature en TND	39 682	58 350	(18 668)	(32%)
Commissions sur opérations de commerce extérieur	668 483	444 995	223 488	50%
Monétiques	940 746	1 412 414	(471 668)	(33%)
Commissions de Gestion, études et Engagement	4 032 299	2 091 277	1 941 023	93%
Commissions de Banque Directe	169 567	148 599	20 968	14%
Bancassurance	500 555	844 957	(344 403)	(41%)
Autres commissions	213 990	115 636	98 354	85%
Total	10 341 004	7 448 792	2 892 212	39%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit au 31/12/2020 et 2019 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Plus-value de cession sur titres de transaction	7	5 410	(5 403)	(100%)
Moins-value de cession sur titres de transaction	-	(10 120)	10 120	(100%)
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	4 298	6 468	(2 170)	(34%)
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(1 936)	(7 937)	6 001	(76%)
Dividendes Reçus sur titres de transaction	182	6 190	(6 008)	(97%)
Gain/Perte net sur opérations de change	2 386 808	1 586 124	800 684	50%
Total	2 389 358	1 586 136	803 223	51%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au 31/12/ 2020 un montant de **1 082 988 DT** contre **802 673 DT** au 31/12/2019. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	962 988	682 673	280 315	41%
Fonds Gérés	960 378	676 608	283 770	42%
Créances sur l'état	2 610	6 066	(3 455)	(57%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-	-
Total	1 082 988	802 673	280 315	35%

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé au 31/12/ 2020 un montant de **27 760 435 DT**. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(5 211 701)	(2 313 405)	(2 898 296)	125%
Opérations avec la clientèle	(18 311 744)	(18 339 433)	27 689	(0%)
Marges sur dépôts à vue	(2 453 698)	(1 220 748)	(1 232 950)	101%
Marges sur comptes Tawfir	(5 375 456)	(2 987 059)	(2 388 398)	80%
Marges sur dépôts Istithmar	(10 482 590)	(14 042 118)	3 559 528	(25%)
Marges sur certificats de dépôts	-	(89 508)	89 508	(100%)
Emprunt et ressources spéciales	(4 175 358)	(4 387 714)	212 356	(5%)
Autres Marges et charges	(61 632)	(147 202)	85 570	(58%)
Total	(27 760 435)	(25 187 754)	(2 572 681)	10%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont diminué de 411 664 DT par rapport au 31/12/2019 pour se situer à un montant de **1 177 276 DT** au 31/12/2020 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(865 418)	(1 198 561)	333 143	(28%)
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(236 500)	(236 679)	179	(0%)
Commissions Encourues sur SIBTEL	(64 735)	(71 238)	6 503	(9%)
Autres commissions Encourues	(10 623)	(82 462)	71 838	(87%)
Total	(1 177 276)	(1 588 940)	411 664	(26%)

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs :

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 Décembre 2020 un montant de 6 351 182 DT, enregistrant une baisse de 5 717 694 DT par rapport au 31 Décembre 2019. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(6 322 033)	(12 899 312)	6 577 279	(51%)
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(3 394 767)	(510 611)	(2 884 156)	100%
Dotation aux provisions pour impôts	-	-	-	200%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(159 276)	(38 023)	(121 253)	319%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(428 580)	(426 791)	(1 789)	0%
Total dotations	(10 304 656)	(13 874 737)	3 570 081	(26%)
Perte sur créances	-	-	-	-
Total des dotations et des pertes sur créances	(10 304 656)	(13 874 737)	3 570 081	(26%)
Reprise sur provisions sur créances douteuses	3 623 502	1 623 134	2 000 368	123%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	173 428	182 727	(9 299)	(5%)
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	-	-	-
REP SUR PROV/CPTE BANCAIRES	156 544	-	156 544	-
Total reprises	3 953 474	1 805 860	2 147 614	119%
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	3 953 474	1 805 860	2 147 614	119%
Total	(6 351 182)	(12 068 876)	5 717 694	(47%)

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(184 963)	(26 185)	(158 778)	606%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	13 866	-	13 866	-
Total	(171 097)	(26 185)	(144 912)	553%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31/12/2020 à 24 558 DT contre 1 514 DT au 31/12/2019.

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Autres produits reçues	24 558	1 514	23 044	1 522%
Total	24 558	1 514	23 044	1 522%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31/12/2020 un montant de **18 335 426 DT**, enregistrant ainsi une hausse de **265 615 DT** par rapport au 31/12/2019. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(13 865 512)	(12 704 951)	(1 160 561)	9%
Primes allouées	(160 671)	(129 744)	(30 927)	24%
Rémunération du personnel stagiaire	-	(1 982)	1 982	(100%)
Impôts et taxes sur salaires	(400 398)	(371 950)	(28 448)	8%
Charges sociales	(2 990 387)	(2 821 206)	(169 181)	6%
Frais de formation	(141 665)	(154 023)	12 358	(8%)
Autres charges liées au personnel	(776 793)	(1 885 955)	1 109 162	(59%)
Total	(18 335 426)	(18 069 810)	(265 616)	1%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de **3%** pour se situer à un montant de **7 554 236 DT** au 31/12/2020 contre **7 300 299 DT** au 31/12/2019. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(5 317 530)	(5 218 217)	(99 313)	2%
Loyer	(1 283 429)	(1 264 507)	(18 922)	1%
Entretiens et réparations confiés a des tiers	(1 897 170)	(1 806 544)	(90 626)	5%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(79 539)	(68 200)	(11 339)	17%
Primes d'assurance	(189 068)	(191 481)	2 413	(1%)
Frais d'abonnement	(1 218 263)	(1 610 449)	392 186	(24%)
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(650 061)	(277 036)	(373 024)	135%
Autres charges d'exploitation	(2 236 707)	(2 082 082)	(154 624)	7%
Impôts et taxes	(56 653)	(45 718)	(10 935)	24%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(454 413)	(657 475)	203 062	(31%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(843 501)	(554 783)	(288 717)	52%
Transport et déplacement	(100 657)	(187 700)	87 043	(46%)
Frais divers de gestion	(781 483)	(636 406)	(145 077)	23%
Total	(7 554 236)	(7 300 299)	(253 937)	3%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31/12/2020, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une baisse de **2 204 732 DT** pour se situer à un niveau **4 633 390DT** et qui se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(641 296)	(707 711)	66 416	(9%)
Dotation aux amortissements des Constructions	(690 966)	(694 864)	3 898	(1%)
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(159 059)	(154 199)	(4 860)	3%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(822 277)	(1 098 547)	276 270	(25%)
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(174 332)	(148 313)	(26 020)	18%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(177 231)	(177 287)	56	(0%)
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	-	-	
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	(57)	(98)	41	(42%)
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(115 715)	(207 087)	91 372	(44%)
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 257 062)	(1 160 053)	(97 009)	8%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	(593 954)	(2 488 523)	1 894 569	(76%)
Dotation aux amortissements Site Web	(1 440)	(1 440)	-	-
Total	(4 633 390)	(6 838 122)	2 204 732	(32%)

Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31/12/2020, Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de **20 484 DT** pour se situer à un niveau de **64 281 DT**, et qui se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Perte ordinaire	16 294	(104 420)	120 714	(116%)
Autres	47 155		47 155	
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	832	148 216	(147 384)	(99%)
Total	64 281	43 796	20 485	47%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de **139 737 DT** au 31/12/2020.

Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de **5 300 DT** au 31/12/2020.

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 69 472 321 DT à 154 007 047 DT enregistrant une augmentation de 84 534 725 DT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 81 198 799 DT et de financement à hauteur de 4 828 262 DT et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'investissement pour -1 492 335 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à 81 198 799 DT au 31 décembre 2020. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 58 705 302 DT,
La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 135 554 648 DT,
Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 16 596 042 DT.

Flux nets négatifs :

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -19 374 038 DT.
Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -30 029 202 DT
La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -80 108 916 DT ;

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -1 492 335 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3: Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Ces flux trésorerie positifs net de 4 828 262 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 15 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 10 176 664 DT.

(7) : Note sur les parties liées

Les parties liées des sociétés se détaillent comme suit :

Parties Liées	Nature de la relation
WIFAK SICAR HAMROUNI ABDELKADER HAMROUNI ABDELLATIF Société Tunisienne de Banques Islamic corporaion for the developement of the private sector Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général	Filiale Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs avec WIB
Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed INNOV-ALLIANCE-TECH S.A Société C.C.P.S Société d'étude et de construction métallique Société ELECTRIA Société INTER FER FORGE Société INTERCHAUX Société INTERMETAL SA Société METALSHIP Société Nouvelle de Construction SNC Société Nouvelle de Coupe Industrielle Société PROSID Société PROSID SUD Société ROYAL OLIVE OIL Société SAMFI « SARL » Société Sens Inverse Société SITEL Société Technique Industrielle et Commerciale Société TOUTALU Société TRANSIDER STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP STE PIMA STE PLASTIC SIPA SUD STE PRO PARTS STE ROYAL TRADING	

WIFAK SICAR

Conventions de fonds gérés conclues avec la société WIFAK SICAR

Par ailleurs, les sommes placés par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

- Placement au cours de l'exercice 2017 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **8 Mai 2017**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 67 500 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2016 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2015**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 67 500 DT**.

- Placement au cours de l'exercice 2015 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2014**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 28 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2014 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2013**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 21 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2013 de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2012**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 30 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2012 de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 15 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2009 de **500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **30 Décembre 2009**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 7 500 DT**.

Placements opérés par WIFAK SICAR auprès de WIFAK BANK

Le solde des fonds déposés par **WIFAK SICAR** auprès de **WIFAK BANK** au 31/12/2020 s'élève à **6 436 000 DT**.
Les produits générés par ces placements s'élèvent à **142 826 DT**. Ainsi, la rémunération du compte courant rémunéré s'élève au 31/12/2020 à **388 698 DT**.

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent 51 contrats IJARA et 49 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2020	Produits au 31/12/2020
<u>Financements IJARA</u>	<u>51</u>	<u>3 847 021</u>	<u>88 363</u>	<u>328 873</u>
Société PROSID	2	494 647	4	7 630
Société ELECTRIA	2	16 459	-342	2 037
Société INTERMETAL SA	3	212 495	-	28 647
Société Nouvelle de Construction SNC	7	294 357	-282	31 503
Société Technique Industrielle et Commerciale	3	196 904	-1 913	25 842
Société TRANSIDER	0	1	-19	-
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	2	130 263	351	13 075
Société Sens Inverse	1	12 170	20	1 349
Société SAMFI « SARL »	0	3	-106	-
Société METALSHIP	1	1	389	1 072
Société INTER FER FORGE	0	1	-23	-
Société C.C.P.S	3	98 683	-15	10 959
Société PROSID SUD	6	850 977	-57	79 127
Société d'étude et de construction métallique	2	2	-16	405
Société INTERCHAUX	5	84 208	71 455	13 979
Société ROYAL OLIVE OIL	1	610 181	-	15 744
Société TOUTALU	5	155 122	-	16 918
Société SITEL	1	7 916	19 285	1 726
STE PIMA	1	246 977	7	30 518
STE PRO PARTS	1	127 189	-	18 401
STE PLASTIC SIPA SUD	1	32 161	36	3 614
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	138 063	-	18 422
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	21 278		2900
STE ROYAL TRADING	2	116 963	-411	5 005
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>49</u>	<u>25 010 548</u>	<u>0</u>	<u>1 181 516</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	5	6 878 786	-	256 533
Société INTERMETAL SA	5	5 184 088	-	375 950
Société PROSID	4	3 998 419	-	345 268
Société PROSID SUD	14	3 793 375	-	86 360
STE ROYAL TRADING	11	2 989 445	-	112 787
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	5	168 037	-	3 290
Société Nouvelle de Construction SNC	5	1 998 398	-	1 328
Total	100	28 857 569	88 363	1 510 389

Au 31 Décembre 2020, « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu 10 contrats IJARA et 50 contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur HEDI BEN AYED se détaillant comme suit :

SOCIETE	NBRE DE CONTRAT	FINANCEMENT EN HT	COMMISSIONS TTC
<u>FINANCEMENTS IJARA</u>	<u>10</u>	<u>1 714 904</u>	<u>2 978</u>
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	1	72 969	298
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	520 001	298
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	1	54 590	298
STE PROSID SUD	2	838 821	595
STE TOUTALU	1	35 290	298
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	37 042	298
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	30 223	298
STE ROYAL TRADING	2	125 968	595
<u>FINANCEMENT MOURABAHA</u>	<u>50</u>	<u>28 168 356</u>	<u>144 220</u>
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	7	9 123 127	44 991
SOCIETE INTERMETAL SA	7	6 122 076	18 269
SOCIETE PROSID	4	3 998 419	23 791
SOCIETE PROSID SUD	11	3 741 134	34 159
ROYAL TRADING	11	2 999 099	8 922
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	186 103	2 198
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	5	1 998 398	11 890
TOTAL	60	29 883 260	147 198

Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED

« **WIFAK BANK** » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2020, se sont élevés à 376 588 DT.

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la Banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En 2019 & 2020, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2020 est fixée par décision du conseil d'administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'administration réuni le 29 décembre 2020 a décidé d'allouer au Directeur Général une indemnité nette de 240 000 DT à imputer sur l'exercice 2020. Au 31 décembre 2020, cette indemnité n'a pas été encore réglée. La rémunération brute constatée courant l'exercice 2020 s'élève à 850 319 DT. En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2020, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 Juin 2016 à un montant net de 2 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance, y compris le montant à allouer au Président du Conseil d'administration, et à un montant annuel net de 1 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit et du comité de risque par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à un montant brut de 148 750 DT dont 100 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration.

(6) Evènements postérieurs :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 30 Mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date. A ce titre, aucun évènement postérieur au 31 Décembre 2020 nécessitant une note ou une modification des comptes, n'est parvenu.

تقرير هيئة مراقبة مطابقة معايير الصيرفة الإسلامية
حول نشاط مؤسسة " بنك الوفاق الدولي "
خلال السنة المالية 2020

الحمد لله رب العالمين والصلاة والسلام على سيدنا محمد وعلى آله وصحبه أجمعين.

السيد رئيس الجلسة العامة - المحترم -
السادة مساهمي بنك الوفاق الدولي - المحترمين -

السلام عليكم ورحمة الله وبركاته،

وفقا لتعييننا هيئة شرعية لبنك الوفاق الدولي، قمنا بتدقيق العقود والمعاملات التي نفذها البنك خلال السنة المالية المنتهية في 2020/12/31 وذلك قصد إبداء الرأي الشرعي في مدى التزام المؤسسة بأحكام المالية الإسلامية وبما تم إصداره من قرارات شرعية في الغرض. وبعد استكمال عملية التدقيق نؤكد ما يلي:

- تقع مسؤولية الالتزام بتنفيذ العقود والمعاملات طبقا لأحكام المالية الإسلامية على إدارة البنك، أما مسؤولية الهيئة فتتخصص في إبداء رأي مستقل في مدى التزام البنك بهذه الأحكام بناء على نتيجة التدقيق.

- لقد قمنا بعملية التدقيق استنادا بالمعايير والضوابط الشرعية الصادرة عن هيئة المحاسبة والمراجعة للمؤسسات المالية الإسلامية والتي تتطلب منا تخطيط إجراءات التدقيق وتنفيذها من أجل الحصول على جميع المعلومات والتفسيرات التي نعتبرها ضرورية لتزويدنا بأدلة تكفي لتقديم تأكيد معقول حول مدى التزام البنك بأحكام المالية الإسلامية.



- لقد قمنا بعملية التدقيق من خلال فحص كل نوع من أنواع العقود والمعاملات المنجزة خلال الفترة المذكورة أعلاه، ونعتقد أن أعمال التدقيق التي قمنا بها توفر أساسا مناسباً لإبداء رأينا.

- لقد قام البنك خلال سنة 2020 بتجنيد المداخل المتأتية من غرامات التأخير والتي بلغت ثمانمائة وتسعة عشر ألفاً ومائتان وثلاثة وعشرون ديناراً و347 مليماً (819.223,347 ديناراً). لم يقع احتساب هذه المبالغ ضمن إيرادات البنك طبقاً لما تنص عليه المعايير الشرعية، وإنما وقع تخصيصها لتصرف في أوجه الخير. وفي هذا الإطار، وقع تقديم مجموعة من المساعدات للجهات المعنية وذلك في حدود مبلغ قدره مائتان وتسعون ألفاً وخمسمائة وتسعة وسبعون ديناراً و25 مليماً (290.579,025 ديناراً) ليبلغ حاصل حساب النفع العام في موفى سنة 2020 مليونان وثلاثمائة وتسعة آلاف ومائة وثمانية وخمسون ديناراً و292 مليماً (2.309.158,292 ديناراً).


- إن إدارة المؤسسة ليست مخولة لإخراج الزكاة عن المساهمين والحرفاء وإنما تقع مسؤولية إخراجها عليهم.

وفي رأينا: إن بنك الوفاق الدولي، خلال السنة المالية 2020، قد التزم بتنفيذ توصيات وقرارات الهيئة في ممارسة نشاطه طبقاً لأحكام المالية الإسلامية.

نسأل الله العليّ القدير أن يحقق لنا الرّشاد والسّداد.

والسلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته.

أعضاء هيئة مراقبة مطابقة معايير الصيرفة الإسلامية:

السيد منير التليلي (رئيساً) 

السيد هشام قريسة (عضواً) 

السيد منير قراجة (عضواً) 

Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers Individuels

Rapport Général des commissaires aux comptes

Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2021

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 Décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de 827 192 190 Dinars et un résultat déficitaire après effets des modifications comptables de 5 875 532 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2020 un solde de 482 629 803 Dinars, dans le bilan de la Banque (58%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 6 079 145 Dinars) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe «2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement détenu à travers les fonds gérés

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, et tel qu'indiqué au niveau de la note aux états financiers « (1-5) – Portefeuille d'investissement », le portefeuille comprend principalement l'encours des placements en fonds gérés s'élevant à un montant brut de 22 543 362 Dinars, couverts par des provisions de 713 282 Dinars, soit un montant net de 21 830 080 Dinars.

Ces fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Généralement, l'évaluation se fait selon les dispositions de la norme comptable N°7.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers « (1-5) : Portefeuille investissement ».

En raison de l'importance des fonds gérés représentant, en valeur brute, 72 % du portefeuille des titres d'investissement et le niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière de réalisation et d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par la banque, tels que mentionnés au niveau de la note aux états financiers « (5-1) : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2020, à 46 850 358 Dinars, dont 27 310 448 Dinars proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque (77%).

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- Les mesures prises par la Banque Centrale et les instances publiques liées à la crise sanitaire du Covid-19, pour contrer les effets néfastes de la pandémie sur l'économie nationale, ont impacté l'activité de la banque ainsi que les traitements comptables correspondants au report des échéances de crédits.

La banque a procédé à ces reports d'échéances de créances en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06 du 19/3/2020 et n° 2020-07 du 25/3/2020 telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 2020-08 du 1/4/2020. Les circulaires sus précisées et l'avis du Conseil National de Comptabilité précisent que ces reports ne constituent en aucun cas une restructuration de créances, ni un nouvel accord de prêt.

Conformément aux circulaires précitées, la période de report n'a pas été prise en compte pour déterminer l'ancienneté des créances des clients ayant bénéficié des mesures de soutien.

Les produits décomptés durant la période de report ont été constatés totalement en résultat, vu que leur encaissement effectif est estimé raisonnablement assuré.

La banque a constaté des produits sur les créances IJARA et sur les créances MOURABAHA d'un montant respectif de 1 142 921 DT et 1 297 105 DT.

Conformément à la norme comptable (NC03) relative aux revenus et à l'avis du conseil national de la comptabilité, ces produits auraient dû être relativement ajustés.

- 2- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.
- 3- En date du 30 décembre 2020, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT. La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable). Sur la base des informations à notre disposition à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure ne peuvent être estimées de façon précise.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs, pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1 - Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit, a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI

Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et aux articles 43 et 62 de la loi 2016-48- exercice 2020

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

La Banque a conclu, au courant de l'exercice 2020, dix (10) contrats IJARA et cinquante (50) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au Groupe HEDI BEN AYED, administrateur à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », pour un total de 29 883 260 DT en hors taxes. Les frais de dossiers se sont élevés à leur titre à 147 198 DT TTC se détaillent comme suit :

SOCIETE	NBRE DE CONTRAT	FINANCEMENT EN HT	COMMISSIONS TTC
<u>FINANCEMENTS IJARA</u>	<u>10</u>	<u>1 714 904</u>	<u>2 978</u>
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	1	72 969	298
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	520 001	298
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	1	54 590	298
STE PROSID SUD	2	838 821	595
STE TOUTALU	1	35 290	298
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	37 042	298
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	30 223	298
STE ROYAL TRADING	2	125 968	595
<u>FINANCEMENT MOURABAHA</u>	<u>50</u>	<u>28 168 356</u>	<u>144 220</u>
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	7	9 123 127	44 991
SOCIETE INTERMETAL SA	7	6 122 076	18 269
SOCIETE PROSID	4	3 998 419	23 791
SOCIETE PROSID SUD	11	3 741 134	34 159
ROYAL TRADING	11	2 999 099	8 922
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	186 103	2 198
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	5	1 998 398	11 890
TOTAL	60	29 883 260	147 198

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets :

1. En 2017, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2020, se sont élevés à 376 588 DT. Au 31/12/2020, l'encours de ce contrat s'élève à 5 304 769 DT.
Le conseil d'administration a été informé et a autorisé cette opération dans sa réunion du 29 Décembre 2017.
2. Le conseil d'administration réuni le 5 Mai 2017, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 67 500 DT.
3. Le conseil d'administration réuni le 25 Mars 2016, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 67 500 DT.
4. Le conseil d'administration réuni le 31 Mars 2015, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 28 000 DT.
5. Le conseil d'administration réuni le 28 Mars 2014, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 21 000 DT.
6. Le conseil d'administration réuni le 28 Mars 2013, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 30 000 DT.
7. Le conseil d'administration de la société réuni le 27 Avril 2012, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 15 000 DT.
8. Le conseil d'administration réuni le 25 Décembre 2009, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 7 500 DT.

9. Le conseil d'administration réuni le 18 février 2015, a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector : ICD » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. Aucune somme n'a été facturée ou payée à ce titre aux titres des exercices 2019 et 2020.
10. La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu au cours de l'exercice 2020 et des exercices antérieurs, des contrats IJARA et d'autres contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Le solde au 31/12/2020 des en cours et des impayés ainsi que des produits générés en 2020 relatifs à tous les contrats conclus avec ces sociétés se détaille comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	NOMBRE DE CONTRATS EN COURS	EN COURS AU 31/12/2020	SOLDES AU 31/12/2020	PRODUITS AU 31/12/2020
<u>FINANCEMENTS IJARA</u>	<u>51</u>	<u>3 847 021</u>	<u>88 363</u>	<u>328 873</u>
SOCIETE PROSID	2	494 647	4	7 630
SOCIETE ELECTRIA	2	16 459	-342	2 037
SOCIETE INTERMETAL SA	3	212 495	-	28 647
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	7	294 357	-282	31 503
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	3	196 904	-1 913	25 842
SOCIETE TRANSIDER	0	1	-19	-
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	2	130 263	351	13 075
SOCIETE SENS INVERSE	1	12 170	20	1 349
SOCIETE SAMFI « SARL »	0	3	-106	-
SOCIETE METALSHIP	1	1	389	1 072
SOCIETE INTER FER FORGE	0	1	-23	-
SOCIÉTÉ C.C.P.S	3	98 683	-15	10 959
SOCIETE PROSID SUD	6	850 977	-57	79 127
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE	2	2	-16	405
SOCIETE INTERCHAUX	5	84 208	71 455	13 979
SOCIETE ROYAL OLIVE OIL	1	610 181	-	15 744
SOCIETE TOUTALU	5	155 122	-	16 918
SOCIETE SITEL	1	7 916	19 285	1 726
STE PIMA	1	246 977	7	30 518
STE PRO PARTS	1	127 189	-	18 401
STE PLASTIC SIPA SUD	1	32 161	36	3 614
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	138 063	-	18 422
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	21 278	-	2 900
STE ROYAL TRADING	2	116 963	-411	5 005
<u>MOURABAHA ET AUTRES FINANCEMENTS BANCAIRES</u>	<u>49</u>	<u>25 010 548</u>	<u>0</u>	<u>1 181 516</u>
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	5	6 878 786	-	256 533
SOCIETE INTERMETAL SA	5	5 184 088	-	375 950
SOCIETE PROSID	4	3 998 419	-	345 268
SOCIETE PROSID SUD	14	3 793 375	-	86 360
STE ROYAL TRADING	11	2 989 445	-	112 787
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	5	168 037	-	3 290
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	5	1 998 398	-	1 328
TOTAL	100	28 857 569	88 363	1 510 389

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2020, est fixée par décision du Conseil d'administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'administration réuni le 29 décembre 2020, a décidé d'allouer au Directeur Général une indemnité nette de 240 000 DT à imputer sur l'exercice 2020. Au 31 décembre 2020, cette indemnité n'a pas été encore réglée. La rémunération brute constatée courant l'exercice 2020 s'élève 850 319 DT. En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.

- La rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2020, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 Juin 2016 à un montant net de 2 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance, y compris le montant à allouer au Président du Conseil d'administration, et à un montant annuel net de 1 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit et du comité de risque par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à un montant brut de 148 750 DT dont 100 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI

Etats Financiers Consolidés au 31/12/2020

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation		31-déc 2020	31-déc 2019	
AC01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	71 377 286	53 456 033
AC02	Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	167 527 382	63 046 017
AC03	Créances sur la clientèle	1-3	482 629 803	401 559 497
AC04	Portefeuille titres commercial	1-4	421 887	418 603
AC05	Portefeuille d'investissement	1-5	12 480 150	13 621 902
AC06	Valeurs immobilisées	1-6	55 355 059	58 651 513
AC07	Autres actifs	1-7	30 453 439	30 587 971
TOTAL ACTIFS			820 245 006	621 341 536
PA01	Banque Centrale, CCP		84 238 187	2 008 889
PA02	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers		699 579	45 058 334
PA03	Dépôts de la clientèle		479 298 749	346 413 603
PA04	Dettes de financements et Ressources spéciales		41 846 709	36 942 131
PA05	Autres passifs		58 666 831	29 631 939(*)
TOTAL PASSIFS			664 750 055	460 054 896
CP01	Capital		150 000 000	150 000 000
CP02	Réserves		22 261 402	22 266 350
CP03	Actions propres		(694 663)	(694 663)
CP04	Autres capitaux propres		16 110 456	16 105 530
CP05	Résultats reportés		(26 953 163)	(4 546 377)(*)
CP06	Résultat de l'exercice		(5 265 829)	(21 878 510)
TOTAL CAPITAUX PROPRES			155 458 203	161 252 330
Intérêt des minoritaires			36 748	34 310
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			820 245 006	621 341 536

(*) les soldes ont été retraités à des fins de comparabilité

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc. 2020	31-déc. 2019	
PASSIFS EVENTUELS				
HB 01-	Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	9 686 138	3 049 920
HB 02-	Crédits documentaires	4-2	23 509 625	2 276 090
HB 03-	Actifs donnés en garantie		0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			33 195 763	5 326 010
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 04-	Engagements de financement donnés	4-3	74 094 533	49 271 547
HB 05-	Engagements sur titres		0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			74 094 533	49 271 547
ENGAGEMENTS RECUS				
HB 06-	Engagements de financement reçus		0	0
HB 07-	Garanties reçues	4-4	314 519 944	278 473 485

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation			31-déc 2020	31-déc 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			60 706 402	48 494 380
PR01	Marges et revenus assimilés	5-1	46 850 358	39 309 003
PR02	Commissions en produits	5-2	10 351 770	7 466 113
PR03	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3	2 421 286	1 593 198
PR04	Revenus du portefeuille d'investissement	5-4	1 082 988	126 066
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			(28 688 110)	(25 844 775)
CH01	Marges encourus et charges assimilées	5-5	(27 747 334)	(24 492 514)
CH02	Commissions encourues	5-6	(940 776)	(1 352 261)
CH03	Perte sur portefeuille titres commerciales et opérations financiers	-	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE			32 018 292	22 649 605
PR05/CH04	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7	(6 351 182)	(12 068 876)
PR06/CH05	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8	(171 097)	(26 185)
PR07	Autres produits d'exploitation	5-9	24 558	1 515
CH06	Frais de personnel	5-10	(18 390 272)	(18 126 286)
CH07	Charges générales d'exploitation	5-11	(7 596 659)	(7 355 322)
CH08	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12	(4 634 788)	(6 839 448)
RESULTAT D'EXPLOITATION			(5 101 149)	(21 764 998)
PR08/CH09	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	5-13	64 590	86 341
CH011	Impôt sur les bénéfices		(207 614)	(187 802)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			(5 244 173)	(21 866 459)
PR09/CH010	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		(19 222)	9 188
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			(5 263 395)	(21 875 647)
Part des intérêts minoritaires			(2 434)	(2 863)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			(5 265 829)	(21 878 510)
Modification comptable			(500 000)	(1 017 779)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION			(5 765 829)	(22 896 289)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31-déc 2020	31-déc. 2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	58 747 996	48 955 243
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(29 701 725)	(24 286 094)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(80 108 916)	403 806
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	133 980 004	68 064 228
Titres de placements	-	-
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(19 428 884)	(20 401 281)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	16 429 197	(37 791 645)
Impôt sur le bénéfice	(226 836)	(196 990)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	79 690 834	34 747 267
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	1 326	1 218
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	1 140 427	(2 757 501)
Acquisition / cessions sur immobilisations	(744 380)	(3 771 733)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	397 372	(6 528 017)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Rachat d'actions	-	(196 137)
Encaissement d'emprunt obligataire	15 000 000	15 242 100
Remboursement d'emprunt obligataire	(2 790 490)	(735 923)
Remboursement d'emprunts	(7 386 175)	(26 044 122)
Dividendes versés et autres distributions	-	-
Mouvements sur fond social et de retraite	4 926	4 778
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	4 828 261	(11 729 305)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	84 916 467	16 489 944
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	69 443 955	52 954 010
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	154 360 422	69 443 955

Notes aux Etats Financiers Consolidés au 31/12/2020

1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020 :

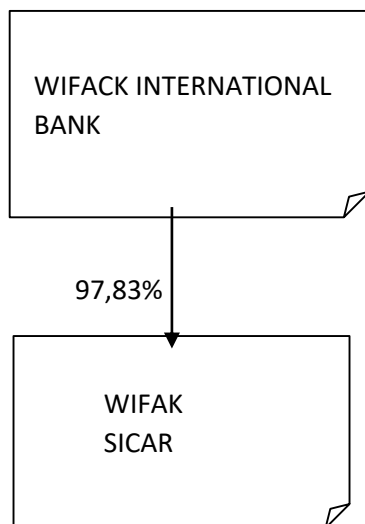
NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

« **WIFACK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFACK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même assemblée générale extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de **20 millions** de dinars à **150 millions** de dinars.

Le groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la banque **WIFACK INTERNATIONAL BANK** détient une participation :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
WIFAK SICARS.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
TOTAL			900.000		



1-1 Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe WIFACKINTERNATIONAL BANK relatifs à l'exercice 2020 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur

financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de **WIFACK INTERNATIONAL BANK** et de la société composant le groupe **WIFACK INTERNATIONAL BANK** à savoir **WIFAK SICAR S.A.** Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe WIFACK INTERNATIONAL BANK.

1-2 Principes optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère **WIFACK INTERNATIONAL BANK** et de sa filiale **WIFAK SICAR** qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
WIFAK SICAR	Contrôle exclusif	Intégration Globale

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- Soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1-3 Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants

1-3-1 Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des

éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises l'écart d'acquisition correspondant originellement imputé sur les capitaux propres vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1-3-2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1-3-3 Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers consolidés du groupe WIFACK INTERNATIONAL BANK sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ; et
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)

- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la banque

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la banque figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail le bien donné en location demeure la propriété de la banque WIFACK INTERNATIONAL BANK ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement) les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires les honoraires les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, et ce tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement l'actif net les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « Emprunts et dettes rattachés ».

2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements Ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en Ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

Les provisions collectives :

Le calcul de la provision collective est effectué conformément à l'annexe III de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2021-01. Cette opération passe par quatre étapes :

- le regroupement des engagements classés 0 et 1 par secteur d'activité,
- la détermination pour chaque secteur d'activité d'un taux de migration moyen,
- la majoration des taux de migration historiques,
- l'estimation du taux de provisionnement à appliquer par groupe de contreparties.

Cette note détaille la méthodologie et les résultats obtenus.

1 -Regroupement des engagements par secteur d'activité :

La segmentation des engagements de la banque fait ressortir une répartition sur les différents secteurs d'activité aussi bien pour :

- les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyage
- Agence de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

- les particuliers (Logement & Consommation / secteur public & secteur privé).

A ce titre, un travail sur l'affiliation des secteurs d'activité des différentes relations a été effectué ayant permis de fiabiliser la segmentation.

2- Détermination du taux de migration moyen :

Pour chaque groupe gi, il faudrait déterminer un taux de migration moyen observé au cours au moins des cinq années antérieures à 2020. La Banque a retenu la migration en créances classées durant les années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Le taux de migration de moyen pour chaque groupe gi est calculé comme suit :

$$\begin{aligned} &2019 \\ &TMM_{gi} = [\sum TM_{gi}(N)] / 5 \\ &N=2014 \end{aligned}$$

Avec :

$$\begin{aligned} &\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N} \\ &TM_{gi} = \frac{\text{-----}}{\text{Engagements 0 et 1 du groupe i de l'année N-1}} \times 100 \end{aligned}$$

Le risque additionnel du groupe i désigne les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N.

Conformément à méthodologie référentielle édictée par la BCT au niveau de sa circulaire n°2021-01, des ajustements en matière de risque additionnel ont été apportés à certains secteurs et qui ont consisté à neutraliser le biais engendré par certaines relations dont l'engagement qui dépasse largement la moyenne observée.

3-Majoration des taux de migration historiques :

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δgi » imposées au niveau de la circulaires 2021-01.

4- Estimation du taux de provisionnement :

Cette étape consiste à la détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel observé durant les cinq années antérieures à 2020 pour chaque groupe de créances :

$$\begin{aligned} &2019 \\ &TPM_{gi} = [\sum TP_{gi}(N)] / 5 \end{aligned}$$

N=2015

Avec :

$$\text{TPgi(N)} = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}} \times 100$$

La banque a procédé à des ajustements apportés pour certains secteurs pour neutraliser le biais engendré par certaines relations dont le niveau de provisionnement dépasse largement la moyenne de provisionnement constaté sur le secteur en question.

5-Calcul de la provision collective :

Pour chaque groupe de créances, la provision collective est calculée de la manière suivante :

$$\text{PCgi} = \text{Engagements gi 0 et 1} \times (\text{TMgi} + \Delta\text{gi}) \times \text{TPgi}$$

Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;

70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;

100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

Des agios réservés ;

Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;

Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;

Et des provisions constituées.

1-Portefeuille titres

2-1 du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A-Portefeuille titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2-2 Evaluation du portefeuille titres

a/ Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b/Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;

- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres

2- Prise en compte des produits

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

3- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
Agences	5%
Centre d'affaire et siège	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB &GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

4- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

5- Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

6- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

7- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

8- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

9- Faits saillants de la période

En application des circulaires BCT 2020 – 06, 07 et 08 relatives aux mesures exceptionnelles en faveur des entreprises professionnelles et des particuliers, la banque a procédé au report des tombées des échéances des créances classées 0 et 1 pour les 7 mois de mars à septembre 2020,

L'application par la banque des autres mesures citées par la circulaire BCT 2020-05 dont on cite la gratuité de retrait par carte ainsi que la gratuité des nouvelles émissions des cartes bancaires classiques,

L'enrichissement de l'offre à la clientèle par le lancement d'un nouveau produit « Hissab Ithmar » qui permet aux clients Wifak de bénéficier d'un BONUS proportionnel à la stabilité de leurs dépôts,

L'exercice 2020 s'est caractérisé également par l'attribution à Wifak Bank du prestigieux prix « GIFA Power Award (Islamic Banking) 2020 » lors de la 10ème édition du Global Islamic Finance Awards qui s'est tenue le 14 septembre 2020 au Pakistan.

Wifak Bank a remporté également le prestigieux prix « Best Islamic Corporate Bank Tunisia 2020 », un prix qui lui a été décerné par la revue financière internationale « Global Banking and Finance Review » pour la 10ème édition du Global Banking & Finance Awards.

10- Modification comptable :

Au cours de l'exercice 2020, il a été procédé aux modifications comptables ci-dessous :

Suite à la communication du redressement fiscal partiel pour les exercices 2016-2017, la banque a constitué une provision pour risque fiscal estimé à 500 KDT. Ce montant a été porté en « Modifications Comptables » en ajustant les capitaux propres d'ouverture et la colonne comparative a été retraitée en conséquence.

rubrique	2019 Approuvé	Retraitement	2019 Retraité
PA 5- Autres Passifs	29 631 939	500 000	30 131 939
CP 5- Résultats Reportés	-4 546 377	-500 000	-5 046 377

NOTES EXPLICATIVES

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2020 à 71 377 286 DT contre 53 456 033 DT au 31 Décembre 2019 enregistrant ainsi une augmentation de 34%.

Description	31/12/2020	30.12.2019	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	6 361 075	6 173 437	187 638	3%
BCT, CCP et TGT	65 072 879	47 282 596	17 790 283	38%
Provision sur incidents caisse	(56 668)			
Total	71 377 286	53 456 033	17 921 253	34%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissement Bancaires et financiers ont totalisé 167 527 382 DT au 31 Décembre 2020 contre 63 046 017 DT enregistré au 31 Décembre 2019.

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	136 399 962	43 967 433	92 432 529	210%
Créances sur les établissements Financiers	31 127 420	19 078 584	12 048 836	100%
Total	167 527 382	63 046 017	104 481 365	166%

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 Décembre 2020, à 136 399 962 DT et se détaille comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	648 003	511 179	136 824	27%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	(68 498)	(225 042)	156 544	(70%)
Placements MOUDHARABA interbancaire	135 753 550	43 674 125	92 079 425	211%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	66 907	7 171	59 736	833%
Total créances sur les établissements bancaires	136 399 962	43 967 433	92 432 529	210%

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2020 à 31 127 420 DT et se détaille comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux les établissements financiers	31 000 000	19 000 000	12 000 000	100%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	127 420	78 584	48 836	100%
Total créances sur les établissements financiers	31 127 420	19 078 584	12 048 836	100%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	135 820 457	-	-	-	579 505	136 399 962
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	648 003	648 003
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	(68 498)	(68 498)
Placements MOUDHARABA interbancaire	135 753 550	-	-	-	-	135 753 550
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	66 907	-	-	-	-	66 907
Etablissements financiers	30 099 159	1 028 261	-	-	-	31 127 420
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Prêts aux les établissements financiers	30 000 000	1 000 000	-	-	-	31 000 000
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	99 159	28 261	-	-	-	127 420
Total	165 919 616	1 028 261	-	-	579 505	167 527 382

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	136 399 962	136 399 962
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	648 003	648 003
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	(68 498)	(68 498)
Prêts aux établissements bancaires	-	-	135 753 550	135 753 550
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	66 907	66 907
Etablissements financiers	-	-	31 127 420	31 127 420
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	31 000 000	31 000 000
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	127 420	127 420
Total	-	-	167 527 382	167 527 382

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Dans le cadre de la conjoncture économique connue dans le pays à cause de la pandémie COVID-19 et suite à la diffusion des circulaires BCT n°2020-06, 2020-07 et 2020-08 relatives au report des échéances des crédits accordés à la clientèle pour des différents périodes selon le statut juridique des bénéficiaires de ces crédits, la banque a suivi la politique adoptée par la banque centrale en général et toutes les banques locales en particulier en accordant ces avantages à ses clients. En fait, la banque a reporté les échéances des crédits de 3 mois à 6 mois selon les conditions prévues par les différentes circulaires.

Dans ce cadre et pour être conforme aux principes comptables de base : rattachement des charges aux produits, la banque a continué de constater les produits relatifs aux crédits accordés et dont les échéances ont été reportées. Ces produits sont logés dans des compte de Produits à recevoir présentés au niveau de la rubrique de bilan Créances sur la Clientèle.

Les écarts de profits entre les nouveaux échéanciers et les anciens sont constatés en tant que produits à recevoir.

Les financements à la clientèle ont passé de 401 559 497 DT au 31 Décembre 2019 à 482 629 803 au 31 Décembre 2020.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Kardh Hassan	2 623 420	1 421 797	1 201 623	85%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	480 006 383	400 137 699	79 868 684	20%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	472 151 161	393 413 000	78 738 160	20%
Financement Mourabaha	218 080 511	129 912 686	88 167 825	68%
Financement Ijara	291 006 909	293 339 227	(2 332 318)	(1%)
Provisions sur creances douteuses et litigieuses	(33 285 057)	(27 205 912)	(6 079 145)	22%
Profits réservés sur creances	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%
Portefeuille sur ressources ordianaires en devises	7 855 222	6 724 699	1 130 523	100%
Total	482 629 803	401 559 496	81 070 306	20%

Une partie des créances sur la clientèle sont refinançables auprès de la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la banque a bénéficié de refinancement en 2020.

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	2 623 420	2 623 420
Autres concours à la clientèle	-	-	480 006 383	480 006 383
Total	-	-	482 629 803	482 629 803

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	471 103 179	393 413 001	77 690 178	20%
Portefeuille Ijara*	289 863 987	293 339 227	(3 475 240)	(1%)
Encours financiers	263 734 777	268 318 931	(4 584 154)	(2%)
Impayés et autres facturations	31 465 178	28 984 546	2 480 632	9%
Produits constaté d'avance sur Financement Ijara	(2 084 274)	(1 433 284)	(650 990)	45%
Reglement non affecté	(3 251 694)	(2 530 967)	(720 727)	28%
Portefeuille Mourabaha*	218 175 451	129 912 686	88 262 765	68%
Mourabaha Court terme	93 522 555	68 458 436	25 064 119	37%
Encours financiers	72 866 799	44 437 944	28 428 855	64%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	1 247 499	870 880	376 619	43%
Impayés sur Financement Mourabaha	19 408 257	23 149 612	(3 741 355)	(16%)
Mourabaha Moyen terme	95 685 300	37 327 923	58 357 377	156%
Encours financiers	92 933 203	36 227 329	56 705 874	157%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	2 551 980	684 944	1 867 036	273%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	200 117	415 650	(215 533)	(52%)
Mourabaha Long terme	28 967 596	24 126 328	4 841 268	20%
Encours financiers	28 142 348	23 707 293	4 435 055	19%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	576 161	270 179	305 982	113%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	249 087	148 856	100 231	67%
Provisions sur creances douteuses et litigieuses	(33 285 057)	(27 205 912)	(6 079 145)	22%
Profits réservés sur créances	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%
Autres concours à la clientèle en devises	7 855 222	6 724 699	1 130 523	100%
Encours financiers	7 814 008	6 713 464	1 100 544	100%
Produits à recevoir	41 214	11 235	29 979	100%
Total	478 958 401	400 137 699	78 820 702	20%

Les encours financiers des financements Ijara relatifs au 31 décembre 2020 présente un solde de 263 734 777 DT contre 268 318 931 DT par rapport au 31 décembre 2019 pour enregistrer une évolution de 1% et se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2019	1,299,546,299	1,031,227,368	268,318,931
Capital Amorti des anciens contrats		60,755,521	-60,755,521
Ajouts de la période	82,459,390	17,963,904	64,495,486
Investissement	75,034,019	17,404,656	57,629,364
Relocation	6,861,689	559,248	6,302,441
consolidation	563,682	0	563,682
Retraits de la période	38,961,409	30,637,290	-8,324,119
Cession de la valeur Résiduelle	21,367,640	21,367,255	-386
Cession anticipé	10,915,910	8,229,611	-2,686,299
Transferts(Cession)	748,080	518,244	-229,836
Relocation	5,929,778	522,180	-5,407,598
Solde 31-12-2019	1,343,044,280	1,079,309,503	263,734,777

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2020 se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(33 285 058)	(27 205 912)	(6 079 146)	22 %
Provision individuelles	(27 373 549)	(24 675 019)	(2 698 530)	11%
Provisions collectives	(5 535 358)	(2 140 590)	(3 394 768)	159%
Provisions additionnelles	(376 151)	(390 303)	14 152	(4%)
Total provisions sur créances	(33 285 058)	(27 205 912)	(6 079 146)	22 %
Profits réservés	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%
Total profits réservés	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39 %
Total général des provisions et profits réservés	(36 936 260)	(29 838 913)	(7 097 347)	24%

Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que des provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Montant brut de la créance classée	70 741 813	54 662 386	16 079 427	29%
Provisions au 31/12/N-1	-27 205 912	-15 563 826	-12 177 092	81%
Dotation de l'exercice	-9 876 076	-13 409 923	3 533 847	-26%
Reprise de l'exercice	3 796 930	1 767 837	2 173 796	134%
Perte sur Créances Radiées	-	-	-	-
Provision	-33 285 058	-27 205 912	-6 079 146	22%
Total net de la créance	37 456 755	27 456 474	10 000 281	36%

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Montant brut de la créance classée	70 741 813	54 662 386	16 079 427	29 %
Profits réservés au 31/12/N-1	(2 633 001)	(1 717 657)	(915 344)	53 %
Dotation aux profits réservés	(1 018 201)	(915 343)	(102 858)	11 %
Reprise profits réservés de l'exercice	-	-	-	-
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-
Total des Profits réservés au 31/12/N	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL	TOTAL	Variation
	A	B1	B2	B3	B4			
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	au 31-12-20	au 31-12-19	
Encours en principal	321 128 229	112 156 134	9 552 423	10 177 127	12 902 222	465 916 135	379 404 937	86 511 198
Impayés	1 399 052	13 802 351	1 641 138	6 415 886	24 083 275	47 341 702	48 976 053	-1 634 351
Autres débits	317 629	517 374	77 973	162 672	4 995 117	6 070 765	4 971 765	1 099 000
Règlements non affectés	-1 516 500	-7	-31	-44 366	-1 313 941	-2 874 845	-2 411 530	-463 315
PAR	1 467 465	1 931 775	221 162	26 113	62 386	3 708 901	710 979	2 997 922
Débits de compte	651 426	233 386	118 400	198 893	1 404 788	2 606 893	1 408 948	1 197 945
ENGAGEMENTS BILANTIELS	323 447 301	128 641 013	11 611 065	16 936 325	42 133 847	522 769 551	433 061 153	89 708 398
ENGAGEMENTS HORS BILAN	96 807 094	6 422 625	0	60 471	105	103 290 295	47 597 558	55 692 737
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	420 254 395	135 063 638	11 611 065	16 996 796	42 133 952	626 059 846	480 658 711	145 401 135
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	31 000 000	0	0	0	0	31 000 000	26 028 000	4 972 000
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	451 254 395	135 063 638	11 611 065	16 996 796	42 133 952	657 059 846	506 686 711	150 373 135
<i>Dont Créances Classées</i>			11 611 065	16 996 796	42 133 952	70 741 813	54 580 321	16 161 492
Agios réservés	0	0	-362 551	-842 630	-2 446 021	-3 651 202	-2 633 001	-1 018 202
Provisions sur engagements bilantiels douteux	0	0	-521 673	-1 415 850	-25 436 027	-27 373 549	-24 675 018	-2 698 532
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision additionnelle 2013-21	0	0	0	0	-376 151	-376 151	-390 303	14 152
Provisions collectives	5 535 358		0	0	-	-5 535 358	-2 140 590	-3 394 768
TOTAL DE LA COUVERTURE	5 535 358	0	-884 224	-2 258 480	-28 258 199	-36 936 260	-29 838 912	-7 097 349
ENGAGEMENTS NETS	417 719 037	135 063 638	10 726 841	14 738 316	13 875 753	589 123 585	450 819 798	138 303 786
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			1,77%	2,59%	6,41%		10,77%	-0,01%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			7,62%	13,29%	67,07%		50,75%	-6,36%
				44,39%				

Note 1.4 : Portfeuille titres commercial

Le solde de portefeuille titre commercial s'éleve au 31 Décembre 2020 à 421 887 DT contre 418 603 DT au 31 Décembre 2019 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Titres de transaction	40 176	37 815	2 362	6 %
Titres cotés	40 176	37 815	2 362	6 %
Titres Ami	7 280	6 286	994	16 %
Titres Unimed	17 940	17 241	699	4 %
Titres SAH	14 956	14 288	669	5 %
Titres Carthage Cement	-	-	-	-
Titres de placement	381 711	380 788	(374 077)	(98)%
Placements SICAV	6 711	380 788	(374 077)	-98,24%
Placements SOMOCER	375 000			
Total	421 887	418 603	(371 715)	6%

Note 1.5 : Portfeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 Décembre 2020 un solde de 12 480 150 DT contre 13 621 902 DT au 31 Décembre 2019 enregistrant ainsi une diminution de 8 %.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Titres d'investissement (1)	321 326	362 650	(41 324)	(11%)
Titres de participation (2)	10 632 575	11 733 002	(1 100 427)	(9%)
Parts dans les entreprises liées (3)	-	-	-	-
Titres participatifs	1 526 250	1 526 250	-	-
Total	12 480 150	13 621 902	(1 141 751)	(8%)

(1) Titres d'investissement

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Fonds Gérés	280 000	280 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	-
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(210 000)	(210 000)	-	-
Titres d'investissement hors Fonds gérés	41 325	82 651	(41 326)	(50)%
Emprunt national	40 000	80 000	(40 000)	(50%)
Créances rattachées	1 326	2 651	(1 326)	(50%)
Total	321 325	362 651	-41 326	(11%)

(2) Titres de participation

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Titres de participation	11 175 856	11 875 854	(699 997)	(6%)
SIBTEL	69 353	69 353		
Med food SA	100 000	100 000		
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	100	100		
SERP SUD	40 000	40 000		
SOTEMAIL	500 000	500 000		
LES CERAMIQUES DU SUD	800 000	900 000		
JOB BETON	405 000	1 205 000		
OFFICE PLAST	219 725	219 721,90		
OFFICE PLAST	491 679	491 679		
SNACKS SA	400 000	550 000		
SEFRIM	250 000	300 000		
MAGIC FOOD		0		
CCT	2 000 000	2 000 000		
TAIMET	2 000 000	2 000 000		
EL BANNA	3 500 000	3 500 000		
OYAL OLIVE OIL	400 000	0		
Provisions sur titres de participation	(543 282)	(142 852)		
Total	10 632 575	11 733 002	(1 100 427)	-9%

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 Décembre 2020 un solde de 55 355 059 DT contre un solde de 58 651 513 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Immobilisations incorporelles	4 497 025	5 158 976	(661 951)	(13%)
Immobilisations incorporelles	7 531 072	7 434 573	96 499	1%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(3 034 047)	(2 275 596)	(758 451)	33%
Immobilisations corporelles	50 068 746	52 543 751	(2 475 005)	(5%)
Immobilisations corporelles	62 695 571	61 888 193	807 378	1%
Amortissement des immobilisations corporelles	(12 626 825)	(9 344 442)	(3 282 383)	35%
Immobilisations encours	789 288	948 786	(159 498)	(17%)
Immobilisations encours	789 288	948 786	(159 498)	(17%)
Total	55 355 059	58 651 513	(3 296 454)	(6%)

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 Décembre 2020 un montant de 30 453 439 DT contre un montant de 30 587 971 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	4 669 058	220 081	4 448 977	2 022%
<i>Comptes d'attente</i>	3 979 863	195 427	3 784 435	1 936%
Comptes d'attente de la salle de marché	125 275	773 064	(647 789)	(84%)
Comptes d'attente de la compensation	3 854 588	(577 636)	4 432 224	100%
Autres comptes d'attente	-	-	-	-
<i>Comptes de régularisation</i>	689 195	24 653	664 542	2 696%
Autres	25 784 380	30 367 890	(4 583 510)	(15%)
Stock de matière, fourniture et timbres	259 956	313 856	(53 900)	(17%)
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	3 474	5 496	(2 022)	(37%)
Cartes et imprimés en stock	256 482	308 360	(51 878)	(17%)
<i>Matériels en stock (Murabaha et Ijara)</i>	9 141 461	6 327 577	2 813 884	44%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	3 359 080	9 075 307	(5 716 227)	(63%)
<i>Dépôts et cautionnements</i>	24 775	19 775	5 000	25%
<i>Opérations avec le personnel</i>	8 459 317	7 250 819	1 208 498	17%
<i>Débiteurs divers</i>	806 824	1 678 586	(871 762)	(52%)
<i>Charges à répartir (1)</i>	100 564	694 518	(593 954)	(86%)
<i>Actifs d'impôts différés</i>	1 595 573	1 595 573	(0)	(0%)
<i>Autres</i>	2 036 830	3 411 879	(1 375 049)	(40%)
Total Autres Actifs	30 453 439	30 587 971	(134 532)	(0%)

Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 84 238 187 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde de 2 008 889 DT au 31 Décembre 2019, se détaillant comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Compte Ordinaire chez BCT	-	-	-	-
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	84 000 000	2 000 000	82 000 000	4 100%
Dette rattaché sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	238 187	8 889	229 298	2 580%
Total	84 238 187	2 008 889	82 229 298	4 093%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 Décembre 2020 un solde de 699 579 DT contre 45 058 334 DT au 31 Décembre 2019 enregistrant ainsi une baisse de 98%. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	699 579	45 058 334	(44 358 755)	(98%)
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-
Total	699 579	45 058 334	(44 358 755)	(98%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	699 579	504 708	194 871	39%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	-	44 553 626	(44 553 626)	(100%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	699 579	45 058 334	(44 358 755)	(98%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	699 579	-	-	-	699 579
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	699 579	-	-	-	699 579
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	-	-	-	-	-
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	-	-
Etablissements financiers	-	-	-	-	-
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Total	699 579	-	-	-	699 579

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	699 579	699 579
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	699 579	699 579

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 Décembre 2020 un solde de 479 298 749 DT contre 346 413 603 DT au 31 Décembre 2019 et se décomposent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Dépôts à vue	193 393 190	116 315 395	77 077 795	66%
Dépôts à vue	192 620 703	115 946 148	76 674 555	66%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	772 487	369 247	403 240	109%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	285 905 559	230 098 208	55 807 351	24%
Tawfir	146 883 957	80 238 566	66 645 391	83%
Tawfir	145 311 678	79 353 656	65 958 022	83%
Dettes rattachées sur tawfir	1 572 279	884 910	687 369	78%
Istithmar	80 231 910	133 969 401	-53 737 491	(40%)
Istithmar en dinars	71 811 986	123 882 600	(52 070 614)	(42%)
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	2 060 884	4 249 070	(2 188 186)	(51%)
Istithmar en devises	6 309 422	5 790 833	518 589	9%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	49 618	46 898	2 720	6%
Autres sommes dues à la clientèle	58 789 692	15 890 241	42 899 451	270%
Total	479 298 749	346 413 603	132 885 146	38%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	192 620 703	-	-	-	192 620 703
Tawfir	145 311 678	-	-	-	145 311 678
Istithmar	31 748 074	40 899 334	5 474 000	-	78 121 408
Autres sommes dues à la clientèle	58 789 692	-	-	-	58 789 692
Dettes rattachées	4 455 268	-	-	-	4 455 268
Total	432 925 415	40 899 334	5 474 000	-	479 298 749

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2020 à 41 846 709 DT contre 36 942 131 DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Emprunts Matérialisés	14 529 377	21 991 856	(7 462 479)	(34%)
Ressources Spéciales	-	-	-	-
Emprunts obligataires	27 317 332	14 950 275	12 367 056	83%
Total	41 846 709	36 942 131	4 904 578	13%

Le solde des emprunts se subdivise comme suit au 31 Décembre 2020 et au 31 Décembre 2019 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Emprunts Matérialisés	14 338 462	21 724 636	(7 386 175)	(34%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	190 915	267 220	(76 304)	(29%)
Total	14 529 377	21 991 856	(7 462 479)	(34%)

Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit au 31 Décembre 2020 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Emprunts obligataires	26 715 687	14 506 177	12 209 510	84%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	601 645	444 098	157 546	35%
Total	27 317 332	14 950 275	12 367 056	83%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres
Emprunts Matérialisés	-	-	14 529 378
Ressources Spéciales	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	27 317 331
Total	-	-	41 846 709

Le tableau des mouvements des emprunts hors dettes rattachées au 31 Décembre 2020 se détaille comme suit :

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Remboursement 2020	Soldes 31/12/2020
ATB 14	2 000 000	400 000	400 000	0
	2 000 000	400 000	400 000	0
AB37	2 000 000	285 714	285 714	0
AB38	2 000 000	357 144	285 714	71 430
AB39	2 000 000	428 572	285 714	142 857
AB40	2 000 000	428 572	285 714	142 857
AB41	2 000 000	428 572	285 714	142 857
AB42	1 500 000	262 086	262 086	0
AB43	1 500 000	96 808	96 808	0
AB44	2 000 000	244 861	244 861	0
	15 000 000	2 532 328	2 032 327	500 001
QNB 01	4 000 000	200 000	200 000	0
QNB 02	3 000 000	150 000	150 000	0
QNB 03	3 000 000	150 000	150 000	0
QNB 04	3 000 000	300 000	300 000	0
QNB 05	2 000 000	200 000	200 000	0
	15 000 000	1 000 000	1 000 000	0
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	17 792 308	3 953 846	13 838 461
	25 700 000	17 792 308	3 953 846	13 838 461
TOTAL	57 700 000	21 724 636	7 386 173	14 338 462

La ventilation, au 31 Décembre 2020, des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
DETTES BANCAIRES				
AMEN BANK	71 429	428 571	0	500 000
AB 38	71 429			71 429
AB 39		142 857		142 857
AB 40		142 857		142 857
AB 41		142 857		142 857
MOURABAHA ZITOUNA	988 462	2 965 385	9 884 615	13 838 461
	988 462	2 965 385	9 884 615	13 838 461
Total	1 059 891	3 393 956	9 884 615	14 338 462

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 Décembre 2020 et au 31 Décembre 2019 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	3 562 127	2 929 213	632 914	22%
Provisions pour passifs et charges (1)	3 562 127	2 929 213	632 914	22%
Comptes d'attente et de régularisation	55 104 704	26 702 726	28 401 978	106%
<i>Comptes d'attente</i>	7 174 869	684 171	6 490 698	949%
<i>Comptes de régularisation</i>	8 982 339	290 902	8 691 437	2 988%
Créditeurs divers	33 439 652	22 058 394	11 381 258	52%
Fournisseurs	31 484 848	20 421 174	11 063 674	54%
Dépôts du personnel	627 071	457 185	169 886	37%
Prestataire de services	1 327 733	1 180 035	147 698	13%
Etat, impôts et taxes	2 648 280	1 510 890	1 137 390	75%
Autres	2 859 563	2 158 370	701 193	32%
Total Autres passifs	58 666 831	29 631 939	29 034 892	98%

(3) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserves pour fonds social	Titres assimilés a des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31.12.2019	150 000 000	1 867 419	30 000	3 338 931	17 030 000	-694 663	668 530	15 437 000	-3 528 598	-1 017 779	-21 878 510	161 252 330
Effet des modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-500 000	-	-500 000
Autres réserves	-	-	-	-4 948	-	-	4 926	-	-28 276	-	-	-28 298
Résultats reportés	-	-	-	-	-	-	-	-	-21 878 510	-	21 878 510	0
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-5 265 829	-5 265 829
Capitaux Propres au 31.12.2020	150 000 000	1 867 419	30 000	3 333 983	17 030 000	-694 663	673 456	15 437 000	-25 435 384	-1 517 779	-5 265 829	155 458 203

Les intérêts minoritaires présentent le détail suivant :

En DT

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Parts des minoritaires dans le capital	20 000	20 000
Parts des minoritaires dans les réserves	14 315	11 447
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	2 433	2 863
Total	36 748	34 310

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à 9 68 6138 DT contre 3 049 920 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Cautions	7 998 704	2 866 418	5 132 286	179%
Avals	1 687 434	183 502	1 503 932	820%
Total	9 686 138	3 049 920	6 636 218	820%

(1) L'encours des cautions se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Cautions en faveur de la clientèle	7 998 704	2 866 418	5 132 286	179%
Total	7 998 704	2 866 418	5 132 286	820%

La ventilation des cautions par nature de relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur de la clientèle	200 000	-	7 798 704	7 998 704
Total	200 000	-	7 798 704	7 998 704

(1) L'encours des avals se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	1 687 434	183 502	1 503 932	820%
Total	1 687 434	183 502	1 503 932	820%

La ventilation des avals par nature de la relation :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Avals en faveur de la clientèle	-	-	1 687 434	1 687 434
Total	-	-	1 687 434	1 687 434

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 23 509 625 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Crédits documentaires Import	23 509 625	2 276 090	(1 842 747)	(45%)
Total	23 509 625	2 276 090	(1 842 747)	(45%)

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	212 495	-	23 297 130	23 509 625
Total	212 495	-	23 297 130	23 509 625

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élevaient au 31 décembre 2020 à 74 094 533 DT contre 49 271 547 DT au 31 décembre 2019 enregistrant ainsi une augmentation de 50 % et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Engagements de financement donnés	74 094 533	49 271 547	24 822 986	50%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	74 094 533	49 271 547	24 822 986	50%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	70 094 533	42 271 547	27 822 986	66%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	60 529 585	37 204 476	23 325 109	63%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	9 564 948	5 067 071	4 497 877	89%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	4 000 000	7 000 000	(3 000 000)	(43%)
Total	74 094 533	49 271 547	24 822 986	50%

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2020 à 314 519 944 DT contre 278 473 485 DT au 31 décembre 2019.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	618 392	1 008 909	(390 517)	(39%)
Garanties reçues de la clientèle	313 901 552	277 464 576	36 436 976	13%
Total	314 519 944	278 473 485	36 046 459	13%

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 46 850 358 DT au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	8 171 374	2 179 693	5 991 681	275%
Opérations avec la clientèle	38 678 984	37 129 309	1 549 674	4%
Portefeuille Murabaha	12 910 602	9 923 664	2 986 938	30%
Portefeuille Ijara	27 310 448	28 210 078	(899 630)	(3%)
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	266 169	111 107	155 061	140%
Profits réservés	(1 808 235)	(1 115 540)	(692 695)	62%
Autres Marges et revenus assimilés	-	-	-	-
Total	46 850 358	39 309 002	7 541 356	19%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 Décembre 2020 un montant de 10 351 770 DT enregistrant ainsi une augmentation de 2 885 656 DT par rapport au 31 Décembre 2019 et se présentent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	3 775 682	2 332 385	1 443 297	62%
Commissions sur engagements par signature en TND	39 682	58 350	(18 668)	(32%)
Commissions sur opérations de commerce extérieur	668 483	444 995	223 488	50%
Monétiques	940 746	1 412 414	(471 668)	(33%)
Commissions de Gestion, études et Engagement	4 036 299	2 091 277	1 945 022	93%
Commissions de Banque Directe	169 567	148 599	20 968	14%
Bancassurance	500 554	844 957	(344 403)	(41%)
Autres commissions	220 757	133 136	87 621	66%
Total	10 351 770	7 466 113	2 885 656	39%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit au 31 Décembre 2020 et 2019 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Plus-value de cession sur titres de transaction	29 121	5 410	23 711	438%
Moins-value de cession sur titres de transaction	0	-10 120	10 120	-100%
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	4 298	6 468	-2 170	-34%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	-1 936	-7 937	6 001	-76%
Dividendes reçus sur titres de transaction	2 995	13 253	-10 258	-77%
Gain/Perte net sur opérations de change	2 386 808	1 586 124	800 684	50%
Total	2 421 286	1 593 198	798 974	50%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au 31 Décembre 2020 un montant de 1 082 988 DT contre 126 066 DT au 31 Décembre 2019. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	962 988	6 066	956 923	15 776%
Fonds Gérés	960 378	-	960 378	-
Créances sur l'état	2 610	6 066	(3 456)	(57%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-	-
Total	1 082 988	126 066	956 922	759%

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé au 31 Décembre 2020 un montant de 27 747 334 DT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(5 211 701)	(2 313 405)	(2 898 296)	125%
Opérations avec la clientèle	(18 298 644)	(17 644 192)	(654 451)	4%
Marges sur dépôts a vue	(2 440 597)	(1 023 111)	(1 417 486)	139%
Marges sur comptes Tawfir	(5 375 456)	(2 987 059)	(2 388 398)	80%
Marges sur dépôts Isthithmar	(10 482 591)	(13 544 514)	3 061 923	(23%)
Marges sur certificats de dépôts	-	(89 508)	89 508	(100%)
Emprunt et ressources spéciales	(4 175 358)	(4 387 714)	212 356	(5%)
Autres Marges et charges	(61 632)	(147 202)	85 571	(58%)
Total	(27 747 334)	(24 492 514)	(3 254 820)	13%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de 940 776 DT par rapport au 31 Décembre 2019 pour se situer à un montant de 1 352 261 DT au 31 Décembre 2020 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(865 418)	(1 198 561)	333 143	(28%)
Commissions Encourues sur FONDS GERES	-	-	-	-
Commissions Encourues sur SIBTEL	(64 735)	(71 238)	6 503	(9%)
Autres commissions Encourues	(10 623)	(82 462)	71 838	(87%)
Total	(940 776)	(1 352 261)	411 485	(30%)

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 Décembre 2020 un montant de 6 351 182 DT, enregistrant une hausse de 5 717 694 DT par rapport au 31 Décembre 2019. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(6 322 033)	(12 899 312)	6 577 279	(51%)
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(3 394 767)	(510 611)	(2 884 156)	100%
Dotation aux provisions pour impôts	-	-	-	200%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(159 276)	(38 023)	(121 253)	319%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(428 580)	(426 791)	(1 789)	0%
Total dotations	(10 304 656)	(13 874 737)	3 570 081	(26%)
Perte sur créances	-	-	-	-
Total des dotations et des pertes sur créances	(10 304 656)	(13 874 737)	3 570 081	(26%)
Reprise sur provisions sur créances douteuses	3 623 502	1 623 134	2 000 368	123%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	173 428	182 727	(9 298)	(5%)
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	-	-	-
REP SUR PROV/CPTÉ BANCAIRES	156 544	-	156 544	-
Total reprises	3 953 474	1 805 860	2 147 614	119%
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	3 953 474	1 805 860	2 147 614	119%
Total	(6 351 182)	(12 068 876)	5 717 694	(47%)

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(184 963)	(26 185)	(158 778)	606%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	13 866	-	13 866	-
Total	(171 097)	(26 185)	(144 912)	553%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2020 à 24 558 DT contre 1515 DT au 31 Décembre 2019, soit une hausse de 1521%.

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Autres produits reçues	24 557	1 515	23 042	1 521%
Total	24 557	1 515	23 042	1 521%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 Décembre 2020 un montant de 18 390 272 DT, enregistrant ainsi une hausse de 263 986 DT par rapport au 31 Décembre 2019. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(13 908 782)	(12 750 446)	(1 158 337)	9%
Primes allouées	(160 671)	(129 744)	(30 927)	24%
Rémunération du personnel stagiaire	-	(1 982)	1 982	(100%)
Impôts et taxes sur salaires	(401 773)	(373 290)	(28 483)	8%
Charges sociales	(3 000 794)	(2 828 831)	(171 963)	6%
Frais de formation	(141 665)	(154 898)	13 232	(9%)
Autres charges liées au personnel	(776 587)	(1 887 096)	1 110 509	(59%)
Total	(18 390 272)	(18 126 286)	(263 986)	1%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 3% pour se situer à un montant de 7 596 659 DT au 31 Décembre 2020 contre 7 355 322 DT au 31 Décembre 2019. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(5 336 539)	(5 236 425)	(100 113)	2%
Loyer	(1 302 198)	(1 282 382)	(19 816)	2%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(1 897 410)	(1 806 877)	(90 533)	5%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(79 539)	(68 200)	(11 339)	17%
Primes d'assurance	(189 068)	(191 481)	2 413	(1%)
Frais d'abonnement	(1 218 263)	(1 610 449)	392 186	(24%)
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(650 061)	(277 036)	(373 024)	135%
Autres charges d'exploitation	(2 260 120)	(2 118 897)	(141 223)	7%
Impôts et taxes	(58 110)	(46 842)	(11 268)	24%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(455 682)	(659 115)	203 433	(31%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(855 929)	(567 584)	(288 344)	51%
Transport et déplacement	(100 657)	(187 700)	87 043	(46%)
Frais divers de gestion	(789 742)	(657 656)	(132 086)	20%
Total	(7 596 659)	(7 355 322)	(241 337)	3%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 Décembre 2020, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une baisse de 2 204 660 DT pour se situer à un niveau 4 634 788 DT et qui se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(642 404)	(707 711)	65 308	(9%)
Dotation aux amortissements des Constructions	(690 966)	(694 864)	3 898	(1%)
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(159 349)	(154 677)	(4 672)	3%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(822 277)	(1 099 395)	277 118	(25%)
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(174 332)	(148 313)	(26 020)	18%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(177 231)	(177 287)	56	(0%)
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	-	-	-
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	(57)	(98)	41	(42%)
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(115 715)	(207 087)	91 372	(44%)
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 257 062)	(1 160 053)	(97 009)	8%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	(593 955)	(2 488 523)	1 894 568	(76%)
Dotation aux amortissements Site Web	(1 440)	(1 440)	-	-
Total	(4 634 788)	(6 839 448)	2 204 660	(32%)

Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 Décembre 2020, Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une baisse de 21 751 DT pour se situer à un niveau de 64 590 DT, et qui se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Perte ordinaire	16 603	(61 876)	78 479	(127%)
Autres	47 155	-	47 155	-
Plus-Value sur cession d'immobilisation	-	-	-	-
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	832	148 216	(147 384)	(99%)
Total	64 590	86 341	(21 751)	(25%)

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 69 443 955 DT à 154 360 422 DT enregistrant une augmentation de 84 916 467 DT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 79 690 834 DT et de financement à hauteur de 4 828 261 DT et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'investissement pour 397 372 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à 79 690 834 DT au 31 décembre 2019. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 58 747 996 DT,

La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 133 980 003 DT,

Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 16 429 196 DT.

Flux nets négatifs :

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -19 428 884 DT.

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -29 701 725 DT

La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -80 108 916 DT ;

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à 397 372 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3: Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Ces flux de trésorerie positifs net de 4 828 261 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 15 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 10 176 665 DT.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2020 à 154 360 422 DT contre 69 443 955 DT au 31 décembre 2019.

(7) : Note sur les parties liées

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties Liés	Nature de la relation
WIFAK SICAR	Filiale
HAMROUNI ABDELKADER HAMROUNI ABDELLATIF	
Société Tunisienne de Banques Islamic corporaion for the development of the private sector	Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs avec WIB
Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général	
Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed	
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	
Société C.C.P.S	
Société d'étude et de construction métallique	
Société ELECTRIA	
Société INTER FER FORGE	
Société INTERCHAUX	
Société INTERMETAL SA	
Société METALSHIP	
Société Nouvelle de Construction SNC	
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
Société PROSID	
Société PROSID SUD	
Société ROYAL OLIVE OIL	
Société SAMFI « SARL »	
Société Sens Inverse	
Société SITEL	
Société Technique Industrielle et Commerciale	
Société TOUTALU	
Société TRANSIDER	
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	
STE PIMA	
STE PLASTIC SIPA SUD	
STE PRO PARTS	
STE ROYAL TRADING	

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent 51 contrats IJARA et 49 contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2020	En DT	
			Soldes au 31/12/2020	Produits au 31/12/2020
Financements IJARA	51	3 847 021	88 363	328 873
Société PROSID	2	494 647	4	7 630
Société ELECTRIA	2	16 459	-342	2 037
Société INTERMETAL SA	3	212 495	-	28 647
Société Nouvelle de Construction SNC	7	294 357	-282	31 503
Société Technique Industrielle et Commerciale	3	196 904	-1 913	25 842
Société TRANSIDER	0	1	-19	-
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	2	130 263	351	13 075
Société Sens Inverse	1	12 170	20	1 349
Société SAMFI « SARL »	0	3	-106	-
Société METALSHIP	1	1	389	1 072
Société INTER FER FORGE	0	1	-23	-
Société C.C.P.S	3	98 683	-15	10 959
Société PROSID SUD	6	850 977	-57	79 127
Société d'étude et de construction métallique	2	2	-16	405
Société INTERCHAUX	5	84 208	71 455	13 979
Société ROYAL OLIVE OIL	1	610 181	-	15 744
Société TOUTALU	5	155 122	-	16 918
Société SITEL	1	7 916	19 285	1 726
STE PIMA	1	246 977	7	30 518
STE PRO PARTS	1	127 189	-	18 401
STE PLASTIC SIPA SUD	1	32 161	36	3 614
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	138 063	-	18 422
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	21 278		2900
STE ROYAL TRADING	2	116 963	-411	5 005
MOURABAHA et autres financements bancaires	49	25 010 548	0	1 181 516
Société Technique Industrielle et Commerciale	5	6 878 786	-	256 533
Société INTERMETAL SA	5	5 184 088	-	375 950
Société PROSID	4	3 998 419	-	345 268
Société PROSID SUD	14	3 793 375	-	86 360
STE ROYAL TRADING	11	2 989 445	-	112 787
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	5	168 037	-	3 290
Société Nouvelle de Construction SNC	5	1 998 398	-	1 328
Total	100	28 857 569	88 363	1 510 389

Au 31 Décembre 2020, « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu 10 contrats IJARA et 50 contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur HEDI BEN AYED se détaillant comme suit :

En DT

SOCIETE	NBRE DE CONRAT	FINANCEMENT EN HT	COMMISSIONS TTC
Financements	10	1 714 904	2 978
IJARA			
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	1	72 969	298
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	520 001	298
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	1	54 590	298
STE PROSID SUD	2	838 821	595
STE TOUTALU	1	35 290	298
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	37 042	298
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	30 223	298
STE ROYAL TRADING	2	125 968	595
FINANCEMENT MOURABAHA	50	28 168 356	144 220
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	7	9 123 127	44 991
SOCIETE INTERMETAL SA	7	6 122 076	18 269
SOCIETE PROSID	4	3 998 419	23 791
SOCIETE PROSID SUD	11	3 741 134	34 159
ROYAL TRADING	11	2 999 099	8 922
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	186 103	2 198
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	5	1 998 398	11 890
TOTAL	60	29 883 260	147 198

Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2020 se sont élevés à 376 588 DT.

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En 2019 & 2020, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2020 est fixée par décision du conseil d'administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'administration réuni le 29 décembre 2020 a décidé d'allouer au Directeur Général une indemnité nette de 240 000 DT à imputer sur l'exercice 2020. Au 31 décembre 2020, cette indemnité n'a pas été encore réglée. La rémunération brute constatée courant l'exercice 2020 s'élève à 850 319 DT. En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2020, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 Juin 2016 à un montant net de 2 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance, y compris le montant à allouer au Président du Conseil d'administration, et à un montant annuel net de 1 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit et du comité de risque par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à un montant brut de 148 750 DT dont 100 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration.

(8)- Evènements postérieurs :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 30 Mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date. A ce titre, aucun évènement postérieur au 31 Décembre 2020 nécessitant une note ou une modification des comptes, n'est parvenu.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés

Rapport Général des Commissaires Aux comptes
Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2020

II. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

8. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK qui comprennent le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidés arrêtés au 31 Décembre 2020, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de 820 245 006 Dinars et un résultat consolidé déficitaire après effets des modifications comptables de 5 765 829 Dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, du groupe au 31 Décembre 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

9. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes Indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

10. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

10.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2020 un solde de 482 629 803 Dinars, dans le bilan consolidé du groupe (59%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 6 079 145 Dinars) dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par le groupe, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

10.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement

Risque identifié

Au 31 Décembre 2020, et telle qu'indiqué au niveau de la note aux états financiers consolidés « 1-5 – Portefeuille d'investissement », l'encours brut du portefeuille d'investissement s'élève à un montant brut de 13 233 432 Dinars, couverts par des provisions de 753 282 Dinars, soit un montant net de 12 480 150 Dinars.

Le portefeuille d'investissement est constitué par des participations (cotées et non cotées) et par d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers consolidés « 2-4 : Portefeuille investissement ».

En raison du niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière de réalisation et d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

10.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par le groupe, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers consolidés « 5-1 : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2020, à 46 850 358 Dinars, dont 27 310 448 Dinars proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe.

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « 2-8 : Comptabilisation des revenus », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

10.4. Identification des impôts différés et caractère recouvrable des actifs d'impôts différés

Risque identifié

Les états financiers consolidés font apparaître parmi les autres actifs (Note 1-7 : Autres actifs) un actif d'impôt différé pour un montant de 1 595 573 DT, ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation des participations, détenues tant par la société mère « WIFAK INTERNATIONAL BANK » que par sa filiale WIFAK SICAR, qui ne sont pas admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les provisions comptabilisées seront réalisées et des pertes fiscales de la société mère « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui sont admises en déduction sur les exercices postérieurs.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de la part de jugement devant être exercée par la direction par rapport aux incertitudes relatives au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 Décembre 2020. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles déductibles pourront être imputées.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéficiaires imposables futurs permettant de les résorber ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

11. Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 4- Les mesures prises par la Banque Centrale et les instances publiques liées à la crise sanitaire du Covid-19, pour contrer les effets néfastes de la pandémie sur l'économie nationale, ont impacté l'activité de la banque ainsi que les traitements comptables correspondants.

La banque a procédé à des reports d'échéances de créances en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06 du 19/3/2020 et n° 2020-07 du 25/3/2020 telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 2020-08 du 1/4/2020. Les circulaires sus précisées et l'avis du Conseil National de Comptabilité précisent que ces reports ne constituent en aucun cas une restructuration de créances, ni un nouvel accord de prêt.

Conformément aux circulaires précitées, la période de report n'a pas été prise en compte pour déterminer l'ancienneté des créances des clients ayant bénéficié des mesures de soutien.

Les produits décomptés durant la période de report ont été constatés totalement en résultat, vu que leur encaissement effectif est estimé raisonnablement assuré.

La banque a constaté des produits sur les créances IJARA et sur les créances MOURABAHA d'un montant respectif de 1 142 921 DT et 1 297 105 DT.

Conformément à la norme comptable (NC03) relative aux revenus et à l'avis du conseil national de la comptabilité, ces produits auraient dû être relativement ajustés.

- 5- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.
- 6- En date du 30 décembre 2020, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT. La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de

l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable). Sur la base des informations à notre disposition à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure ne peuvent être estimées de façon précise.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

12. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

13. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

14. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

III. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe WIFAK BANK. Il est à rappeler que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la Direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures du contrôle interne.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI